

V O L K S Z Ä H L U N G
R E C E N S E M E N T
C E N S I M E N T O
D U M B R A Z I U N

2000

STRUKTURERHEBUNG DER SCHWEIZ
RELEVÉ STRUCTUREL DE LA SUISSE
RILEVAZIONE STRUTTURALE DELLA SVIZZERA
ENQUISTA DA STRUCTURA DA LA SVIZRA

Recensement fédéral de la population 2000 Structure de la population, langue principale et religion

Neuchâtel, novembre 2003



Office fédéral de la statistique
Bundesamt für Statistik
Ufficio federale di statistica
Uffizi federal da statistica
Swiss Federal Statistical Office

OFS BFS UST

AVANT-PROPOS

Le recensement de la population, qui a lieu tous les dix ans depuis 1850, s'est adapté, au cours des dernières décennies, aux besoins croissants de l'Etat et de la société en matière de statistiques. Il se présente désormais sous la forme d'un relevé structurel complexe, qui embrasse les dimensions démographiques, économiques, sociales, géographiques et culturelles de la Suisse. Le recensement fait apparaître les rapports qui existent entre ces dimensions et montre leur évolution. Aucune autre source ne saurait remplir le mandat d'information qui est assigné au recensement de la population.

Les résultats du recensement ont paru sous forme de tableaux thématiques dans le «Programme standard de tableaux». Le présent volume contient les principales données relatives à la structure de la population, à la langue principale et à la religion de la Suisse. Il se divise en quatre parties :

- Définitions en rapport avec la structure de la population, la langue principale et la religion
- Texte, tableaux, cartes et graphiques concernant la structure de la population
- Texte, tableaux, cartes et graphiques concernant la langue principale
- Texte, tableaux, cartes et graphiques concernant la religion

Les résultats ici présentés se rapportent à la Suisse, aux grandes régions et aux cantons. Le CD-ROM annexé donne les résultats pour les districts et les communes pour un choix de tableaux.

Les tableaux non publiés dans cet ouvrage ainsi que d'autres informations peuvent être obtenus à l'adresse suivante :

Office fédéral de la statistique
Centrale d'information sur le recensement de la population
Espace de l'Europe 10
2010 Neuchâtel

Téléphone : +41 (0) 32 713 61 11
Téléfax : +41 (0) 32 713 67 52
E-mail : info.census@bfs.admin.ch

Des informations sont également disponibles sur Internet, à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch>, sous la rubrique Recensement.

Le recensement 2000 doit son succès à tous les services administratifs et à tous les collaborateurs et collaboratrices, internes ou externes, qui y ont participé. L'Office fédéral de la statistique leur adresse ses plus vifs remerciements.

NOTIONS ET DÉFINITIONS

Les notions et définitions qui ont été utilisées lors du recensement fédéral de la population de l'an 2000 et qui font l'objet de cette publication sont présentées ci-après. Elles sont à la base de l'ensemble des exploitations des données du recensement faites par l'Office fédéral de la statistique.

POPULATION ET MÉNAGES

1. Jour de référence

Le jour de référence du recensement de l'an 2000 est le 5 décembre 2000. C'est par rapport à la situation prévalant à cette date que les personnes étaient invitées à remplir leur questionnaire individuel.

2. Configuration territoriale

Toutes les données se réfèrent à la configuration territoriale des communes, des cantons et des États au jour de référence. La numérotation des communes dans les tableaux correspond à celle de la liste officielle des communes de la Suisse tenue à jour par l'Office fédéral de la statistique.

3. Population résidente

La statistique démographique de la Suisse utilise différents **concepts démographiques**. Les deux concepts fondamentaux sont : la population résidente et la population résidente permanente (voir tableau 1).

Toutes les personnes, suisses et étrangères, ayant leur domicile dans une commune au 5 décembre 2000, jour du recensement, font partie de la **population résidente** de cette commune, au sens du recensement.

La population résidente étrangère comprend : les titulaires d'un permis d'établissement ou d'un permis de séjour (y compris les réfugiés reconnus), les saisonniers, les titulaires d'un permis de séjour de courte durée, les requérants d'asile, les personnes admises à titre provisoire, les fonctionnaires des organisations internationales, les employés des représentations diplomatiques ou des entreprises d'État étrangères (poste, chemins de fer, douanes) ainsi que les membres de leur famille vivant en Suisse. En revanche, les frontaliers travaillant quotidiennement en Suisse, les touristes et les personnes en visite ou en voyage d'affaires en sont exclus.

Une même personne pouvant disposer de plusieurs domiciles, le recensement de l'an 2000 établit comme en 1990 une distinction entre le domicile économique et le domicile civil :

- Le **domicile économique** d'une personne se situe dans la commune où elle réside la majeure partie de la semaine, dont elle utilise l'infrastructure et d'où elle part pour se rendre à son lieu de travail ou de formation.
- Le **domicile civil** des personnes de nationalité suisse se situe dans la commune où est déposé leur acte d'origine et où elles paient leurs impôts. Pour les ressortissants étrangers, il s'agit de la commune qui leur a délivré leur permis.

Dans la plupart des cas, le domicile civil et le domicile économique coïncident. Les personnes qui ont deux domiciles distincts sont, par exemple, les pensionnaires d'institutions, les élèves vivant en internat et les personnes qui résident durant la semaine près de leur lieu de travail ou de formation (domicile économique) et qui rentrent chez elles (domicile civil) en fin de semaine.

En vertu de l'ordonnance du 13 janvier 1999 sur le recensement fédéral de la population de l'an 2000, la population prise en compte se réfère au domicile économique. Tous les tableaux qui ne portent pas de mention particulière présentent des résultats fondés sur la **population résidente** au domicile économique.

Contrairement au recensement de la population, la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP) opère sur la base du concept de domicile civil et parle de **population résidente permanente**. La population résidente permanente est généralement calculée en fin d'année (31 décembre). Outre les personnes de nationalité suisse, la population résidente permanente comprend aussi tous les ressortissants étrangers titulaires d'une autorisation officielle de séjour qui leur permet de séjourner au moins 12 mois sur le territoire suisse. Il importe peu que ces personnes séjournent effectivement en Suisse pendant au moins une année. La plupart des indicateurs démographiques (taux de fécondité, de mortalité, de nuptialité, de migration) sont calculés à partir de la population résidente permanente.

Le tableau 1 permet de comparer les notions de «population résidente» et de «population résidente permanente».

Tableau 1: concepts démographiques

Groupes de personnes	Population résidente	Population résidente permanente
Personnes de nationalité suisse		
• Domicile civil en Suisse	inclus	inclus
• Domicile (permanent) à l'étranger		
– Domicile économique en Suisse	inclus	non inclus
– Personnel des représentations diplomatiques de la Suisse à l'étranger	partiellement inclus ¹	partiellement inclus ¹
– Membres de la marine marchande suisse	partiellement inclus ¹	partiellement inclus ¹
Personnes de nationalité étrangère		
• Titulaires d'une autorisation de séjour annuel (permis B), d'une autorisation d'établissement (permis C), d'une autorisation de séjour de courte durée de 12 à 18 mois (permis L)	inclus	inclus
• Titulaires d'une autorisation saisonnière (permis A)	inclus	non inclus
• Titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée de moins de 12 mois (permis L)	inclus	non inclus
• Etrangers admis provisoirement (permis F), requérants d'asile (permis N)	inclus	partiellement inclus ²
• Personnel des représentations diplomatiques étrangères et des organisations internationales en Suisse et les membres de leur famille (autorisation du DFAE)	inclus	inclus
• Frontaliers (permis G)	non inclus	non inclus
• Personnel des représentations diplomatiques de la Suisse à l'étranger	non inclus	non inclus

¹ Seulement les personnes ayant conservé leur domicile civil en Suisse

² Seulement les enfants âgés de 0 à 4 ans

4. Age de la personne

Le recensement de la population ayant lieu en cours d'année, il connaît deux concepts fondamentaux mesurant l'âge des personnes: l'âge révolu et l'âge.

Age révolu

L'«âge révolu» est calculé sur la base de la date de naissance exacte. Il détermine l'âge des personnes au moment du recensement.

Date de naissance	Age révolu
5.12.1999 - 4.12.2000	moins d'un an
5.12.1998 - 4.12.1999	1 an
etc.	

Age

Pour plus de commodités et pour faciliter les comparaisons entre les recensements ou avec des statistiques annuelles, l'âge calculé en fonction des années de naissance a été préféré lors de la réalisation des tableaux de résultats. On utilise alors simplement le terme d'« âge ».

Année de naissance	Age
2000	moins d'un an
1999	1 an
1998	2 ans
etc.	

Le jour de référence étant le 5 décembre 2000, la cohorte de l'an 2000 ne compte que les personnes nées pendant les 339 premiers jours de l'année (soit jusqu'au 4 décembre compris).

Les notions d'âge révolu et d'âge s'appliquent également aux classes d'âges quinquennales et aux autres groupes d'âge.

5. Nationalité

Dans les tableaux, l'utilisation du terme « nationalité » permet de distinguer les Suisses des étrangers. Les codes attribués aux nationalités des étrangers correspondent aux codes des Etats utilisés par l'Office fédéral de la statistique. Dans certains tableaux, les Etats sont regroupés comme suit:

- Suisse
- Pays de l'Union européenne (UE)
- Candidats à l'adhésion à l'UE en 2004
- Autres candidats à l'adhésion à l'UE
- Pays de l'AELE
- Autres pays européens
- Autres pays répartis par continent

Pour la première fois, les Suisses ont dû indiquer le mode d'acquisition de la nationalité suisse (par la naissance ou par naturalisation).

6. Double nationalité

Les personnes possédant un passeport suisse et un passeport d'un autre pays sont comptées comme Suisses. Le cas échéant, et pour la première fois, les Suisses ont dû indiquer leur deuxième nationalité.

7. Type d'autorisation de séjour, statut des étrangers

Autorisation d'établissement (permis C)

Les titulaires d'un permis C sont des personnes étrangères qui, après un séjour de plusieurs années en Suisse, ont obtenu l'autorisation de s'y établir pour une durée indéterminée.

Autorisation de séjour annuel (permis B)

Les titulaires d'un permis B sont des personnes étrangères dont le séjour en Suisse est généralement limité à un an. L'autorisation peut être prolongée à la fin de cette période.

Autorisation saisonnière (permis A)

Les titulaires d'un permis A sont des personnes étrangères qui travaillent dans une branche de l'économie ou une entreprise dont l'activité est rythmée par les saisons. L'autorisation est limitée pour la durée de la saison (au maximum 9 mois par an).

Requérants d'asile (permis N)

Les requérants d'asile sont des personnes étrangères qui ont déposé une demande d'asile en Suisse, mais pour laquelle il n'y a pas encore eu de décision exécutoire.

Etrangers admis provisoirement (permis F)

Les étrangers admis provisoirement sont des personnes qui n'ont pas obtenu l'asile en Suisse, mais dont le renvoi se révélerait illicite (violation du droit international public), inexigible (motifs humanitaires) ou matériellement impossible (motifs techniques).

Autorisation de séjour de courte durée (permis L)

Les titulaires d'autorisation de séjour de courte durée sont des personnes étrangères qui séjournent en Suisse pour y exercer une activité déterminée pendant une période limitée dans le temps (au maximum 18 mois).

Autorisation du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)

Les personnes au bénéfice d'une autorisation du Département fédéral des affaires étrangères regroupent le personnel technique et administratif des ambassades, consulats et organisations internationales ainsi que les employés de diplomates étrangers.

Autre statut

Cette rubrique regroupe toutes les personnes étrangères dont le statut en matière de séjour est inconnu ou n'a pas pu être établi.

Personnes à protéger (permis S)

Les personnes à protéger sont des personnes étrangères auxquelles la Suisse a accordé la protection provisoire aussi longtemps qu'elles sont exposées à un danger général grave, notamment pendant une guerre, une guerre civile ou lors de situations de violence généralisée. Ce document n'a pas été octroyé avant le 5 décembre 2000.

Remarque générale: avec l'entrée en vigueur de l'accord Suisse - UE le 1er juin 2002, plusieurs statuts ont été révisés et celui des saisonniers (permis A) aboli.

8. Etat civil

On distingue quatre états civils: célibataires, mariés, veufs et divorcés. Les couples séparés sont groupés avec les mariés.

Pour la première fois, il a également été demandé aux personnes mariées, veuves ou divorcées d'indiquer l'année de leur dernier changement d'état civil.

9. Lieu de naissance

Le lieu de naissance est la commune de domicile au moment de la naissance ou, pour les personnes nées à l'étranger, le pays de naissance. Dans le cas d'une naissance dans un établissement hospitalier (maternité, clinique), il fallait indiquer la commune de domicile de la mère au moment de la naissance.

Dans une partie des tableaux, les réponses sont classées en six catégories:

- Sans indication
- Même commune, même canton
- Autre commune, même canton
- Autre commune, autre canton
- En Suisse, sans autre précision
- A l'étranger

D'autres tableaux présentent des réponses plus détaillées à cette question, par canton ou par pays de naissance. Dans le cas des pays étrangers, les Etats sont parfois regroupés par région (voir point 5).

10. Domicile actuel

Par domicile actuel, on entend le domicile économique des personnes au 5 décembre 2000, jour du recensement.

11. Domicile 5 ans avant le recensement

Les personnes devaient indiquer leur domicile au 5 décembre 1995.

Dans une partie des tableaux, les réponses sont classées en huit catégories:

- Sans indication
- Même adresse, même commune
- Autre adresse, même commune

- Autre commune, même canton
- Autre commune, autre canton
- En Suisse, sans autre précision
- A l'étranger
- Enfants de moins de 5 ans

Des réponses plus détaillées à cette question, par canton ou par pays de domicile 5 ans avant le recensement, sont disponibles. Dans le cas des pays étrangers, les Etats sont parfois regroupés par région (voir point 5).

12. Langue

Langue principale

Depuis 1860, le recensement de la population comprend une question concernant la langue. Est considérée comme langue principale la langue dans laquelle une personne pense et qu'elle maîtrise le mieux. Cette définition correspond à la désignation de «langue maternelle» qui était en usage jusqu'en 1980.

Les personnes bilingues ont dû opérer un choix et n'indiquer qu'une seule langue principale. Lorsque plusieurs langues ont été indiquées, la priorité a été donnée à la langue parlée habituellement dans la région considérée ou à la langue principale de la personne de référence du ménage. Pour les enfants qui ne parlaient pas encore, il fallait indiquer la langue de la mère.

Langue régionale - région linguistique

On entend par langue régionale les variantes littéraires et dialectales de la langue dominante d'une région. L'attribution d'une commune à une région linguistique est fondée sur la majorité linguistique relative ou absolue dans la commune.

Langue nationale

Les quatre langues nationales sont l'allemand, le français, l'italien et le romanche. Les «autres langues nationales» désignent chacune des trois langues nationales qui ne sont pas la langue régionale dans la région linguistique considérée.

Dans certains tableaux, seules les principales langues non nationales (plus de 10'000 locuteurs) sont présentées selon leur importance numérique sur le plan national, comme suit:

- Serbe et croate
- Albanais
- Portugais
- Espagnol (y compris catalan et galicien)
- Anglais
- Turc
- Tamil
- Arabe
- Néerlandais
- Autres langues non nationales

Remarque: contrairement à 1990, les langues turques n'ont plus été regroupées, seul le turc est mentionné dans les tableaux en 2000.

Langue parlée habituellement

Le questionnaire individuel posait deux questions concernant les langues parlées dans la vie quotidienne. On distinguait d'une part la langue parlée à la maison et, d'autre part, celle parlée à l'école ou au travail.

Outre les quatre langues nationales, le questionnaire indiquait comme réponses possibles: les formes dialectales de l'allemand ou de l'italien, un patois romand, l'anglais et les «autres langues».

Par contre, il n'est pas fait de distinction en ce qui concerne le romanche. Celui-ci englobe tous les idiomes parlés dans les Grisons, à savoir le sursilvan, le sutsilvan, le surmiran, le puter et le vallader, et comprend aussi le frioulan et le ladin des Dolomites que parlent des immigrés italiens.

Mono-, bi- et multilinguisme

Les personnes ayant indiqué une seule langue parlée habituellement sont considérées comme monolingues. Le «Programme standard de tableaux» ne fait pas de distinction entre langue littéraire et dialecte. On parle de bilinguisme dans le cas de deux langues parlées habituellement et de multilinguisme dans le cas d'au moins trois langues parlées habituellement. L'expression «plurilinguisme» englobe le bilinguisme et le multilinguisme.

Monolinguisme et plurilinguisme (en référence aux quatre langues nationales)

Le monolinguisme (en référence aux quatre langues nationales) concerne les personnes qui ont indiqué parler habituellement une seule langue nationale. La maîtrise d'autres langues n'est pas considérée ici. De même, le plurilinguisme (en référence aux quatre langues nationales) concerne toute personne ayant indiqué parler habituellement au moins deux langues nationales, abstraction faite de la connaissance d'autres langues.

13. Religion

Depuis 1850, les recensements de la population prennent en compte la religion. La question posée jusqu'en 1980 portait sur la religion. Elle a été légèrement modifiée dès le recensement de 1990 et a porté sur l'Eglise ou la communauté religieuse à laquelle les personnes appartiennent.

Les Eglises et les communautés religieuses sont regroupées comme suit dans le «Programme standard de tableaux»:

1. Eglises et communautés chrétiennes
 - 1.1 Eglises et communautés protestantes
 - Eglise évangélique réformée
 - Eglise évangélique méthodiste
 - Communautés néo-piétistes et évangéliques

- Eglises évangéliques pentecôtistes
 - Eglises néo-apostoliques
 - Témoins de Jéhovah
 - Autres Eglises et communautés protestantes
- 1.2 Eglise catholique romaine
 - 1.3 Eglise catholique-chrétienne
 - 1.4 Eglises chrétiennes-orthodoxes
 - 1.5 Autres communautés chrétiennes
 2. Communauté de confession juive
 3. Communautés islamiques
 4. Autres Eglises et communautés religieuses
 - Communautés bouddhistes
 - Communautés hindouistes
 - Eglises et communautés religieuses restantes
 5. Aucune appartenance
 6. Sans indication

Remarque: en 2000, les «Eglises néo-apostoliques» et les «Témoins de Jéhovah» sont des sous-groupes des «Eglises et communautés protestantes» et non plus des «Autres communautés chrétiennes», comme c'était le cas en 1990.



Recensement fédéral de la population de l'an 2000

La protection des données et le secret statistique sont réglés par les articles 4 et 5 de la loi fédérale sur le recensement fédéral de la population. Les réponses de la première page peuvent être utilisées par votre commune pour mettre à jour ou corriger le registre des habitants.

Questionnaire individuel

5 décembre 2000

A remplir par la commune

Commune: N° OFS: N° de registre:

N° de bâtiment: Dom: Commune du domicile civil:

N° de secteur de recensement: N° de ménage 1: N° de ménage 2:

1 2 3



Veillez utiliser un stylo-feutre ou un stylo (noir ou bleu) et non pas un crayon. Vérifiez également si les informations déjà imprimées sont correctes. Nous vous remercions de corriger les erreurs éventuelles.

Veillez écrire en lettres majuscules: A B C D E F
Lorsqu'un choix de réponses est proposé, veuillez marquer d'une croix la ou les réponse(s) voulue(s):

A. Nom et adresse

Nom:

Prénom(s):

Domicile (pour les sous-locataires) Logeur/euse: C / O

Etage: Rue: N°:

NPA: Localité:

B. Avez-vous un deuxième domicile?

non (uniquement le domicile A)

oui, à savoir:

Domicile (pour les sous-locataires) Logeur/euse: C / O

Etage: Rue: N°:

NPA: Localité:

Canton: ou pays étranger:

A quel domicile vivez-vous la plupart du temps (4 jours ou plus par semaine)?

au domicile A

au domicile B

1. Date de naissance

jour: mois: année:

2. Sexe

féminin masculin

3. Etat civil

Les personnes mariées indiquent l'année de leur mariage actuel. Les personnes séparées de corps cochent la rubrique «marié(e)».

célibataire veuf/veuve depuis: (année)

marié(e) depuis: (année) divorcé(e) depuis: (année)

4. Nationalité

Les Suisses cochent la rubrique «nationalité suisse» et indiquent, le cas échéant, leur seconde nationalité.

Nationalité suisse

a) Depuis quand avez-vous la nationalité suisse? depuis la naissance ou depuis: (année)

b) Possédez-vous une autre nationalité (en plus de la nationalité suisse)?

non oui de quel pays?

Les personnes qui sont ressortissantes de plusieurs pays étrangers indiquent l'Etat dont elles ont obtenu la nationalité en dernier. Les apatrides et réfugiés indiquent leur pays d'origine.

Nationalité étrangère

a) De quel pays avez-vous la nationalité?

Italie France Portugal Turquie Croatie

Allemagne Autriche Espagne Rép. de Yougoslavie Rép. de Macédoine

autre pays, à savoir:

Le type (A, B, C, F, L, N, S) est imprimé en grandes lettres sur les autorisations dont il est question ici.

b) Type d'autorisation de séjour, statut

autorisation d'établissement (permis C) requérant(e) d'asile (permis N) autorisation de séjour de courte durée (permis L)

autorisation de séjour annuel (permis B) personne à protéger (permis S) autorisation du Département fédéral des affaires étrangères

autorisation saisonnière (permis A) étranger/ère admis(e) provisoirement (permis F) autre statut

5. Domicile il y a 5 ans: où habitez-vous le 5 décembre 1995?

- à la même adresse qu'aujourd'hui (domicile A)
- dans la même commune (domicile A), mais à une autre adresse
- dans une autre commune, à savoir:

NPA: Localité: Canton:

- à l'étranger Pays:

6. Commune de domicile au moment de la naissance: où habitait votre mère au moment de votre naissance?

- la commune du domicile A
- une autre commune, à savoir: Canton:
- à l'étranger Pays:

7. De quelle Eglise ou de quelle communauté religieuse faites-vous partie?

- de l'Eglise catholique romaine
- de l'Eglise réformée évangélique (protestante)
- de l'Eglise catholique-chrétienne (vieille-catholique)
- d'une communauté israélite
- aucune
- d'une communauté musulmane
- d'une communauté orthodoxe (russe, grecque ou serbe)
- d'une autre Eglise ou communauté religieuse, à savoir:

8. Langue

Pour les enfants qui ne savent pas encore parler, on indique la langue de leur mère.
Les personnes de langue frioulane ou ladine cochent la réponse «romanche» et non pas «italien».

a) Quelle est la langue dans laquelle vous pensez et que vous savez le mieux? (une seule réponse possible)

- allemand
- français
- italien
- romanche
- une autre langue, à savoir:

b) Quelle(s) langue(s) parlez-vous habituellement? (plusieurs réponses possibles)

Les écoliers et les étudiants n'indiquent pas les langues qu'ils apprennent, mais uniquement celle(s) qu'ils parlent habituellement à l'école.

	dialecte alémanique	allemand	patois romand	français	dialecte tessinois ou italo-grison	italien	romanche	anglais	autre(s) langue(s)
à l'école, au travail	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>				
à la maison, avec les proches	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>				

9. Etes-vous père ou mère d'un ou de plusieurs enfants?

Indiquez également les enfants adultes ou décédés.

- non
- oui a) Combien d'enfants?
- b) Quelle est l'année de naissance de votre/vos enfant(s)? le 1er: le 2e: le 3e: le 4e:

Si vous avez plus de 4 enfants, veuillez indiquer également l'année de naissance de votre dernier-né:

10. Veuillez indiquer votre situation dans le ménage (une seule réponse)

Toutes les personnes qui vivent dans un même logement forment un seul ménage. Par chef(fe) de ménage, on entend toute personne qui est responsable économiquement et socialement du ménage. Les membres d'un couple (avec ou sans enfants) sont tous deux chefs de ménage.

chef(fe) de ménage

- personne vivant seule
- époux, épouse
- personne vivant en union libre
- personne élevant seule son/ses enfant(s)
- autre chef(fe) de ménage

apparenté(e) au(x) chef(s) de ménage

- fils, fille, beau-fils, belle-fille
- père, mère, beau-père, belle-mère
- frère, soeur
- autre parent du/des chef(s) de ménage

autre situation dans le ménage

- membre d'une communauté d'habitation, personne non apparentée partageant le logement
- employé(e), garçon/fille au pair
- locataire de chambre, sous-locataire
- autre personne vivant dans le ménage (par ex.: enfant placé, pensionnaire)

11. Formation

Indiquez toutes les formations achevées dans la colonne a) et la formation en cours dans la colonne b).

a) Formations achevées (cocher tous les niveaux terminés)

b) Formation en cours (une seule réponse)

- | | | |
|-----------------------|-----------------------|---|
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | aucune |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | scolarité obligatoire (école primaire, école secondaire, cycle d'orientation, prégyrnase, classe spéciale) |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | école de culture générale (2 ans), école d'administration et des transports, cours préparatoire aux prof. paramédicales (1 ou 2 ans), école ou cours préparant à une formation prof., formation professionnelle élémentaire (avec contrat de formation) |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | apprentissage (CFC ou équivalent) ou école professionnelle à plein temps (par ex.: école de commerce, école de métiers) |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | lycée, école préparant à la maturité gymnasiale ou professionnelle, école de degré diplôme (3 ans) |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | écoles normales (par ex. jardin d'enfants, école primaire), enseignants de musique, enseignants de sport |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | formation professionnelle supérieure (obtention d'un brevet fédéral, d'un diplôme ou de la maîtrise fédérale, école supérieure de gestion commerciale, technicien ET) |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | école professionnelle supérieure (par ex.: ETS, ESCEA, ESAA, institut d'études sociales), d'une durée minimale de 3 ans en cas de formation à plein temps (y compris diplôme postgrade) |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | haute école spécialisée (y compris diplôme postgrade) |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | université, haute école (y compris diplôme postgrade) |

Les questions 12, 13 et 14 s'adressent aux personnes âgées de 15 ans et plus

12. Profession apprise, diplôme le plus élevé

Exemples: «EMPLOYÉE DE COMMERCE», «MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN», «INFIRMIÈRE SIG/CRS», «LICENCE EN DROIT», «DR. MED.»

Donnez si possible la désignation officielle.

13. Vie active: situation actuelle

Cochez toutes les réponses qui conviennent.

Vous exercez une activité professionnelle si

- vous travaillez une heure ou plus par semaine contre rémunération
- vous travaillez dans l'entreprise familiale sans rémunération
- vous êtes actuellement en congé maladie, en congé maternité payé ou au service militaire, mais êtes habituellement actif ou active occupé(e).

Comptez aussi les petits jobs occasionnels.

Les apprentis cochent «une activité professionnelle» et «en formation». Ils inscrivent également la durée consacrée à chaque activité.

- | | | | | |
|-----------------------|---|---|----------------------|--------|
| <input type="radio"/> | une activité professionnelle à plein temps | → | <input type="text"/> | heures |
| <input type="radio"/> | une activité professionnelle à temps partiel | → | <input type="text"/> | heures |
| <input type="radio"/> | plusieurs activités professionnelles à temps partiel | → | <input type="text"/> | heures |
| <input type="radio"/> | au chômage | | | |
| <input type="radio"/> | non occupé(e), mais en quête d'un emploi | | | |
| <input type="radio"/> | non occupé(e), mais futur emploi garanti | | | |
| <input type="radio"/> | ni occupé(e), ni en quête d'emploi | | | |
| <input type="radio"/> | en formation (écolier/ière, étudiant[e], apprenti[e]) | → | <input type="text"/> | heures |
| <input type="radio"/> | rentier/ière, retraité(e) (rente de vieillesse, d'invalidité, etc.) | | | |

14. Travail familial et domestique, activités bénévoles (plusieurs réponses possibles)

Y compris la prise en charge d'enfants, de personnes handicapées ou de parents nécessitant des soins, qui vivent dans le même ménage.

«Bénévole» signifie: exercée gratuitement ou donnant seulement lieu à un dédommagement partiel, p.ex.:

- prise en charge de personnes qui ne font pas partie du ménage
- activité exercée au sein d'une organisation d'intérêt général, religieuse, de jeunesse ou de protection de l'environnement, d'une association de défense d'intérêts, d'une association sportive ou culturelle, d'un parti politique, d'une charge publique, etc.

- | | | | | |
|-----------------------|--------------------------------|---|----------------------|--------|
| <input type="radio"/> | travaux dans son propre ménage | → | <input type="text"/> | heures |
| <input type="radio"/> | activité bénévole | → | <input type="text"/> | heures |
| <input type="radio"/> | aucune activité de ce type | | | |

Les questions 15 et 16 s'adressent aux personnes actives occupées et aux apprentis

15. Quelle est actuellement votre situation dans la profession?

Veuillez vous référer à votre activité professionnelle principale. Une seule réponse possible.

- | | |
|-----------------------|--|
| <input type="radio"/> | indépendant(e) sans employé (commerçant, entrepreneur, profession libérale) |
| <input type="radio"/> | indépendant(e) avec employés (commerçant, entrepreneur, profession libérale) |
| <input type="radio"/> | collaborateur/trice dans l'entreprise d'un membre de la famille |
| | salarié(e) comme |
| <input type="radio"/> | apprenti(e) (avec contrat d'apprentissage) |
| <input type="radio"/> | collaborateur/trice dans sa propre société de capitaux (par ex. SA, S.à r.l.) |
| <input type="radio"/> | directeur/trice, fondé(e) de pouvoir, fonctionnaire supérieur(e) |
| <input type="radio"/> | cadre moyen ou inférieur (par ex.: chef de bureau, de service ou de groupe, gérant de succursale, chef d'atelier, contremaître, chef d'équipe) |
| <input type="radio"/> | employé(e), ouvrier/ière, stagiaire |
| <input type="radio"/> | autre situation, à savoir: |

16. Quelle profession exercez-vous actuellement?

Inscrivez si possible la dénomination exacte de votre activité professionnelle. On doit pouvoir clairement déduire de votre réponse le travail que vous effectuez, par ex.: «MEULEUR SUR MÉTAUX» (et non «MEULEUR»), «VENDEUSE DE TEXTILES» (et non «VENDEUSE»), «EMPLOYÉ DE BUREAU» (et non «EMPLOYÉ»), «DIRECTRICE DES FINANCES» (et non «DIRECTRICE»), «GREFFIER DE TRIBUNAL» (et non «LIC. EN DROIT»), «ARTISTE PEINTRE» (et non «PEINTRE»), «MAITRE D'ECOLE PRIMAIRE» (et non «ENSEIGNEMENT»).

Veillez vous référer à votre activité professionnelle principale. Une seule réponse possible.

Les questions 17 à 21 s'adressent aux personnes actives occupées, aux apprentis, aux écoliers et aux étudiants

Si vous travaillez et suivez une formation en même temps (par ex.: apprenti(e), étudiant(e) exerçant une activité professionnelle), veuillez remplir les deux colonnes.

Personnes actives occupées

- Si vous occupez plusieurs places de travail, indiquez l'adresse de la plus importante.
- Si votre profession implique des déplacements (ce qui est le cas, par exemple, des chauffeurs, des employés des chemins de fer ou des ouvriers du bâtiment), veuillez indiquer l'endroit où vous commencez votre travail habituellement.
- Les personnes travaillant à domicile indiquent l'adresse de leur employeur.

Ecoliers, étudiants

17. Où travaillez-vous, où commencez-vous votre travail normalement? Où allez-vous à l'école normalement?

Indiquez l'adresse exacte du lieu de travail:

Nom de l'entreprise:

Rue (ou dénomination usuelle):

N°:

NPA:

Localité (même située dans un pays limitrophe):

Canton: ou pays étranger:

- en déplacement (pas de lieu de travail fixe)

Les voyageurs de commerce cochent «en déplacement» et indiquent également l'adresse de leur employeur.

Indiquez l'adresse exacte de l'école:

Nom de l'école:

Rue (ou dénomination usuelle):

N°:

NPA:

Localité (même située dans un pays limitrophe):

Canton: ou pays étranger:

18. D'où partez-vous normalement pour vous rendre au travail ou à l'école?

- du domicile A (indiqué à la page 1)

- du domicile B (indiqué à la page 1)

- du domicile A (indiqué à la page 1)

- du domicile B (indiqué à la page 1)

19. Combien de temps vous faut-il normalement pour vous rendre au lieu de travail ou à l'école? (c.-à-d. de porte à porte)

- je travaille dans le bâtiment que j'habite

heure(s)

minute(s)

- j'habite dans le bâtiment de l'école

heure(s)

minute(s)

20. Combien de fois faites-vous normalement l'aller et retour entre le domicile et le lieu de travail ou de l'école?

a) par jour: une fois l'aller et retour

deux fois l'aller et retour

plus de deux fois l'aller et retour, à savoir: fois

b) combien de jours par semaine: jours

a) par jour: une fois l'aller et retour

deux fois l'aller et retour

plus de deux fois l'aller et retour, à savoir: fois

b) combien de jours par semaine: jours

21. Quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous normalement entre le domicile et le lieu de travail ou de l'école?

Indiquez tous les moyens de transport que vous utilisez durant une même journée pour vous rendre au travail ou à l'école.

aucun, uniquement à pied

bicyclette

vélomoteur

motocyclette, scooter

voiture (en tant que conducteur/trice)

voiture (en tant que passager/ère)

car de l'entreprise

train (CFF, chemins de fer privés)

tram, autobus urbain, trolleybus

car postal, autocar

autre moyen de transport (par ex.: bateau, téléphérique)

aucun, uniquement à pied

bicyclette

vélomoteur

motocyclette, scooter

voiture (en tant que conducteur/trice)

voiture (en tant que passager/ère)

car de l'école

train (CFF, chemins de fer privés)

tram, autobus urbain, trolleybus

car postal, autocar

autre moyen de transport (par ex.: bateau, téléphérique)

Disposez-vous d'un téléphone dans votre logement?

téléphone fixe

mobile (Natel)

aucun téléphone

Pour d'éventuelles précisions:

Numéro de téléphone du logement: /

Numéro de téléphone professionnel: /

Nous vous remercions de votre collaboration.

NOUVEAUX DÉFIS LIÉS AUX MUTATIONS DÉMOGRAPHIQUES

La structure démographique de la Suisse s'est fortement modifiée au cours des années 1990 du fait du vieillissement de la population, de l'individualisation du mode de vie et des migrations. Cette évolution nous place devant de nouveaux défis sociaux. Le nombre de jeunes adultes a sensiblement diminué, celui des personnes très âgées et des adultes d'âge mûr a fortement augmenté. En même temps, le nombre de célibataires et de personnes divorcées s'est accru et les femmes sont particulièrement touchées par la progression des divorces. Les différences entre Suisses et étrangers se sont affirmées en ce qui concerne le mariage, les formes de vie en couple et la structure par âge.

Moins de jeunes adultes, plus de personnes très âgées

Dans les années 90, la croissance démographique de la Suisse (entre 1990 et 2000: + 6,0%) a été très inégalement répartie entre les groupes d'âges. Elle a été de loin la plus forte dans le groupe des personnes âgées de plus de 80 ans (+17,4%) et dans le groupe des personnes de 45 à 64 ans (+14,8%). Avec 787 représentants en 2000 (dont 85,9% de femmes), le nombre de centenaires a plus que doublé en 10 ans. Lors du recensement de 1970, on n'en avait dénombré que 61.

Deux groupes d'âges ont diminué de 1990 à 2000: celui des enfants de moins de 6 ans (-1,1%) et surtout celui des jeunes adultes de 18 à 29 ans (-17,6%). Deux raisons expliquent le fort recul des jeunes adultes: d'une part le petit nombre d'enfants de la «génération de 68» et d'autre part la fin du recrutement de travailleurs étrangers dans les années 1990. Pour les enfants de moins de 6 ans, la baisse est due entièrement au recul du nombre d'enfants des Suisses. Le nombre d'enfants étrangers âgés de 0 à 5 ans a par contre fortement augmenté (+36,0%).

Le nombre de personnes de 65 ans et plus a davantage augmenté, dans les années 90, que celui des personnes en âge de travailler. Le rapport de dépendance des personnes âgées (rapport entre les personnes de 65 ans et plus et celles de 20 à 64 ans) est passé de 23,0% à 24,8%. Mais c'est surtout la structure par âge des personnes en âge de travailler qui s'est modifiée. Contrairement à 1990, il y a aujourd'hui moins de personnes de 20 à 39 ans que de personnes de 40 à 64 ans. Il y a quasiment autant de personnes qui s'approchent de la retraite (55-64 ans) que de personnes qui s'apprentent à entrer dans le monde professionnel (15-24 ans).

Plus de célibataires et de divorcés

Le nombre de célibataires augmente du fait de la hausse de l'âge au mariage et de l'évolution des formes de vie en couple. 46,1% de la population est encore célibataire à l'âge de 30 ans

(1970: 18,0%, 1990: 33,5%). Dans les années 1990, la propension au divorce a augmenté en même temps que se libérait le droit du divorce. Le nombre de divorcés a augmenté de 38,0% par rapport à 1990. 12,3% de la population de 48 à 58 ans est divorcée (1970: 3,8%, 1990: 8,7%).

75,3% de la population de 45 à 60 ans est mariée (1970: 79,4%, 1990: 78,5%). Le veuvage augmente dans le grand âge et touche surtout les femmes. De 70 à 90 ans, le rapport entre les sexes tombe de 80 hommes pour 100 femmes à 37 hommes pour 100 femmes, à cause de la mortalité plus élevée des hommes. Sur l'ensemble des femmes de 90 ans, 74,5% sont veuves. Cette proportion a un peu augmenté par rapport à 1990 (72,6%).

Les mariages et les divorces dépendent fortement du sexe et de la nationalité

Les femmes se marient en moyenne à peu près trois ans avant les hommes. 59,3% des femmes sont mariées à 30 ans (1990: 69,0%), contre seulement 42,0% des hommes (1990: 57,4%). Les hommes restent plus fréquemment célibataires que les femmes. 11,0% des hommes sont célibataires à l'âge de 50 ans, contre seulement 9,1% des femmes. Le rapport ne s'inverse qu'après 57 ans, lorsque les partenaires potentiels se font plus rares pour les femmes que pour les hommes.

De plus, les femmes sont confrontées au divorce plus tôt au cours de leur vie. Comme les chances de se remarier diminuent avec l'âge, le divorce se prolonge plus fréquemment chez les femmes que chez les hommes. A l'âge de 50 ans, la proportion de divorcés est de 14,4% chez les femmes et de 10,9% chez les hommes.

Le mariage et la vie de couple gardent un caractère nettement plus traditionnel chez les étrangers que chez les Suisses. Parmi les étrangers, 75,4% des femmes et 58,6% des hommes sont mariés à 30 ans, contre seulement 52,3% des Suissesses et 35,4% des Suisses. Les divorces sont moins fréquents dans la population étrangère. A l'âge de 50 ans, seulement 8,2% des étrangères et 8,9% des étrangers sont divorcés, contre 15,5% des Suissesses et 11,4% des Suisses.

Structure démographique de la population étrangère

La proportion moyenne d'étrangers dans la population résidante est de 20,5%, mais ce chiffre cache une réalité très contrastée. La proportion d'étrangers est particulièrement élevée parmi les petits enfants et les enfants en âge scolaire. Aujourd'hui, 25,8% des enfants de 0 à 5 ans n'ont pas la nationalité suisse (1990: 18,7%). La proportion de jeunes enfants est de 31,0% dans les villes (16,0% dans les campagnes). Elle atteint même 45,0% dans les cinq grandes villes du pays.

La proportion d'étrangers a très fortement augmenté depuis 1990 parmi les femmes de 20 à 45 ans alors qu'elle est restée à peu près stable parmi les hommes du même groupe d'âges. 29,7% des femmes de 24 à 32 ans – âge important au regard du travail et de la famille – sont aujourd'hui des étrangères (1990: 19,9%). Cette évolution est due, d'une part, à la suppression

de l'acquisition automatique de la nationalité par mariage avec un homme suisse et d'autre part à la «féminisation» des migrations dans les années 1990.

A partir de 47 ans, la part des étrangers tombe au-dessous de la moyenne. Elle est de 8,2% parmi les retraités de 65 à 79 ans et de 4,0% parmi les personnes de plus de 80 ans. Il y a peu de retraités parmi les étrangers en Suisse, même si leur nombre a sensiblement augmenté depuis 1990, surtout parmi les ressortissants italiens et allemands.

La structure par âge varie fortement selon les cantons et les communes

La part des personnes de plus de 64 ans varie entre 2,5% et 50,0% selon les communes (moyenne: 15,4%). Elle est particulièrement élevée dans les centres urbains, le long de la chaîne du Jura et dans certaines vallées préalpines et alpines des cantons de Berne, de Vaud, du Tessin, de Glaris, d'Uri et des Grisons.

La part de la population de moins de 20 ans varie entre 2,9% et 41,8% (moyenne: 22,9%). Elle est élevée dans les régions rurales de Suisse centrale et orientale, et particulièrement faible dans les centres urbains, dans les communes suburbaines des grandes villes, au pied du Jura, dans nombre de vallées alpines et au Tessin.

Les personnes de 20 à 39 ans habitent de préférence dans les villes (et aussi, autour de Zurich, dans les communes suburbaines). Les personnes de 40 à 64 ans, en revanche, sont sous-représentées dans les centres urbains. Elles habitent plus souvent dans les communes périurbaines et dans les communes rurales proches des agglomérations.

Les cantons économiquement dynamiques et fortement urbanisés de Zoug, de Zurich et de Genève possèdent la structure par âge la plus favorable du point de vue économique (relativement peu d'enfants, d'adolescents et de personnes âgées, beaucoup de personnes en âge de travailler). La structure par âge est défavorable (relativement beaucoup d'enfants, d'adolescents et de personnes âgées, peu de personnes en âge de travailler) dans quelques régions industrielles traditionnelles et dans quelques cantons périphériques: Uri, Glaris, Obwald, Thurgovie, Schaffhouse, les deux Appenzell, Soleure, Jura et Neuchâtel.

Les cantons de Bâle-Ville, de Schaffhouse, du Tessin et de Berne sont particulièrement touchés par le vieillissement démographique (proportion de personnes âgées supérieure à la moyenne, relativement peu d'enfants). En revanche, le vieillissement démographique est moins marqué dans les cantons centraux de Zoug, de Lucerne, de Schwytz, d'Obwald et de Nidwald, ainsi que dans les cantons de Fribourg, de Vaud, du Valais, d'Argovie, de Saint-Gall et de Thurgovie.

Immigrés, doubles nationaux et naturalisés

Le critère de distinction entre les étrangers et les Suisses est la nationalité. Or, comme la nationalité peut s'acquérir ou se perdre dans le cadre d'une procédure politico-administrative, et comme la double nationalité est autorisée en Suisse, ce critère se prête mal à l'étude des migrations internationales. Le lieu de naissance, qui indique si une personne est née dans un pays ou si elle y a immigré, est un critère plus pertinent, en particulier pour les comparaisons interna-

tionales. Le recensement 2000 a produit pour la première fois, en plus des données sur le lieu de naissance, des informations sur la double nationalité et sur le mode d'acquisition de la nationalité.

77,6% de la population est née en Suisse. Parmi ces personnes, 93,8% sont de nationalité suisse ou doubles nationales (49,0% de femmes, 51,0% d'hommes). 6,2% ont seulement un passeport étranger.

22,4% de la population est née à l'étranger et a immigré en Suisse (51,9% de femmes, 48,1% d'hommes). Parmi ces personnes, 29,3% sont de nationalité suisse ou doubles nationales (64,8% de femmes, 35,2% d'hommes). 70,7% ont seulement un passeport étranger.

8,6% des ressortissants suisses ont une double nationalité (495'000 personnes). Ce groupe comprend 59,2% de femmes et 40,8% d'hommes. Sur l'ensemble des doubles nationaux, 351'000 (70,9%) ont la nationalité d'un pays de l'Union européenne (surtout l'Italie, l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Autriche). 43,4% des doubles nationaux sont nés à l'étranger, 56,6% sont nés en Suisse. 50,3% des doubles nationaux ont acquis la nationalité suisse par naturalisation (65,6% de femmes, 34,4% d'hommes), 49,7% sont Suisses par filiation. 9,3% de tous les ressortissants suisses ont acquis leur nationalité par naturalisation et 90,7% sont Suisses par filiation.

Werner Haug, vice-directeur de l'OFS

Population résidante selon des groupes d'âges, l'état civil, la nationalité et le sexe, en 1990 et 2000, en nombres absolus et variation 1990-2000 en %

Tableau 1.1

	Population résidante								
	Total			Hommes			Femmes		
	1990	2000	Variation en %	1990	2000	Variation en %	1990	2000	Variation en %
Total	6 873 687	7 288 010	6,0	3 390 212	3 567 567	5,2	3 483 475	3 720 443	6,8
0 à 6 ans	552 361	552 748	0,1	282 533	283 579	0,4	269 828	269 169	-0,2
7 à 15 ans	682 626	775 365	13,6	350 187	396 815	13,3	332 439	378 550	13,9
16 à 19 ans	346 587	337 500	-2,6	178 753	173 504	-2,9	167 834	163 996	-2,3
20 à 24 ans	535 958	431 272	-19,5	277 046	218 823	-21,0	258 912	212 449	-17,9
25 à 44 ans	2 202 820	2 275 662	3,3	1 137 735	1 146 357	0,8	1 065 085	1 129 305	6,0
45 à 64 ans	1 564 450	1 796 457	14,8	770 755	894 904	16,1	793 695	901 553	13,6
65 à 79 ans	734 366	820 119	11,7	312 490	355 969	13,9	421 876	464 150	10,0
80 ans et plus	254 519	298 887	17,4	80 713	97 616	20,9	173 806	201 271	15,8
Célibataires	2 895 681	3 064 734	5,8	1 532 078	1 618 315	5,6	1 363 603	1 446 419	6,1
Mariés, y c. séparés	3 266 943	3 400 396	4,1	1 666 140	1 711 198	2,7	1 600 803	1 689 198	5,5
Veufs	415 544	414 945	-0,1	71 333	70 100	-1,7	344 211	344 845	0,2
Divorcés	295 519	407 935	38,0	120 661	167 954	39,2	174 858	239 981	37,2
	Suisses								
	Total			Hommes			Femmes		
	1990	2000	Variation en %	1990	2000	Variation en %	1990	2000	Variation en %
Total	5 628 255	5 792 461	2,9	2 665 344	2 766 020	3,8	2 962 911	3 026 441	2,1
0 à 6 ans	449 120	411 283	-8,4	229 307	210 748	-8,1	219 813	200 535	-8,8
7 à 15 ans	553 283	602 908	9,0	283 068	307 590	8,7	270 215	295 318	9,3
16 à 19 ans	275 833	263 841	-4,3	141 770	134 668	-5,0	134 063	129 173	-3,6
20 à 24 ans	415 320	320 089	-22,9	209 943	161 524	-23,1	205 377	158 565	-22,8
25 à 44 ans	1 694 405	1 667 659	-1,6	821 075	824 041	0,4	873 330	843 618	-3,4
45 à 64 ans	1 300 001	1 487 099	14,4	608 607	713 411	17,2	691 394	773 688	11,9
65 à 79 ans	696 753	752 687	8,0	294 575	320 666	8,9	402 178	432 021	7,4
80 ans et plus	243 540	286 895	17,8	76 999	93 372	21,3	166 541	193 523	16,2
Célibataires	2 367 867	2 433 396	2,8	1 237 405	1 272 129	2,8	1 130 462	1 161 267	2,7
Mariés, y c. séparés	2 616 457	2 627 008	0,4	1 265 543	1 295 315	2,4	1 350 914	1 331 693	-1,4
Veufs	389 994	384 397	-1,4	65 323	63 391	-3,0	324 671	321 006	-1,1
Divorcés	253 937	347 660	36,9	97 073	135 185	39,3	156 864	212 475	35,5
	Etrangers								
	Total			Hommes			Femmes		
	1990	2000	Variation en %	1990	2000	Variation en %	1990	2000	Variation en %
Total	1 245 432	1 495 549	20,1	724 868	801 547	10,6	520 564	694 002	33,3
0 à 6 ans	103 241	141 465	37,0	53 226	72 831	36,8	50 015	68 634	37,2
7 à 15 ans	129 343	172 457	33,3	67 119	89 225	32,9	62 224	83 232	33,8
16 à 19 ans	70 754	73 659	4,1	36 983	38 836	5,0	33 771	34 823	3,1
20 à 24 ans	120 638	111 183	-7,8	67 103	57 299	-14,6	53 535	53 884	0,7
25 à 44 ans	508 415	608 003	19,6	316 660	322 316	1,8	191 755	285 687	49,0
45 à 64 ans	264 449	309 358	17,0	162 148	181 493	11,9	102 301	127 865	25,0
65 à 79 ans	37 613	67 432	79,3	17 915	35 303	97,1	19 698	32 129	63,1
80 ans et plus	10 979	11 992	9,2	3 714	4 244	14,3	7 265	7 748	6,6
Célibataires	527 814	631 338	19,6	294 673	346 186	17,5	233 141	285 152	22,3
Mariés, y c. séparés	650 486	773 388	18,9	400 597	415 883	3,8	249 889	357 505	43,1
Veufs	25 550	30 548	19,6	6 010	6 709	11,6	19 540	23 839	22,0
Divorcés	41 582	60 275	45,0	23 588	32 769	38,9	17 994	27 506	52,9

Indicateurs démographiques (âge) par canton, zone rurale/zone urbaine et catégorie de communes, en 2000

Tableau 1.2

	Population résidante (total)	Part des 0-19 dans la population résidante en %	Part des 20-64 dans la population résidante en %	Part des 65+ dans la population résidante en %	Rapport de dépendance vieillesse (65+ / 20-64) en %	Rapport de dépendance jeunesse (0-19 / 20-64) en %
Suisse	7 288 010	22,9	61,8	15,4	24,8	37,0
Canton						
ZH	1 247 906	20,5	64,4	15,0	23,3	31,9
BE	957 197	22,0	60,9	17,1	28,1	36,1
LU	350 504	25,2	60,3	14,5	24,1	41,8
UR	34 777	25,0	58,6	16,4	28,0	42,7
SZ	128 704	25,6	61,4	12,9	21,1	41,7
OW	32 427	26,7	59,3	14,1	23,7	44,9
NW	37 235	24,4	62,4	13,2	21,2	39,1
GL	38 183	25,0	58,0	17,0	29,3	43,0
ZG	100 052	23,0	64,6	12,3	19,0	35,6
FR	241 706	25,6	61,5	12,9	21,0	41,7
SO	244 341	23,4	60,5	16,1	26,6	38,7
BS	188 079	17,2	61,7	21,0	34,1	27,9
BL	259 374	21,9	62,2	15,9	25,6	35,2
SH	73 392	22,7	59,5	17,8	29,9	38,1
AR	53 504	25,7	58,0	16,3	28,1	44,3
AI	14 618	29,4	54,6	16,0	29,2	53,8
SG	452 837	25,6	60,0	14,4	24,0	42,7
GR	187 058	23,3	61,1	15,6	25,6	38,1
AG	547 493	24,3	62,3	13,4	21,6	38,9
TG	228 875	26,5	59,5	14,0	23,5	44,5
TI	306 846	19,8	62,3	17,8	28,6	31,8
VD	640 657	23,3	61,8	14,9	24,1	37,8
VS	272 399	24,4	60,6	15,1	24,9	40,2
NE	167 949	22,8	60,3	16,9	28,0	37,8
GE	413 673	21,8	63,8	14,4	22,6	34,2
JU	68 224	25,0	58,4	16,6	28,5	42,8
Zone urbaine/zone rurale						
Zone urbaine	5 345 452	21,6	62,9	15,5	24,6	34,4
Zone rurale	1 942 558	26,2	58,7	15,1	25,7	44,6
Catégorie de communes, par taille						
100'000 +	961 343	16,8	64,9	18,3	28,1	25,9
50'000-99'999	222 605	19,2	62,6	18,2	29,1	30,7
20'000-49'999	643 780	21,2	62,0	16,8	27,1	34,2
10'000-19'999	1 234 228	21,8	62,6	15,6	24,9	34,7
5'000-9'999	1 241 997	23,9	61,7	14,4	23,4	38,7
2'000-4'999	1 590 027	25,0	60,9	14,1	23,2	41,1
1'000-1'999	732 405	26,1	60,2	13,7	22,7	43,4
< 1'000	661 625	25,8	59,4	14,8	24,9	43,5

Indicateurs démographiques (étrangers) par canton, zone rurale/zone urbaine et catégorie de communes, en 2000

Tableau 1.3

	Population résidente (total)	Part des étrangers dans la population résidente en %	Etrangers 0-19 en % de la population résidente 0-19	Etrangers 20-39 en % de la population résidente 20-39	Etrangers 65+ en % de la population résidente 65+
Suisse	7 288 010	20,5	23,3	27,6	7,1
Canton					
ZH	1 247 906	22,5	26,4	29,8	7,1
BE	957 197	12,6	15,4	18,5	3,1
LU	350 504	15,9	19,2	21,4	4,0
UR	34 777	8,8	9,8	12,3	2,2
SZ	128 704	15,8	19,0	20,1	4,1
OW	32 427	11,9	12,6	16,4	3,6
NW	37 235	9,7	9,7	13,2	3,6
GL	38 183	20,8	25,2	30,0	4,6
ZG	100 052	20,2	23,5	25,6	6,7
FR	241 706	14,7	17,2	20,4	3,5
SO	244 341	17,4	22,4	24,0	4,8
BS	188 079	27,9	39,0	38,5	6,7
BL	259 374	17,7	21,5	25,3	5,1
SH	73 392	20,6	24,8	29,0	6,6
AR	53 504	14,8	14,9	22,5	3,6
AI	14 618	10,6	10,0	15,9	2,9
SG	452 837	20,1	23,5	26,7	5,5
GR	187 058	15,1	12,8	22,9	5,3
AG	547 493	19,4	23,2	26,2	5,5
TG	228 875	19,6	21,4	26,6	5,7
TI	306 846	25,7	26,5	30,5	16,2
VD	640 657	27,6	30,8	36,8	10,9
VS	272 399	17,3	19,5	24,5	5,7
NE	167 949	23,0	24,5	32,5	8,0
GE	413 673	38,1	39,4	44,9	20,6
JU	68 224	12,8	12,2	19,4	4,1
Zone urbaine/zone rurale					
Zone urbaine	5 345 452	23,4	27,3	30,8	8,4
Zone rurale	1 942 558	12,5	14,0	18,0	3,5
Catégorie de communes, par taille					
100'000 +	961 343	31,9	41,8	39,2	10,3
50'000-99'999	222 605	23,9	31,6	30,8	6,8
20'000-49'999	643 780	26,2	32,5	34,3	9,1
10'000-19'999	1 234 228	24,6	30,0	32,2	8,2
5'000-9'999	1 241 997	20,9	24,3	27,8	7,2
2'000-4'999	1 590 027	16,4	18,3	22,5	5,6
1'000-1'999	732 405	11,9	12,2	16,7	4,3
< 1'000	661 625	8,5	7,7	12,7	3,3

Indicateurs démographiques (état civil) par canton, zone rurale /zone urbaine et catégorie de communes, en 2000

Tableau 1.4

	Population résidente (total)	Part des célibataires 20+ dans la population résidente 20+ en %	Part des mariés, y c. séparés dans la population résidente en %	Part des veufs dans la population résidente en %	Part des divorcés dans la population résidente en %
Suisse	7 288 010	24,9	46,7	5,7	5,6
Canton					
ZH	1 247 906	27,8	45,4	5,3	6,7
BE	957 197	25,0	46,9	6,4	5,2
LU	350 504	26,7	45,4	5,4	4,0
UR	34 777	24,3	48,4	5,9	2,5
SZ	128 704	25,5	46,1	4,8	4,5
OW	32 427	26,9	45,3	5,2	3,2
NW	37 235	26,5	46,4	4,9	4,3
GL	38 183	20,8	47,7	7,1	4,8
ZG	100 052	27,4	46,8	4,2	4,9
FR	241 706	25,2	46,1	5,3	4,3
SO	244 341	21,8	48,5	6,0	5,4
BS	188 079	29,4	43,4	7,5	7,6
BL	259 374	21,6	50,4	5,5	5,4
SH	73 392	21,6	48,2	6,7	5,8
AR	53 504	22,3	46,5	6,1	5,2
AI	14 618	24,3	45,6	5,4	2,5
SG	452 837	23,9	46,0	5,5	5,1
GR	187 058	25,7	46,7	5,8	4,5
AG	547 493	22,9	48,4	5,0	5,0
TG	228 875	21,8	46,9	5,4	5,3
TI	306 846	24,1	48,3	6,9	5,6
VD	640 657	24,3	46,2	5,6	6,3
VS	272 399	22,5	48,6	5,9	4,2
NE	167 949	21,9	47,3	6,5	6,5
GE	413 673	26,4	45,0	5,1	7,5
JU	68 224	20,8	48,5	6,6	4,3
Zone urbaine/zone rurale					
Zone urbaine	5 345 452	25,8	46,3	5,7	6,2
Zone rurale	1 942 558	22,3	47,7	5,8	3,9
Catégorie de communes, par taille					
100'000 +	961 343	34,5	40,0	6,6	8,0
50'000-99'999	222 605	30,8	42,6	6,6	6,8
20'000-49'999	643 780	25,9	45,6	6,3	6,6
10'000-19'999	1 234 228	24,3	47,3	5,8	6,2
5'000-9'999	1 241 997	23,0	47,9	5,4	5,3
2'000-4'999	1 590 027	22,2	48,3	5,4	4,7
1'000-1'999	732 405	21,6	48,7	5,1	4,2
< 1'000	661 625	21,6	48,8	5,4	3,9

Centenaires selon le sexe et l'état civil, de 1900 à 2000

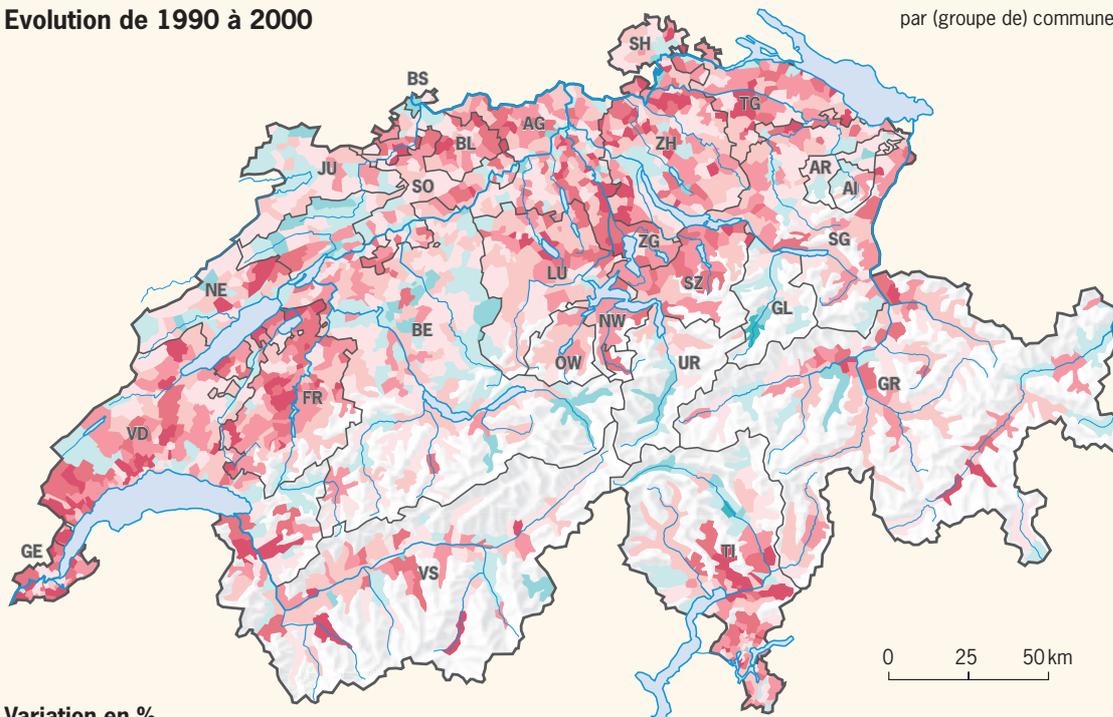
Tableau 1.5

	Recensements										
	1900	1910	1920	1930	1941	1950	1960	1970	1980	1990	2000
Total											
Total	2	2	3	7	17	12	23	61	179	377	787
Célibataires	-	-	2	1	1	1	3	10	27	70	132
Mariés, y c. séparés	-	-	-	-	-	-	1	3	7	12	24
Veufs	2	2	1	6	16	11	19	48	141	286	602
Divorcés	-	-	-	-	-	-	-	-	4	9	29
Hommes											
Total	-	-	1	3	6	3	4	16	43	63	111
Célibataires	-	-	1	-	-	-	-	1	1	4	11
Mariés, y c. séparés	-	-	-	-	-	-	-	3	5	11	16
Veufs	-	-	-	3	6	3	4	12	36	48	82
Divorcés	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	2
Femmes											
Total	2	2	2	4	11	9	19	45	136	314	676
Célibataires	-	-	1	1	1	1	3	9	26	66	121
Mariées, y c. séparées	-	-	-	-	-	-	1	-	2	1	8
Veuves	2	2	1	3	10	8	15	36	105	238	520
Divorcées	-	-	-	-	-	-	-	-	3	9	27

Carte 1.1 Population résidente

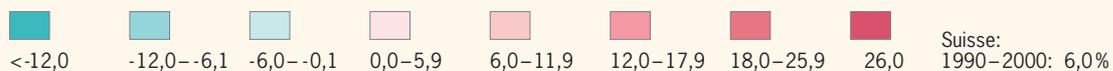
Evolution de 1990 à 2000

par (groupe de) communes



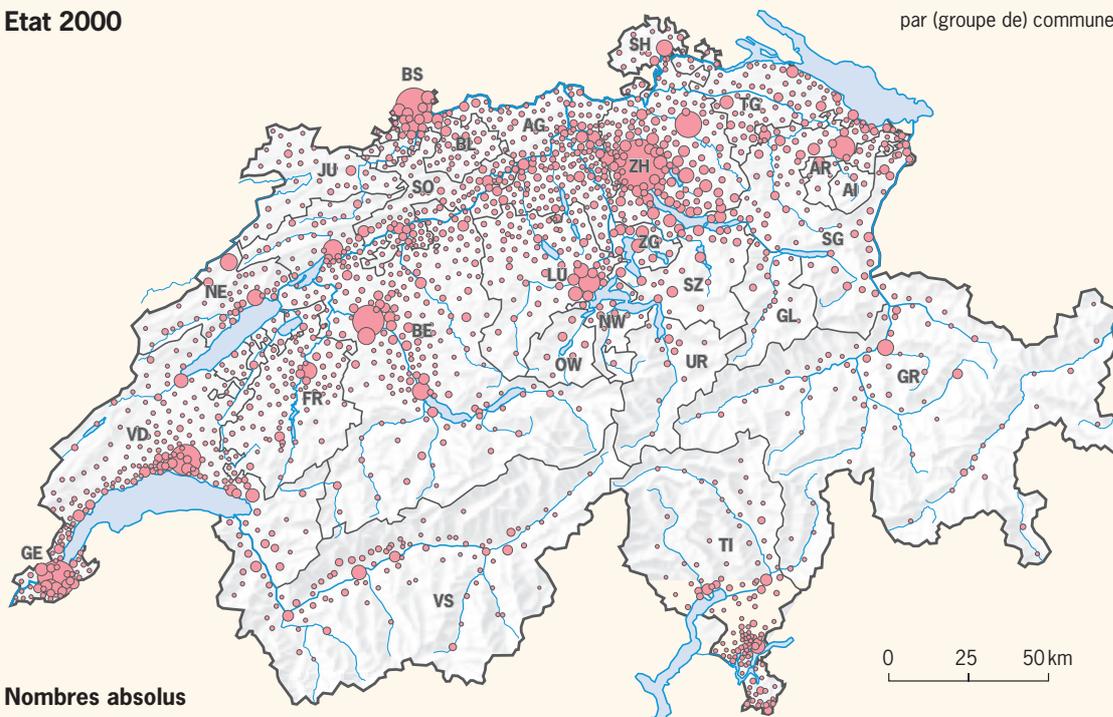
0 25 50 km

Variation en %



Etat 2000

par (groupe de) communes



0 25 50 km

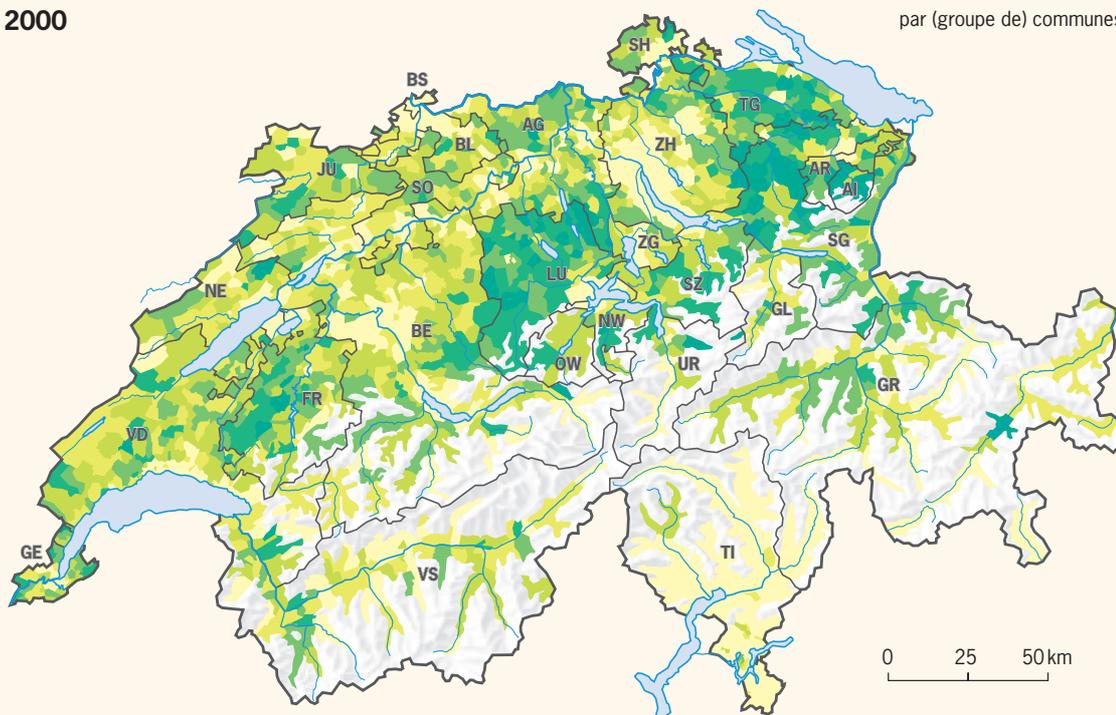
Nombres absolus



Carte 1.2
Part de la population résidente de moins de 20 ans

2000

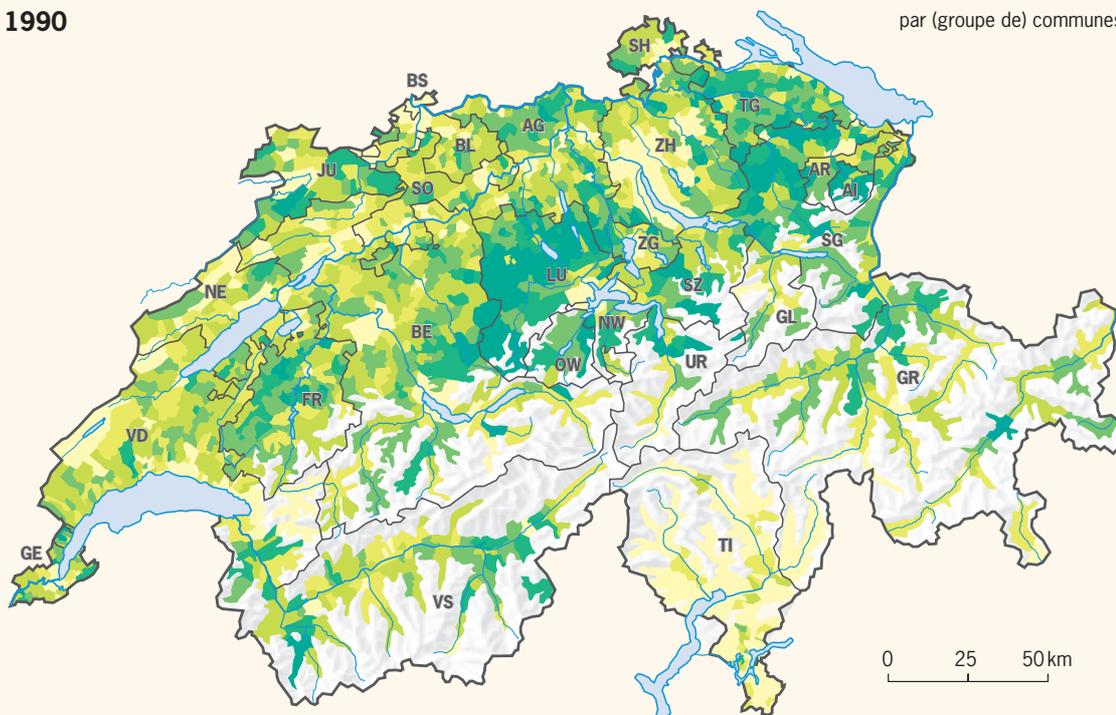
par (groupe de) communes



0 25 50 km

1990

par (groupe de) communes



0 25 50 km

Pourcentage

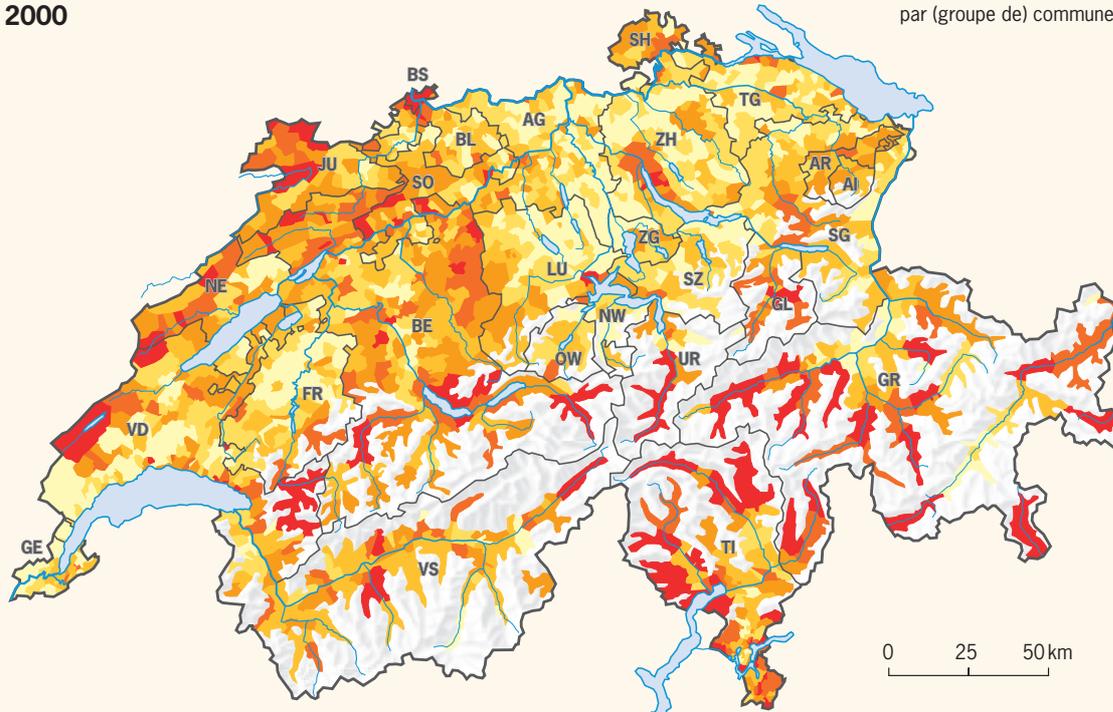


Suisse:
2000: 22,9%
1990: 23,0%

Carte 1.3
Part de la population résidante de plus de 64 ans

2000

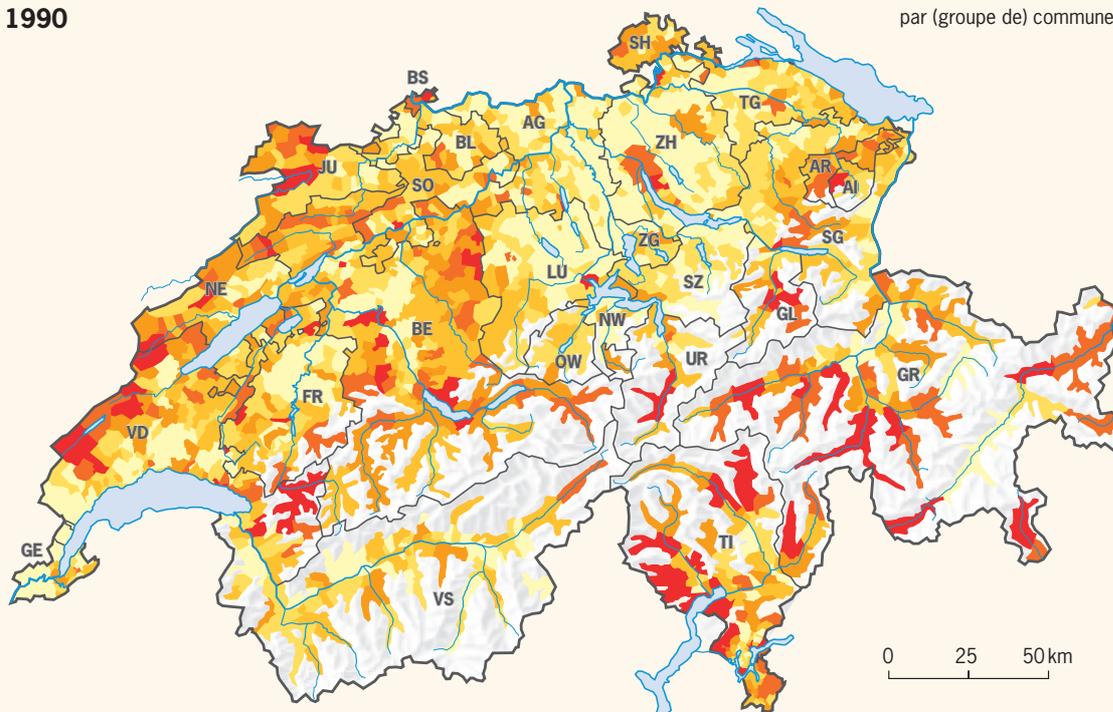
par (groupe de) communes



0 25 50 km

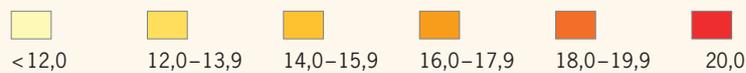
1990

par (groupe de) communes



0 25 50 km

Pourcentage

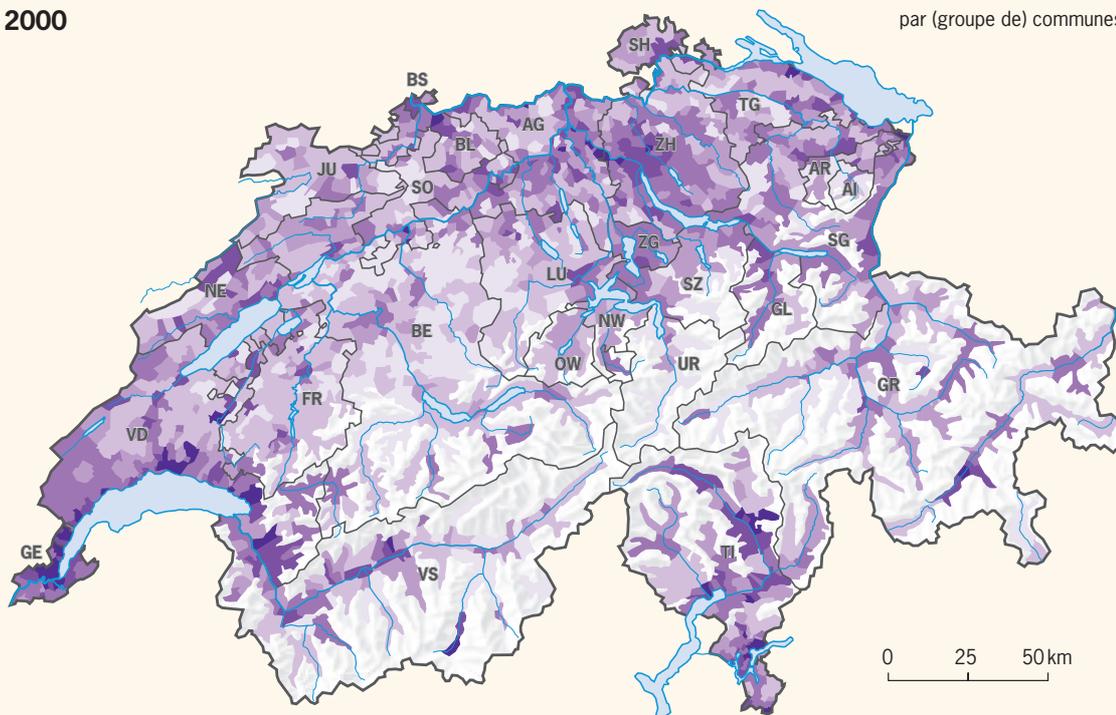


Suisse:
2000: 15,4%
1990: 14,4%

Carte 1.4
Part des étrangers dans la population résidente

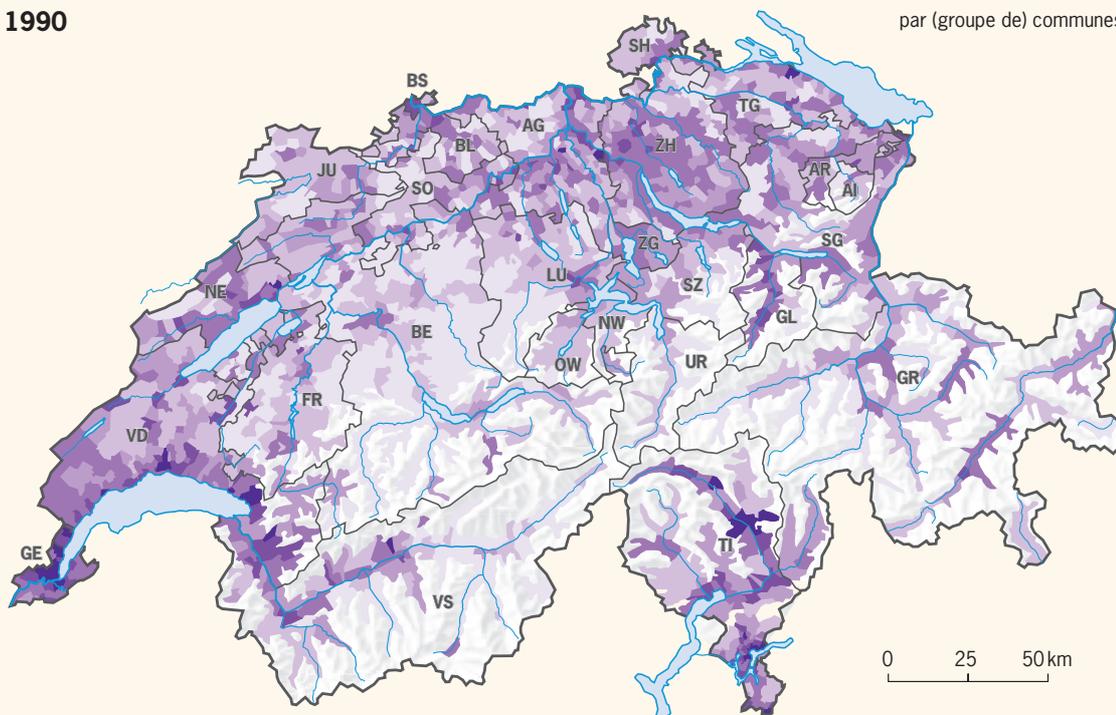
2000

par (groupe de) communes

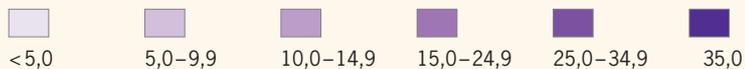


1990

par (groupe de) communes



Pourcentage

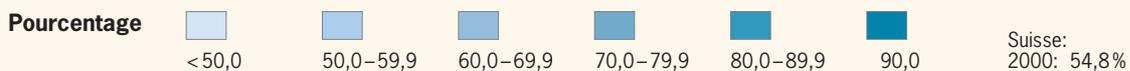
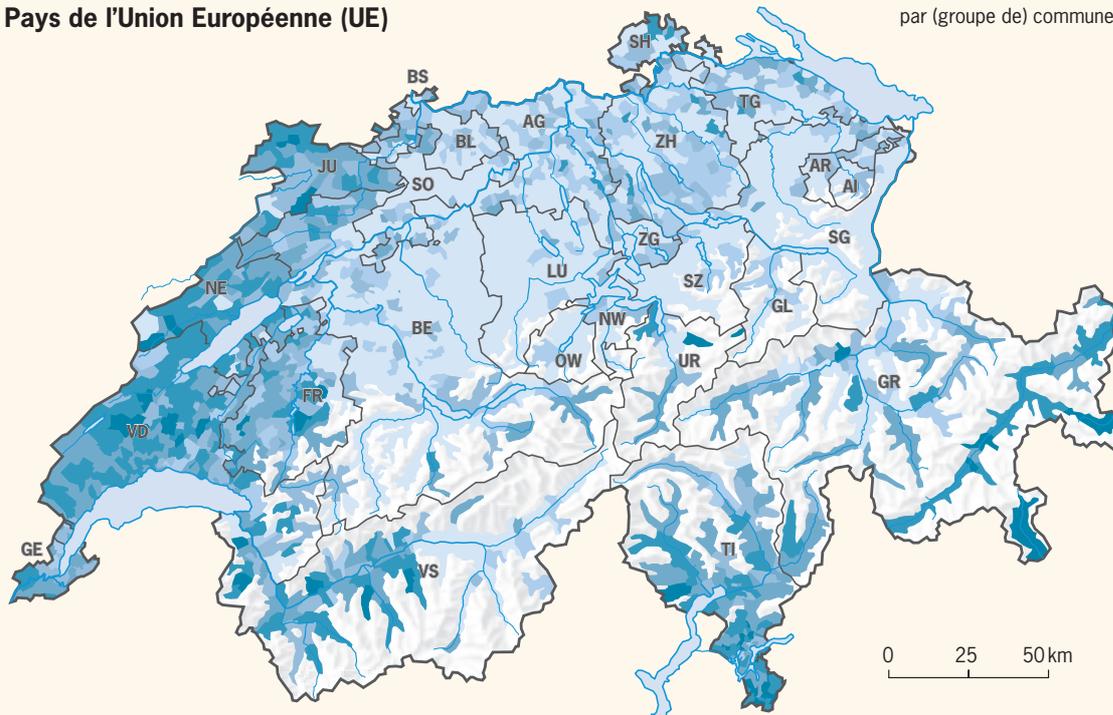


Suisse:
2000: 20,5%
1990: 18,1%

Carte 1.5
Population résidente étrangère selon la nationalité, en 2000

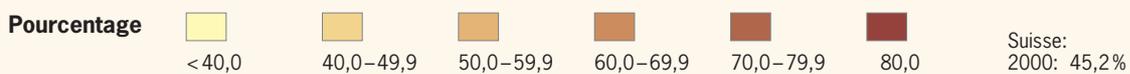
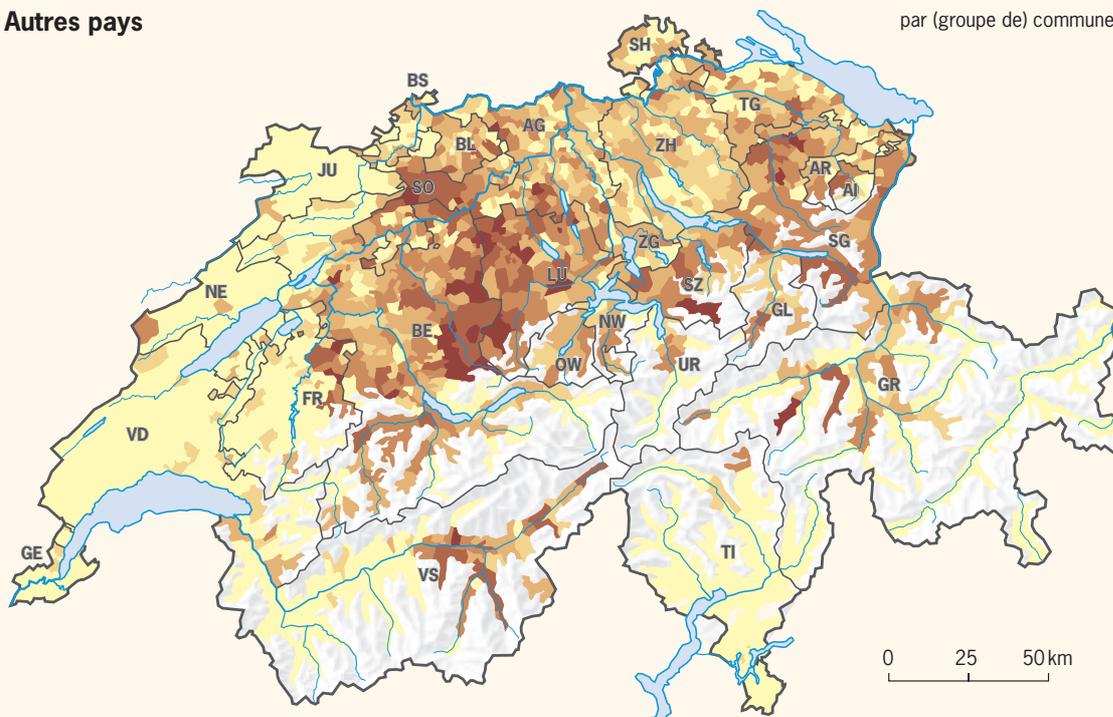
Pays de l'Union Européenne (UE)

par (groupe de) communes



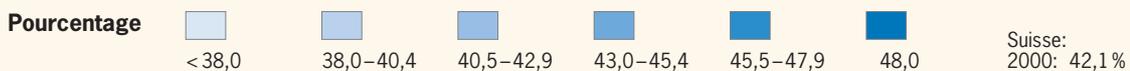
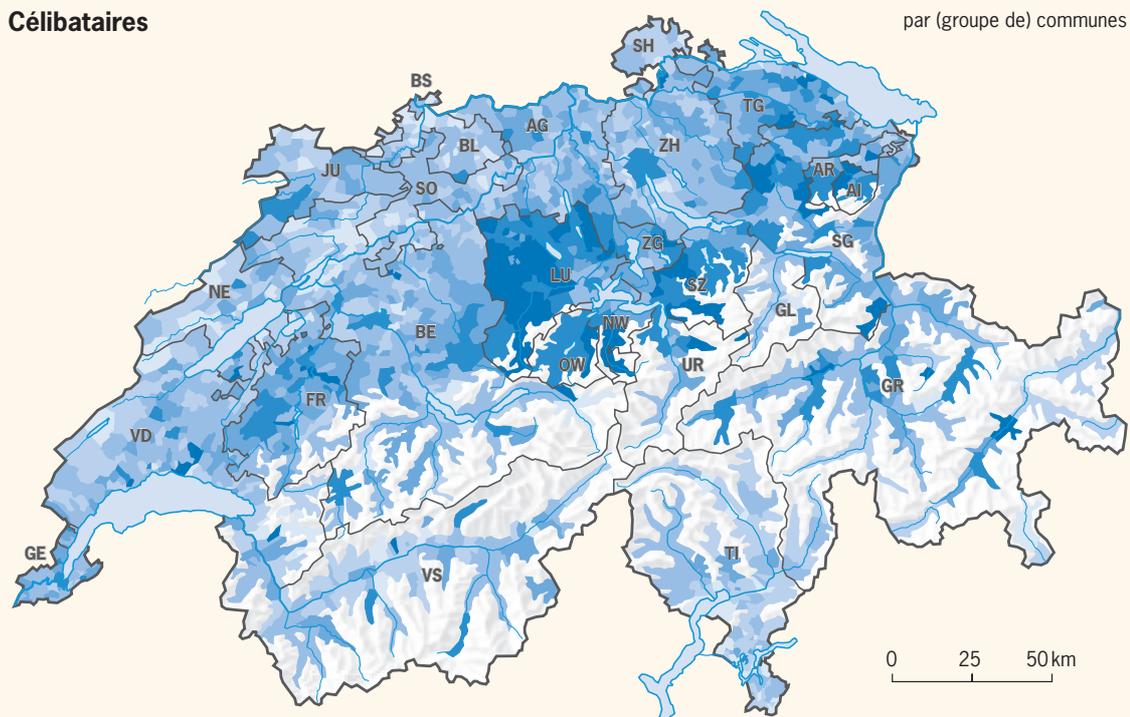
Autres pays

par (groupe de) communes

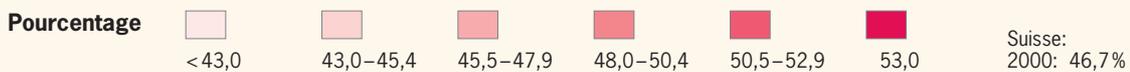
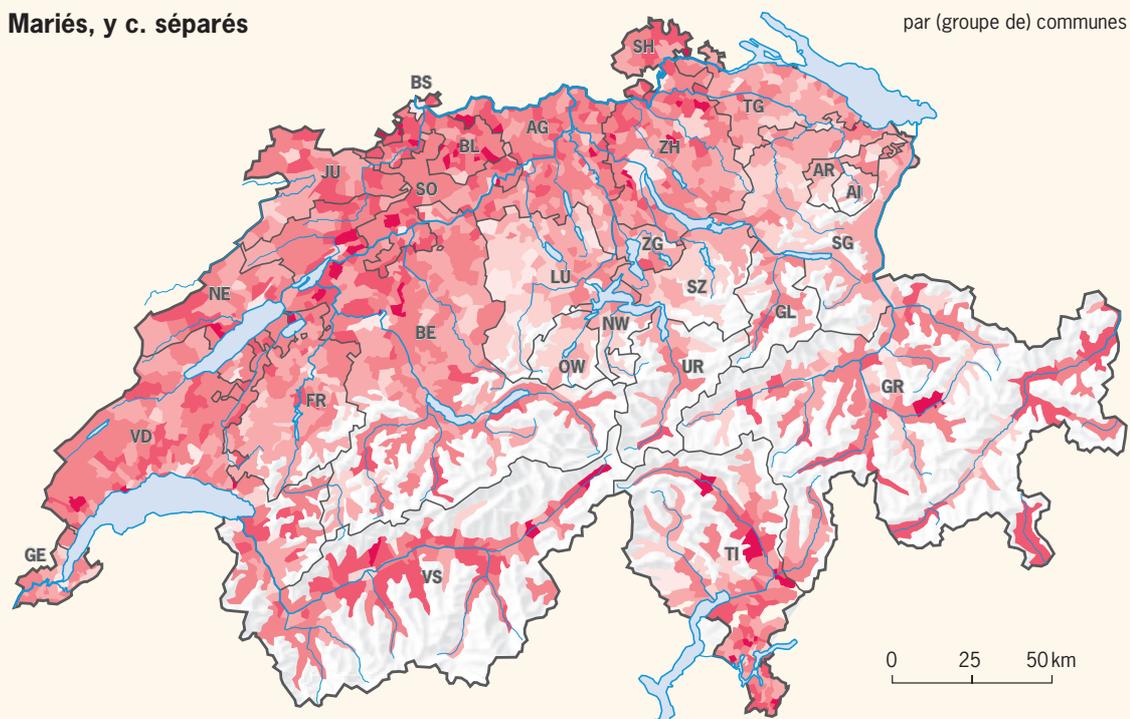


Carte 1.6a
Population résidante selon l'état civil, en 2000

Célibataires



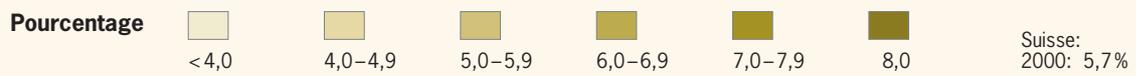
Mariés, y c. séparés



Carte 1.6b Population résidante selon l'état civil, en 2000

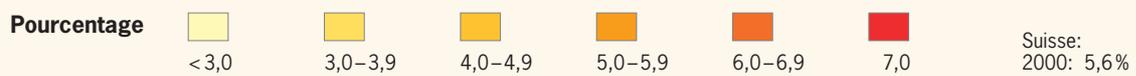
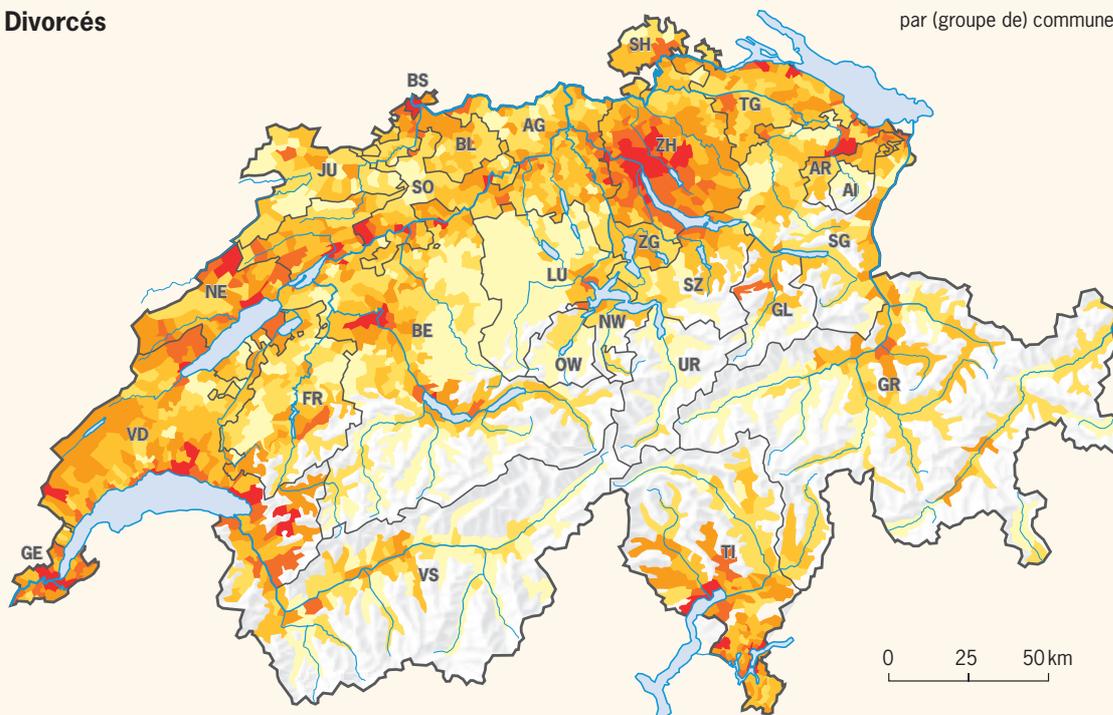
Veufs

par (groupe de) communes



Divorcés

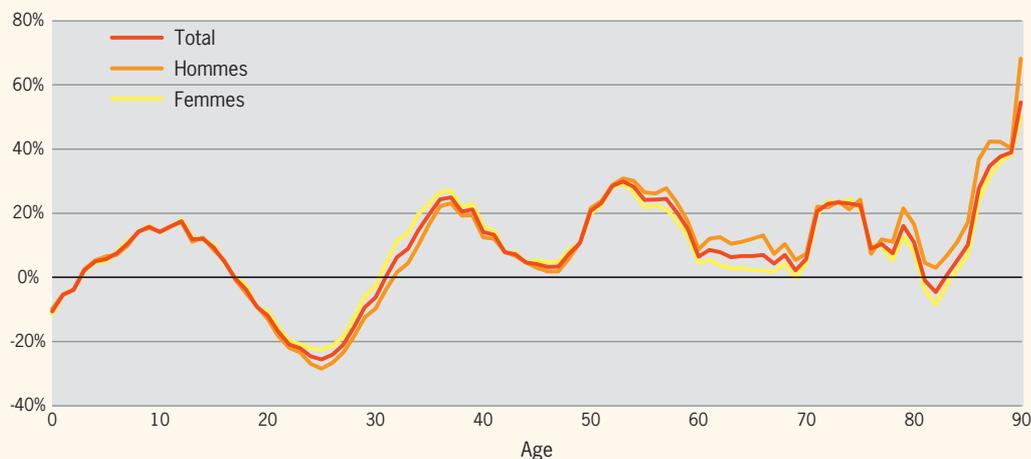
par (groupe de) communes



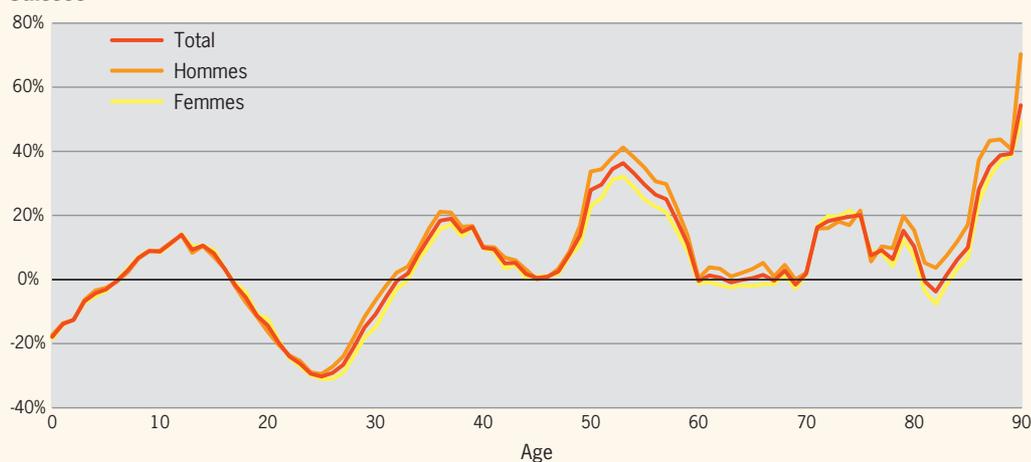
Graphique 1.1

Variation de la population résidente selon l'âge, le sexe et la nationalité, entre 1990 et 2000, en %

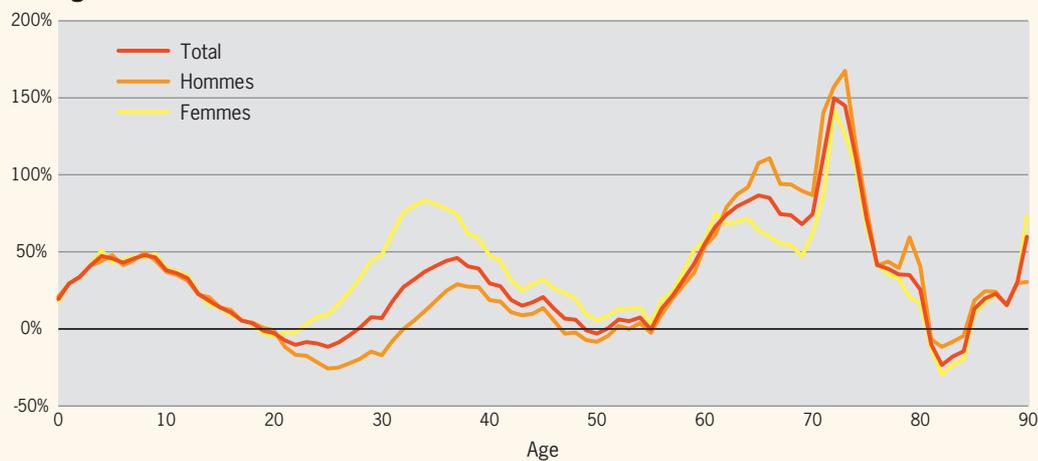
Total



Suisses



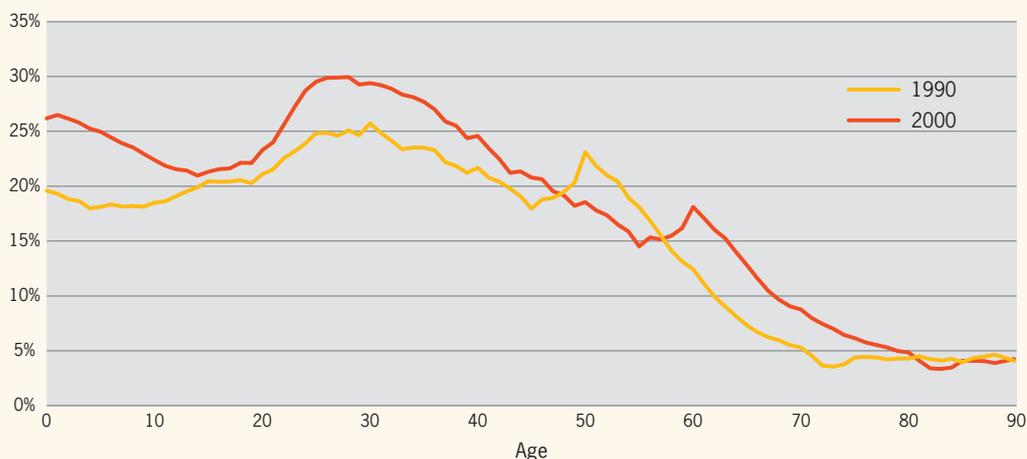
Etrangers



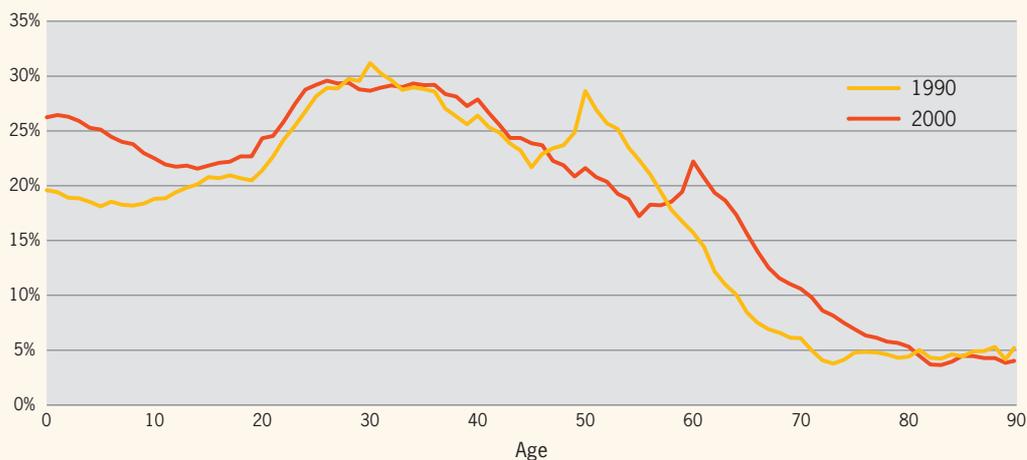
Graphique 1.2

Part des étrangers dans la population résidente selon l'âge et le sexe, en 1990 et 2000, en %

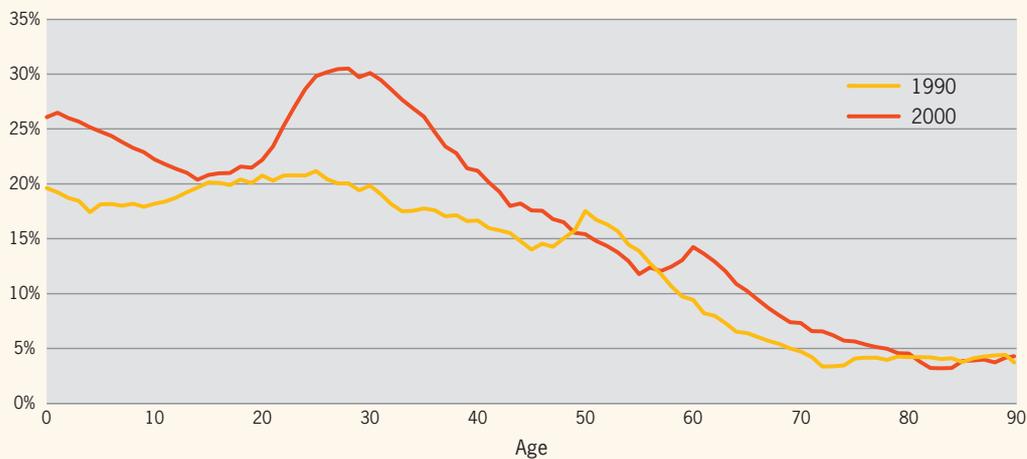
Total



Hommes

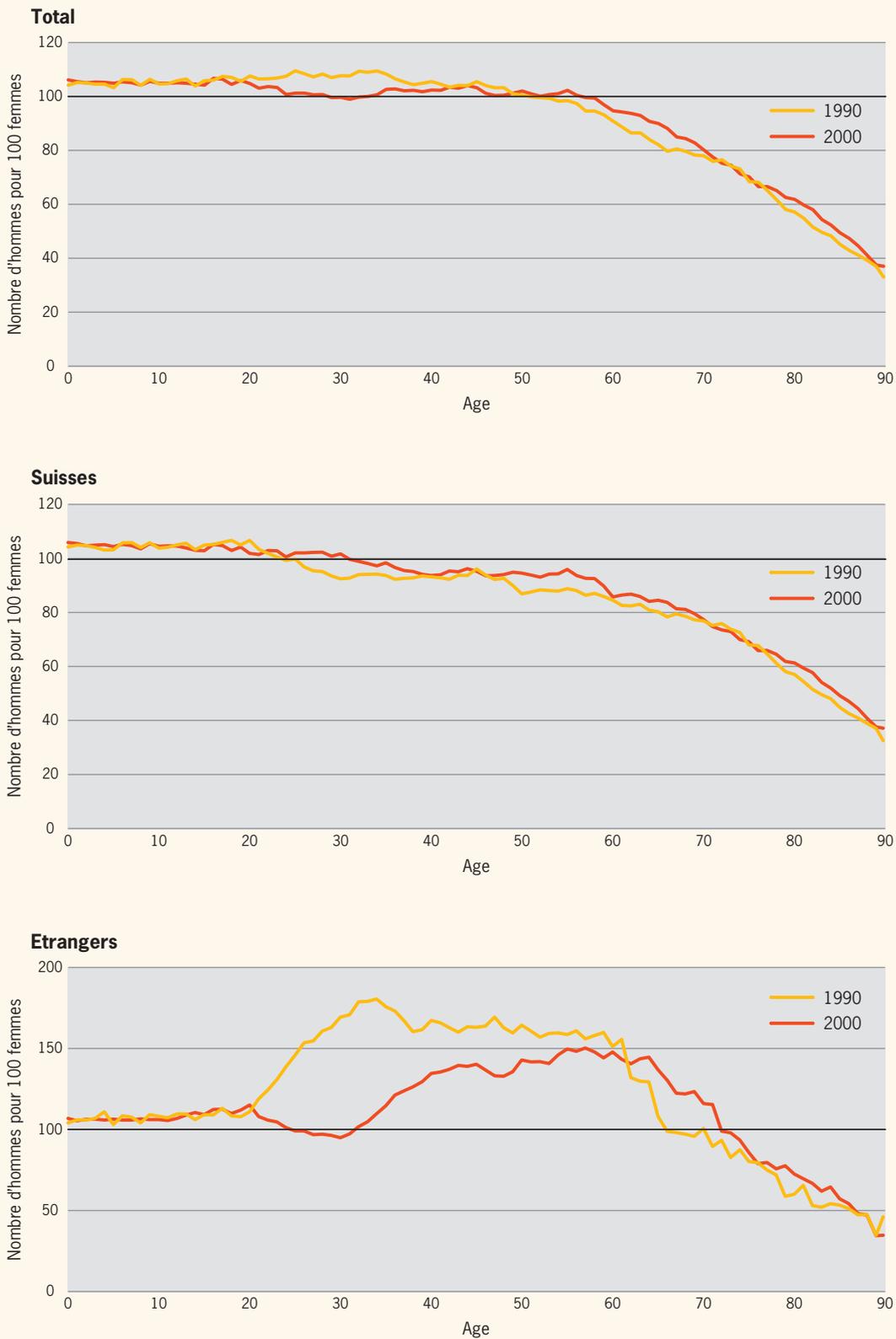


Femmes



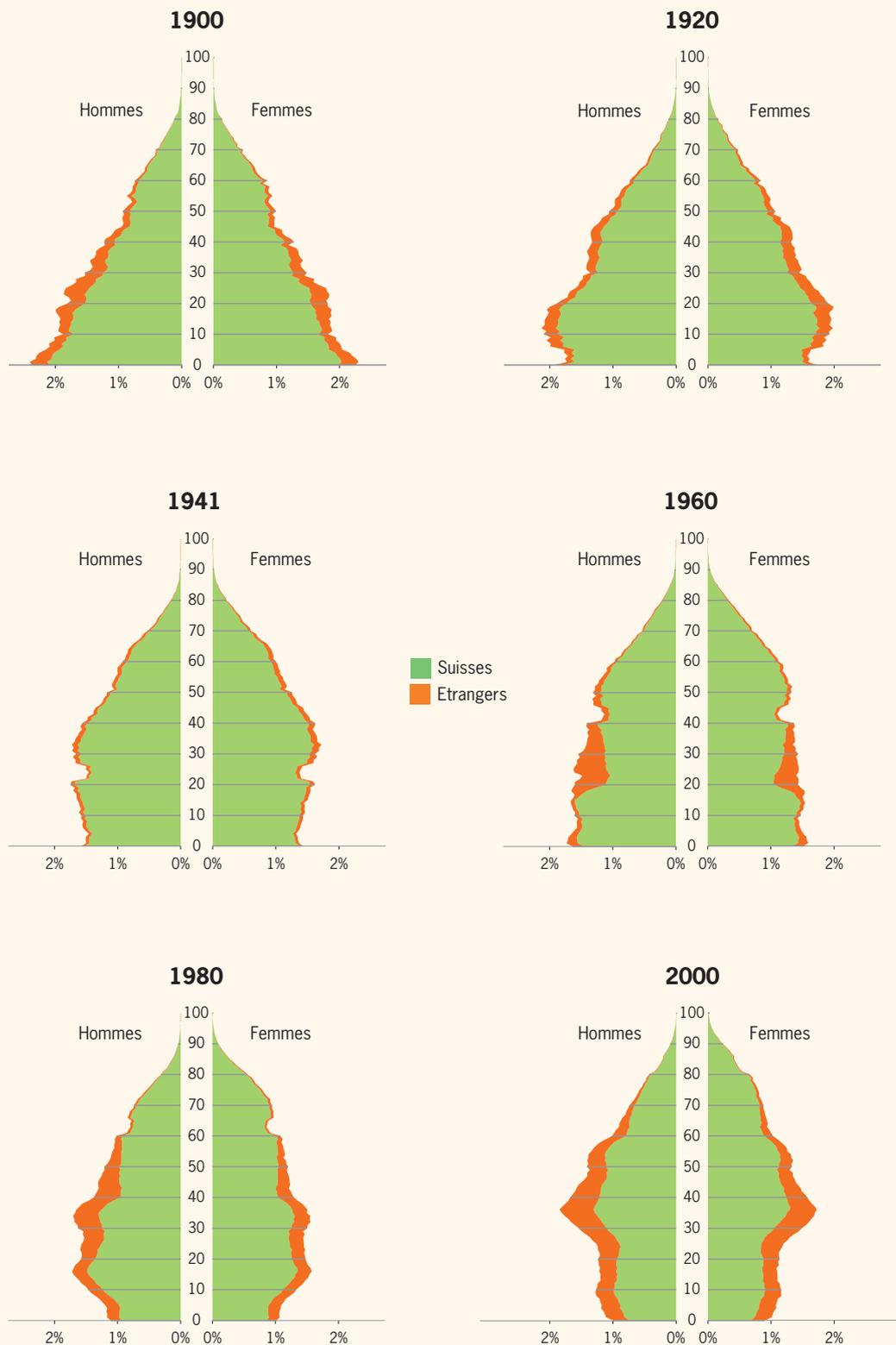
Graphique 1.3

Rapport de masculinité selon l'âge et la nationalité, en 1990 et 2000



Graphique 1.4

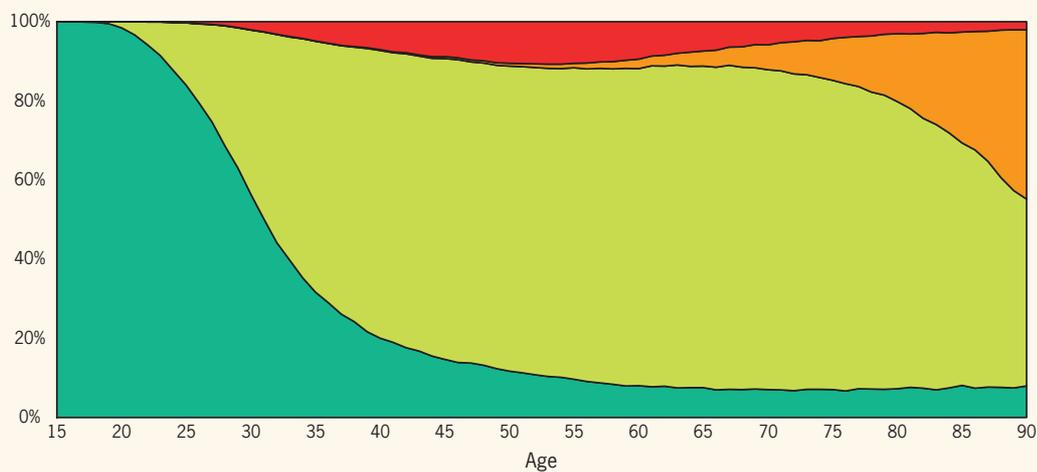
Population résidante selon l'âge, le sexe et la nationalité, en 1900, 1920, 1941, 1960, 1980 et 2000, en %



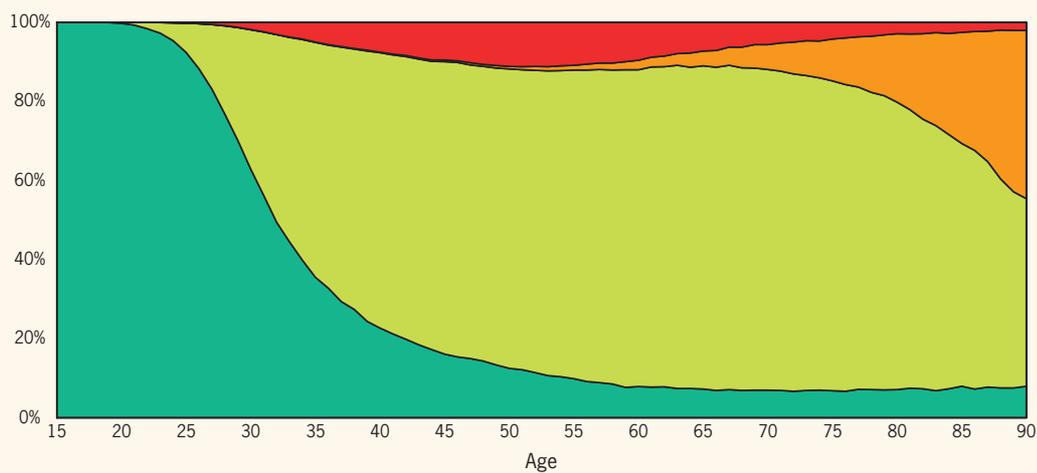
Graphique 1.5a

Population résidente selon l'état civil, par âge, sexe et nationalité, en 2000, en %

Total hommes



Hommes suisses



Hommes étrangers

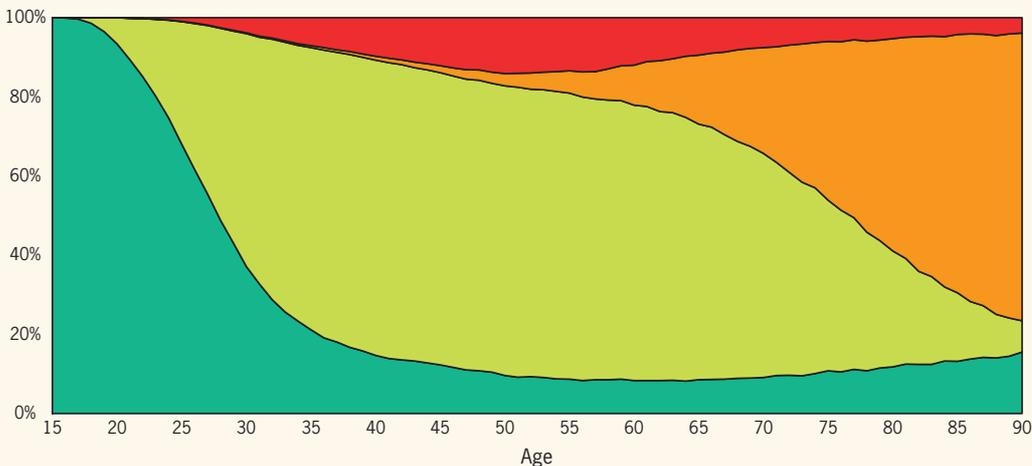


■ Célibataires
 ■ Mariés, y c. séparés
 ■ Veufs
 ■ Divorcés

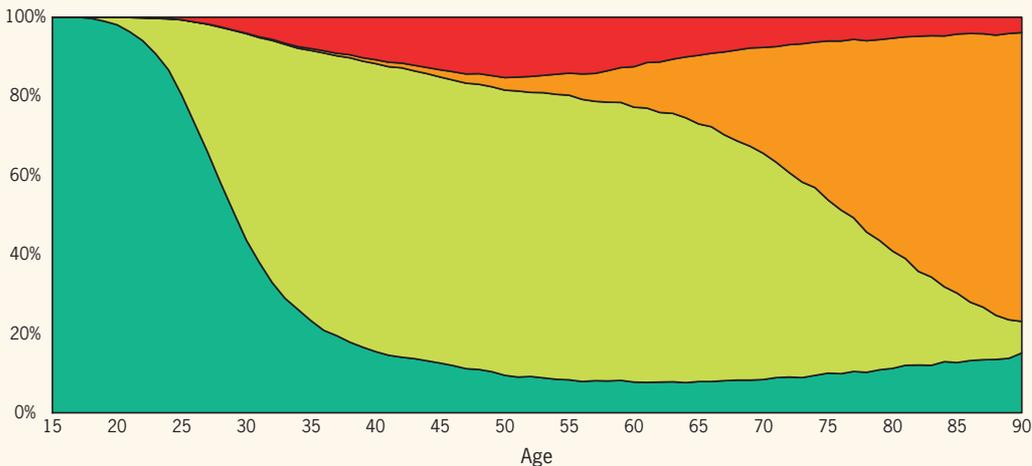
Graphique 1.5b

Population résidante selon l'état civil, par âge, sexe et nationalité, en 2000, en %

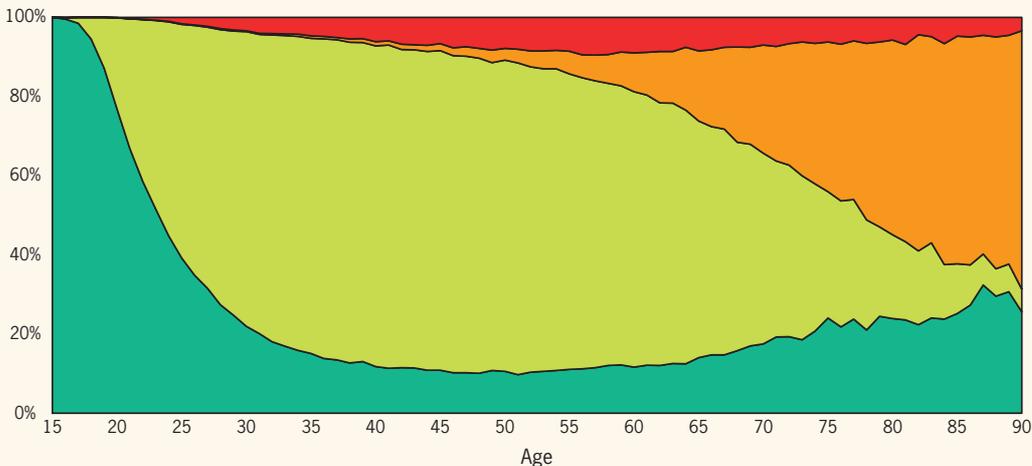
Total femmes



Femmes suisses



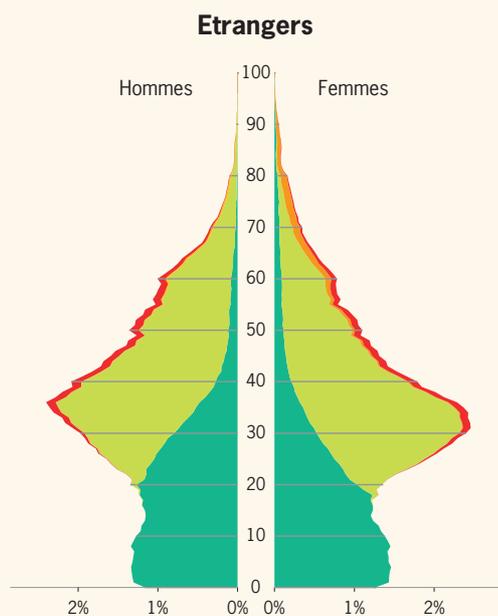
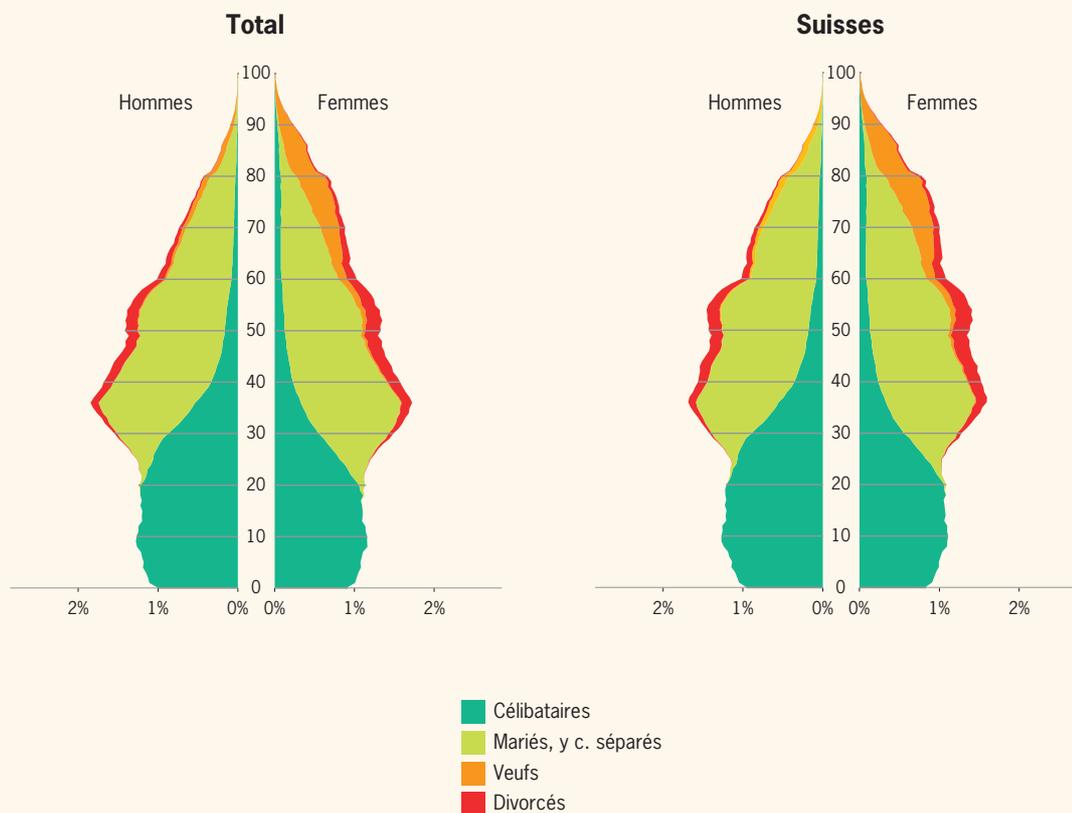
Femmes étrangères



■ Célibataires
 ■ Mariées, y c. séparées
 ■ Veuves
 ■ Divorcées

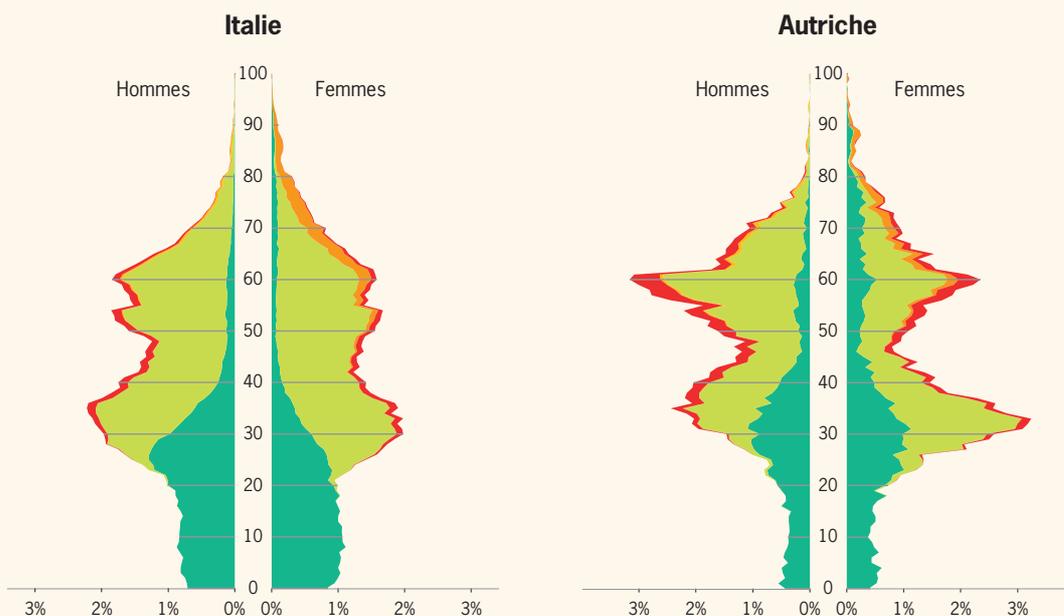
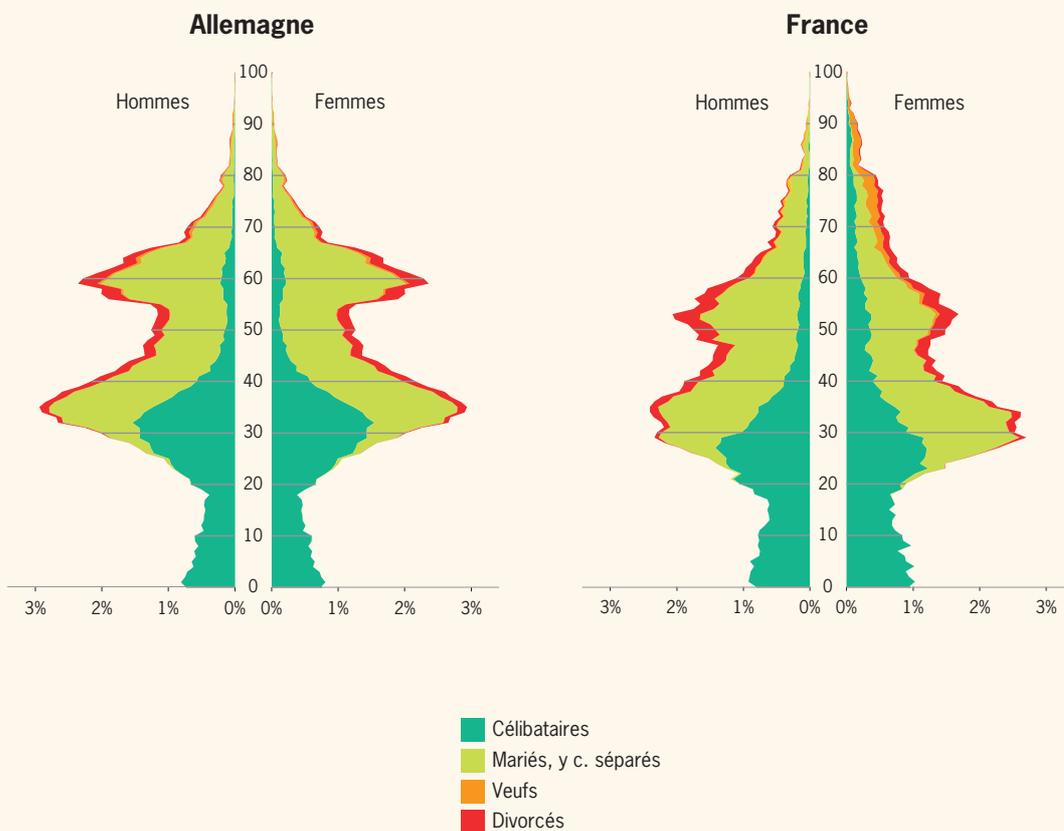
Graphique 1.6

Population résidente selon l'âge, le sexe, la nationalité et l'état civil, en 2000, en %



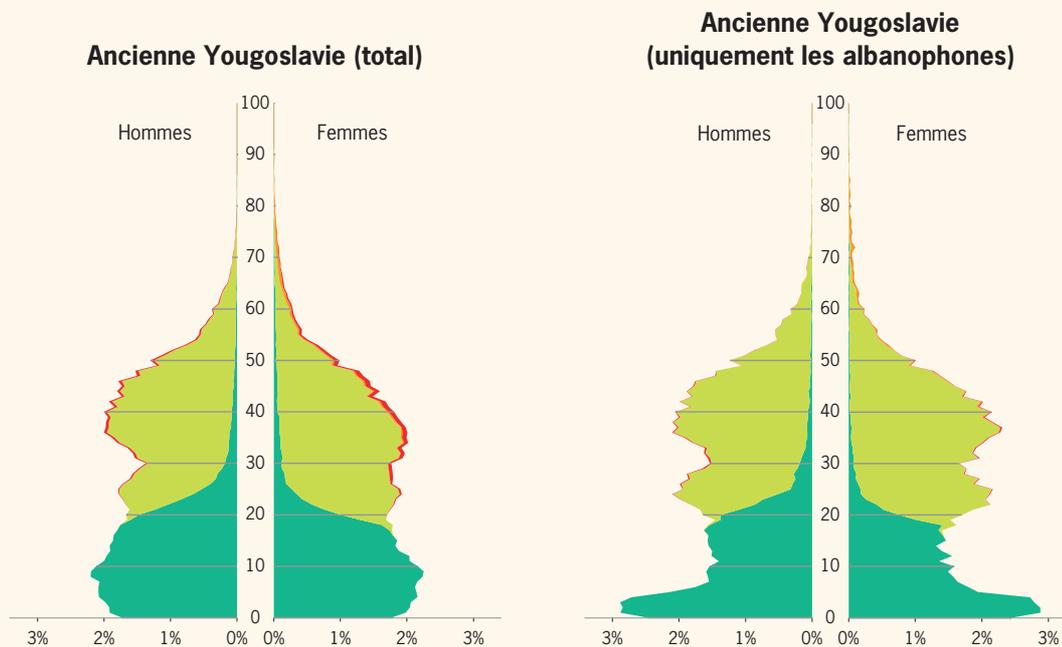
Graphique 1.7a

Etrangers selon la nationalité, l'âge, le sexe et l'état civil, en 2000, en %

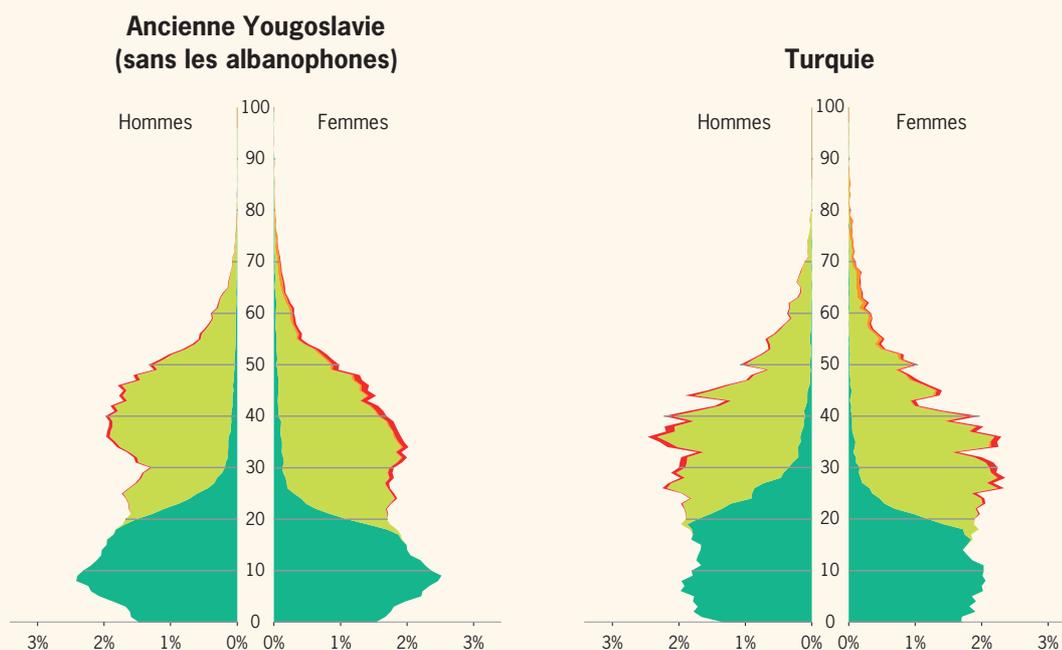


Graphique 1.7b

Etrangers selon la nationalité, l'âge, le sexe et l'état civil, en 2000, en %

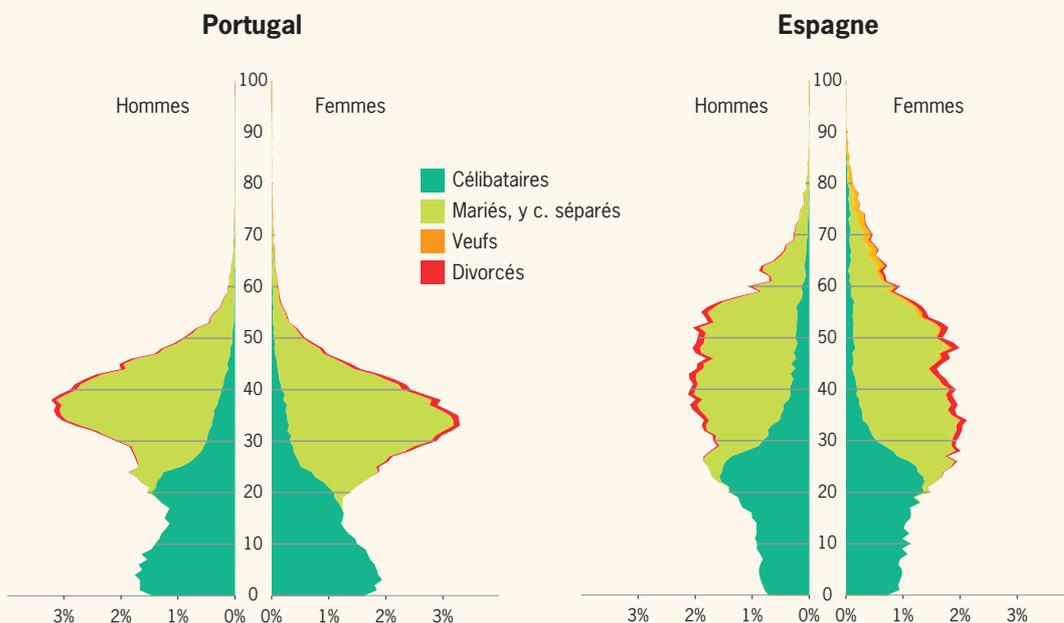


- Célibataires
- Mariés, y c. séparés
- Veufs
- Divorcés



Graphique 1.7c

Etrangers selon la nationalité, l'âge, le sexe et l'état civil, en 2000, en %

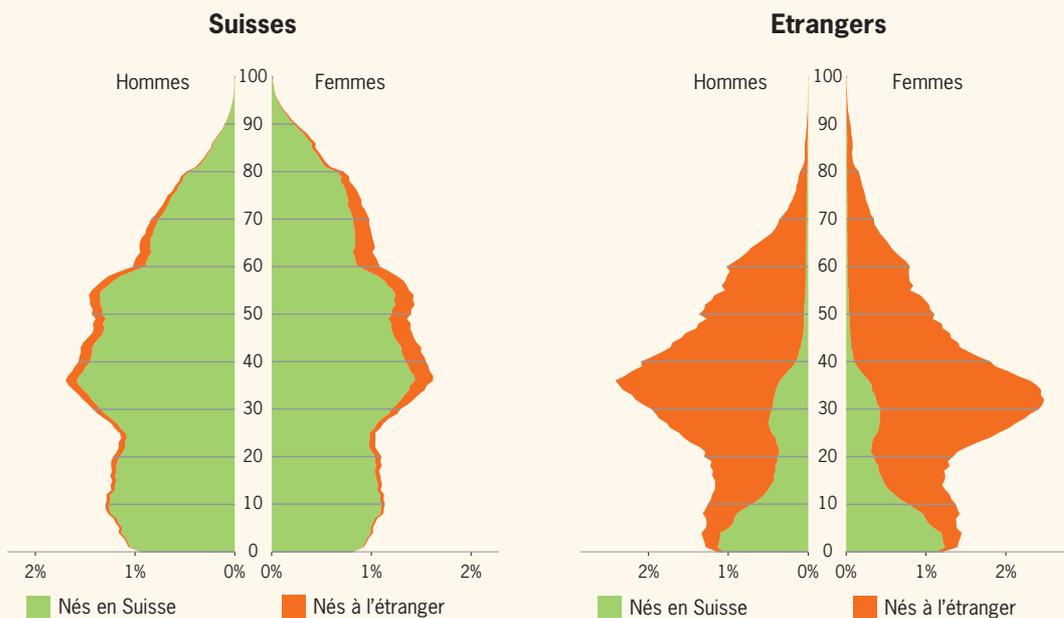


© Office fédéral de la statistique, Neuchâtel 2003

Source: Recensement fédéral de la population 2000, OFS

Graphique 1.8

Population résidente selon l'âge, le sexe, la nationalité et le lieu de naissance, en 2000, en %



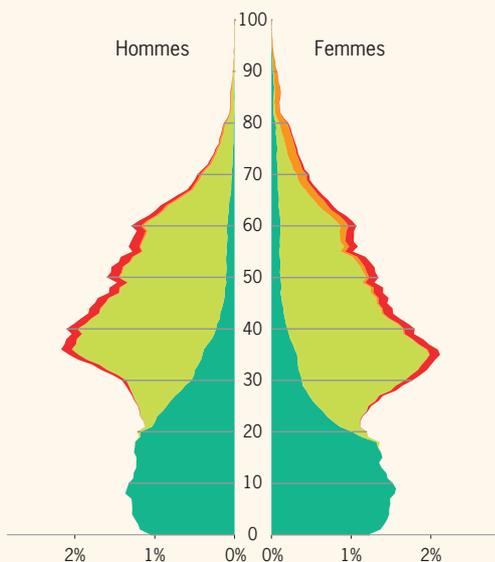
© Office fédéral de la statistique, Neuchâtel 2003

Source: Recensement fédéral de la population 2000, OFS

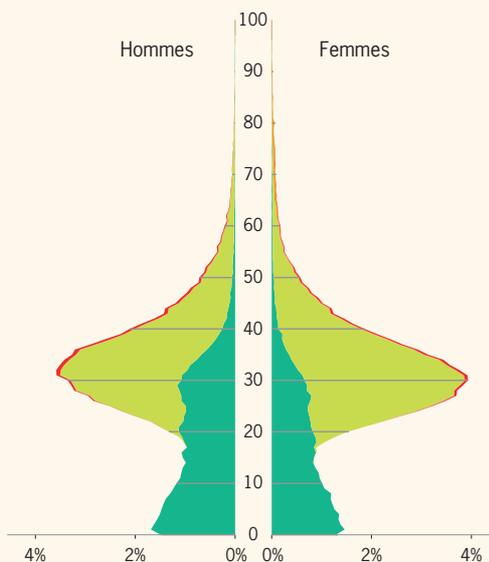
Graphique 1.9a

Etrangers selon l'âge, le sexe, le type d'autorisation de séjour et l'état civil, en %

Autorisation d'établissement (permis C)

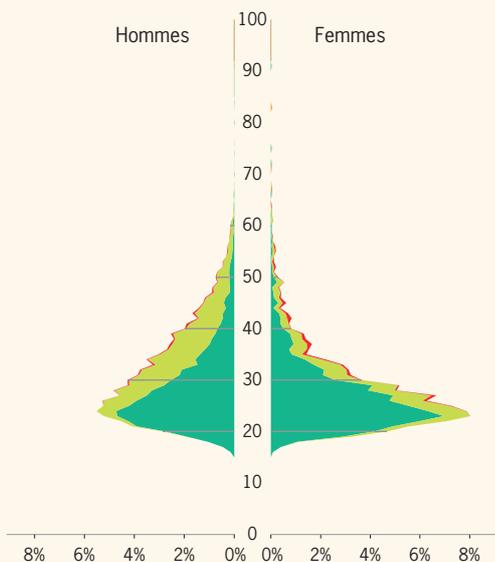


Autorisation de séjour annuel (permis B)

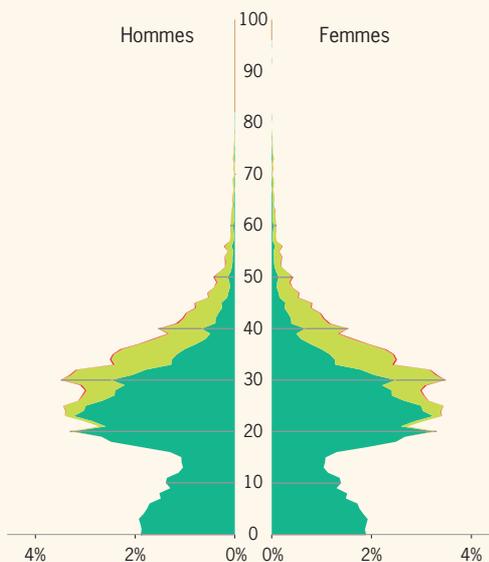


- Célibataires
- Mariés, y c. séparés
- Veufs
- Divorcés

Autorisation saisonnière (permis A)

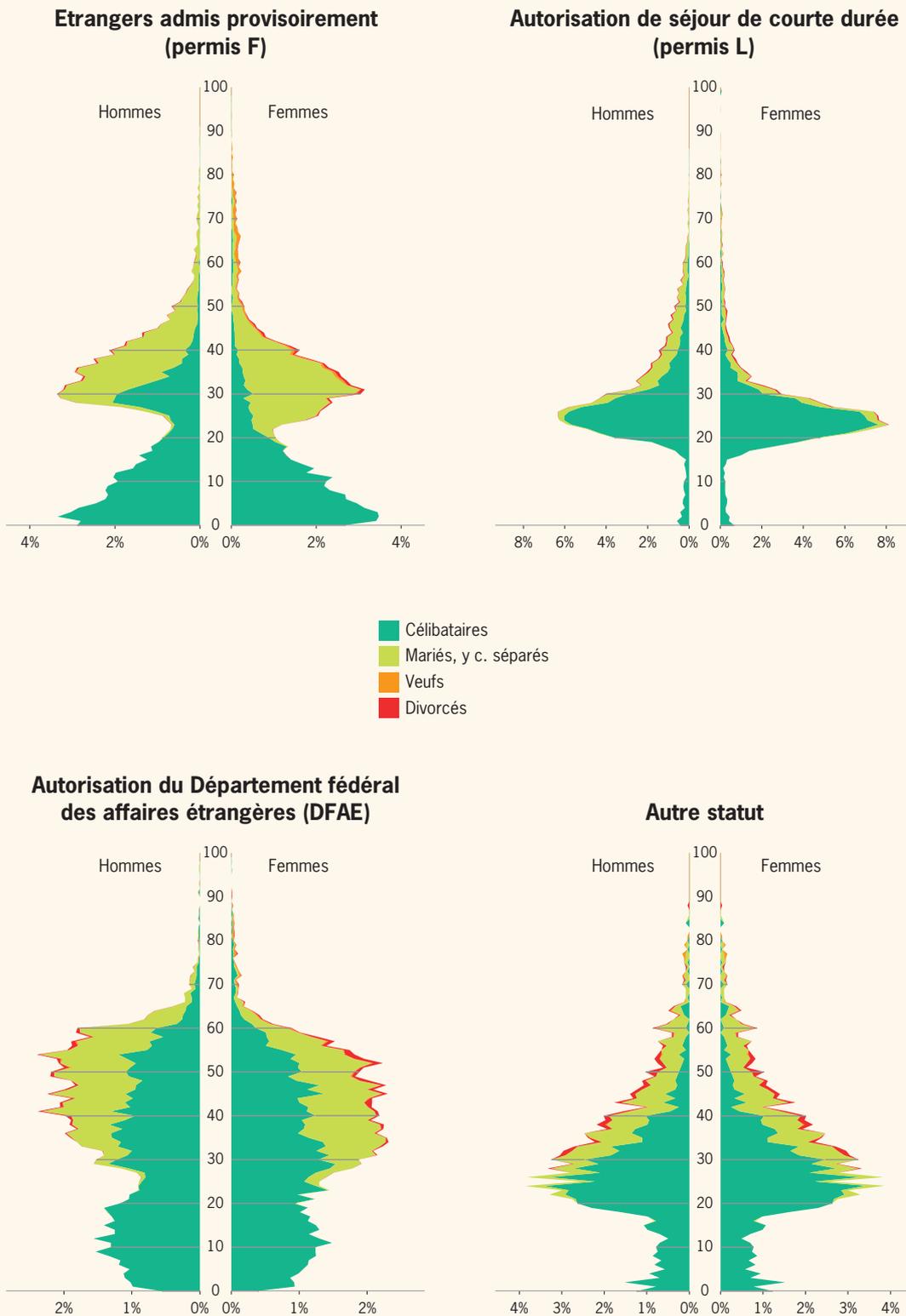


Requérants d'asile (permis N)



Graphique 1.9b

Etrangers selon l'âge, le sexe, le type d'autorisation de séjour et l'état civil, en 2000, en %



PROGRESSION DU FRANÇAIS - MEILLEURE INTÉGRATION DES ÉTRANGERS

Le français, ainsi que l'italien au Tessin, ont progressé grâce à l'évolution démographique et linguistique dans les années 90. L'érosion du romanche s'est quant à elle poursuivie. La part des langues non nationales est restée stable en 2000 (9,0%) par rapport à 1990 (8,9%). L'intégration linguistique des étrangers s'est nettement améliorée: 62,0% d'entre eux indiquent une langue nationale comme langue principale.

En 2000, 63,7% de la population déclare l'allemand comme langue principale (langue dans laquelle on pense et que l'on sait le mieux), 20,4% le français, 6,5% l'italien et 0,5% le romanche. Par rapport à 1990, c'est le français qui a le plus progressé, avec 1,2 point de gagné (1990: 19,2%), tandis que la part de l'allemand est restée à peu près constante (1990: 63,6%). L'italien et le romanche ont reculé respectivement de 1,1 et de 0,1 point à l'échelle nationale (1990: 7,6 et 0,6%).

Le nombre de personnes dont la langue principale est le français a augmenté de 12,4% pour atteindre 1,49 million. Cette progression, deux fois plus forte que l'augmentation de la population résidente (+6,0%), s'est produite surtout dans les cantons de Genève et de Vaud, mais aussi dans la partie francophone des cantons du Valais et de Fribourg ainsi que dans la plupart des cantons alémaniques.

L'intégration linguistique des étrangers s'est améliorée

La part du français a progressé aussi bien pour la population de nationalité suisse (de 20,5% à 21,0%) que pour la population résidente étrangère (de 13,3% à 18,0%). La part des Suisses parlant l'allemand, par contre, a légèrement diminué (de 73,4% à 72,5%). Ce recul a toutefois été largement compensé par la forte progression de la part des étrangers parlant l'allemand (de 19,6% à 29,4%).

La part des étrangers indiquant une langue nationale comme langue principale est passée de 56,7% à 62,3%. Au sein de la population étrangère, la part des italophones est tombée de 23,7% à 14,8%. Ce recul de l'italien est dû aux personnes qui sont retournées en Italie ou qui ont délaissé l'italien comme langue principale au profit de l'allemand ou du français.

L'amélioration très nette de l'intégration linguistique des étrangers est l'une des grandes tendances des années 90. Les langues nationales de la Suisse se sont renforcées et revitalisées grâce au principe de la territorialité. Parallèlement, on trouve en Suisse un nombre croissant de personnes issues d'un contexte linguistique non national. Le plurilinguisme progresse, et cela n'est pas sans effet sur les langues nationales.

Renforcement de l'italien au Tessin

Le nombre d'italophones, en recul parmi la population étrangère, a progressé de 20'000 personnes dans la population de nationalité suisse, atteignant 249'000 personnes. Cette augmentation s'est produite principalement dans le canton du Tessin (+19'000 personnes). Comme le nombre d'étrangers parlant l'italien a aussi légèrement augmenté au Tessin, le nombre d'italophones a progressé dans ce canton à un rythme supérieur à la moyenne (+9,1%), tandis que l'allemand y est en recul. Symbole de cette évolution: la commune de Bosco/Gurin, qui était à l'origine germanophone (communauté de Walsler), a basculé dans la région linguistique italo-phonie.

Le nombre d'italophones, en revanche, n'a que peu progressé par rapport à 1990 dans les vals Mesolcina, Poschiavo et Bregaglia. Dans un canton des Grisons très dynamique sur le plan démographique, la part de l'italien continue de diminuer.

Erosion ralentie du romanche

L'érosion du romanche s'est poursuivie à un rythme quelque peu ralenti. Le nombre de personnes dont la langue principale est le romanche a reculé de 11,4% à 35'100 personnes. Le recul est particulièrement fort parmi les personnes de langue romanche établies en Suisse alémanique. Il est de 8,9% dans le seul canton des Grisons. Dans cinq communes des Grisons, la majorité linguistique est passée du romanche à l'allemand (Laax et Surcuolm dans la région très touristique du Rhin antérieur, Alvaschein et Brienz/Brinzauls dans la région de l'Albula et Patzen-Fardün dans le Rhin postérieur). Cette tendance s'observe depuis 1970. Les communes dont la majorité linguistique a basculé représentent toutefois une population nettement moindre dans les années 1990 que dans les années 1980.

Nouvelle distribution des langues non nationales

Bien que la proportion d'étrangers soit passée de 18,1% en 1990 à 20,5% en 2000, la part des langues non nationales est restée stable (8,9% en 1990, 9,0% en 2000). Elle est nettement supérieure à la moyenne nationale en Suisse romande (10,4%) et nettement inférieure en Suisse italienne (6,6%) et en Suisse rhéto-romanche (3,9%).

La distribution des langues non nationales a fortement évolué depuis 1990. La part relative de l'espagnol, du portugais, du grec, du turc et de l'arabe a diminué, par suite de retours au pays et parce qu'une partie des immigrants établis a changé de langue. L'albanais (trois quarts des albanophones proviennent du Kosovo, un quart de la Macédoine), le russe, les langues africaines et plusieurs autres langues ont sensiblement progressé. En 2000, la Suisse comptait en tout quarante langues parlées par plus de mille locuteurs (langue principale).

Les personnes originaires de l'ancienne Yougoslavie ont de bonnes connaissances des langues nationales

Etonnamment, les langues slaves de l'ancienne Yougoslavie (serbe, croate, bosniaque, macédonien et slovène) n'ont presque pas progressé. Plus de 60% des ressortissants des Etats issus

de l'ancienne Yougoslavie (sans les albanophones) pratiquent une de nos langues nationales comme langue principale (généralement l'allemand). La proportion est la plus élevée chez les personnes originaires de Macédoine (78,0%), elle est la plus faible chez celles originaires de Bosnie et Herzégovine (42,0%).

Les anglophones sont pour la plupart des étrangers

L'anglais est parlé comme langue principale par 1,0% de la population; c'est un peu plus qu'en 1990 (0,9%). Cette langue se concentre dans les métropoles économiques de Zurich et de Bâle et dans la région lémanique. Les anglophones sont pour la plupart des étrangers. Mais l'anglais est aussi, et de loin, la principale langue non nationale parlée par les Suisses. Cependant, 0,4% seulement des Suisses pratiquent l'anglais comme langue principale. L'espagnol vient en seconde position (0,2%).

Les personnes de nationalité suisse parlent presque toutes une langue nationale

La maîtrise d'une langue nationale est fortement déterminée par le lieu de naissance ou, pour les immigrés, par le lieu d'origine: 99,6% des Suisses nés en Suisse (5,1 millions de personnes) parlent une langue nationale, contre 84,2% des Suisses nés à l'étranger (0,4 million de personnes). Parmi ces derniers, on trouve une part d'italophones et de francophones nettement plus élevée que parmi ceux qui sont nés en Suisse. Les Suisses ne parlant aucune langue nationale sont majoritairement des femmes d'origine étrangère qui ont épousé un Suisse.

Les connaissances linguistiques des immigrés sont variables

La plupart (98,0% à 98,9%) des ressortissants des pays voisins de la Suisse (Allemagne, France, Italie, Autriche et Liechtenstein) parlent une langue nationale, qu'ils soient nés en Suisse ou à l'étranger.

Pour les étrangers issus de pays plus lointains, on observe surtout des différences entre la première et la deuxième génération. Parmi les personnes nées à l'étranger et originaires de l'ancienne Yougoslavie, du Portugal, d'Espagne, de Turquie ou d'Europe centrale, 30 à 45% indiquent une langue nationale comme langue principale. La proportion est de 26,0% parmi les personnes originaires du Sri Lanka. Dans tous ces groupes d'immigrés, la part des langues nationales est de 15 à 30 points supérieure à ce qu'elle était en 1990.

Les écoles suisses accomplissent un gros travail d'intégration

La grande majorité des personnes de la deuxième génération (étrangers nés en Suisse) déclarent une langue nationale comme langue principale. La proportion est comprise entre 70 et 80% parmi les Espagnols, les Hongrois et les Tchèques, entre 65% et 70% parmi les Portugais et les

Turcs; elle atteint presque 60% parmi les ressortissants de l'ancienne Yougoslavie (provenant des régions slavophones et albanophones). La proportion est particulièrement faible (39,0%), ici encore, chez les personnes originaires du Sri Lanka.

Dans tous les groupes d'étrangers de deuxième génération, la part des langues nationales a progressé de 10 à 35 points par rapport à 1990. Les étrangers nés en Suisse et ne parlant aucune langue nationale sont presque tous des enfants d'âge préscolaire. Les écoles suisses contribuent ainsi fortement à l'intégration linguistique des étrangers nés en Suisse.

Werner Haug, vice-directeur de l'OFS

Tableaux de synthèse

Taux de croissance de la population résidente et des langues nationales, en %, de 1990 à 2000

Population résidente totale	6,0%
Langues nationales	
Allemand	6,1%
Français	12,4%
Italien	-10,1%
Romanche	-11,4%

Taux de croissance de la population résidente et des langues nationales selon la nationalité, en %, de 1990 à 2000

	Suisses	Etrangers
Population résidente totale	2,9%	20,1%
Langues nationales		
Allemand	1,7%	80,2%
Français	5,2%	61,9%
Italien	8,7%	-24,8%

Communes qui ont changé de région linguistique, selon la population, de 1990 à 2000

	Habitants
En faveur de la région linguistique italophone	
Bosco/Gurin (TI)	71
En faveur de la région linguistique germanophone	
Alvaschein (GR)	154
Brienz/Brinzauls (GR)	117
Laax (GR)	1 150
Surcuolm (GR)	130
Patzen-Fardün (GR)	64

Taux de croissance des langues non nationales (langues en progression), en %, de 1990 à 2000

Russe	198%
Albanais	165%
Langues africaines	150%
Anglais	21%
Langues d'Europe du Nord	4%
Serbe et croate, macédonien	2%

Taux de croissance des langues non nationales (langues en recul), en %, de 1990 à 2000

Grec	-36%
Espagnol	-34%
Hongrois	-27%
Turc	-27%
Arabe	-19%
Tchèque, slovaque	-13%
Polonais	-10%
Portugais	-5%

Les principales langues non nationales en nombres absolus (nombres arrondis)

Serbe et croate	103 300
Albanais	94 900
Portugais	89 500
Espagnol	76 700
Anglais	73 400
Turc	44 500
Tamil	21 800
Arabe	14 300
Néerlandais	11 800
Russe	8 600
Chinois	8 300
Thai	7 600
Kurde	7 500
Macédonien	6 400

Part des langues nationales parmi les personnes originaires de l'ancienne Yougoslavie, en %

	Langues nationales	Langues non nationales
Yougoslavie	45,1%	54,9%
Croatie	47,8%	52,2%
Slovénie	55,2%	44,8%
Bosnie et Herzégovine	42,1%	57,9%
Macédoine	46,6%	53,4%

Population résidante selon la langue principale et la nationalité, en nombres absolus et en %, en 1990 et en 2000

Tableau 2.1

1990	Total		Suisse		Etrangers	
	Nombres absolus	En %	Nombres absolus	En %	Nombres absolus	En %
Population résidante	6 873 687	100,0	5 628 255	100,0	1 245 432	100,0
Allemand	4 374 694	63,6	4 131 027	73,4	243 667	19,6
Français	1 321 695	19,2	1 155 683	20,5	166 012	13,3
Italien	524 116	7,6	229 090	4,1	295 026	23,7
Romanche	39 632	0,6	38 454	0,7	1 178	0,1
Espagnol	116 818	1,7	13 162	0,2	103 656	8,3
Langues slaves de l'ancienne Yougoslavie ¹⁾	109 013	1,6	3 768	0,1	105 245	8,5
dont: serbe et croate
Portugais	93 753	1,4	4 857	0,1	88 896	7,1
Langues turques	61 320	0,9	764	0,0	60 556	4,9
dont: turc
Anglais	60 786	0,9	22 985	0,4	37 801	3,0
Albanais	35 853	0,5	117	0,0	35 736	2,9
Arabe	17 721	0,3	1 373	0,0	16 348	1,3
Néerlandais	11 895	0,2	2 970	0,1	8 925	0,7
Langues d'Europe du Nord ²⁾	11 944	0,2	3 683	0,1	8 261	0,7
Langues africaines	3 683	0,1	377	0,0	3 306	0,3
Russe	3 022	0,0	503	0,0	2 519	0,2
Langues de l'ancienne Tchécoslovaquie	8 552	0,1	4 631	0,1	3 921	0,3
Hongrois	8 491	0,1	4 453	0,1	4 038	0,3
Polonais	5 802	0,1	1 507	0,0	4 295	0,3
Grec	7 487	0,1	1 139	0,0	6 348	0,5
Autres langues	57 410	0,8	7 712	0,1	49 698	4,0

2000	Total			Suisse			Etrangers		
	Nombres absolus	En %	Variation par rapport à 1990	Nombres absolus	En %	Variation par rapport à 1990	Nombres absolus	En %	Variation par rapport à 1990
Population résidante	7 288 010	100,0	6,0	5 792 461	100,0	2,9	1 495 549	100,0	20,1
Allemand	4 640 359	63,7	6,1	4 201 237	72,5	1,7	439 122	29,4	80,2
Français	1 485 056	20,4	12,4	1 216 304	21,0	5,2	268 752	18,0	61,9
Italien	470 961	6,5	-10,1	248 980	4,3	8,7	221 981	14,8	-24,8
Romanche	35 095	0,5	-11,4	33 868	0,6	-11,9	1 227	0,1	4,2
Espagnol	77 506	1,1	-33,7	13 906	0,2	5,7	63 600	4,3	-38,6
Langues slaves de l'ancienne Yougoslavie ¹⁾	111 366	1,5	2,2	7 569	0,1	100,9	103 797	6,9	-1,4
dont: serbe et croate	103 350	1,4	...	6 888	0,1	...	96 462	6,4	...
Portugais	89 527	1,2	-4,5	5 713	0,1	17,6	83 814	5,6	-5,7
Langues turques	44 763	0,6	-27,0	3 686	0,1	382,5	41 077	2,7	-32,2
dont: turc	44 523	0,6	...	3 678	0,1	...	40 845	2,7	...
Anglais	73 425	1,0	20,8	23 367	0,4	1,7	50 058	3,3	32,4
Albanais	94 937	1,3	164,8	1 558	0,0	1231,6	93 379	6,2	161,3
Arabe	14 345	0,2	-19,1	3 199	0,1	133,0	11 146	0,7	-31,8
Néerlandais	11 840	0,2	-0,5	2 142	0,0	-27,9	9 698	0,6	8,7
Langues d'Europe du Nord ²⁾	12 439	0,2	4,1	2 996	0,1	-18,7	9 443	0,6	14,3
Langues africaines	9 201	0,1	149,8	834	0,0	121,2	8 367	0,6	153,1
Russe	9 003	0,1	197,9	870	0,0	73,0	8 133	0,5	222,9
Langues de l'ancienne Tchécoslovaquie	7 462	0,1	-12,7	3 732	0,1	-19,4	3 730	0,2	-4,9
Hongrois	6 194	0,1	-27,1	3 275	0,1	-26,5	2 919	0,2	-27,7
Polonais	5 206	0,1	-10,3	2 007	0,0	33,2	3 199	0,2	-25,5
Grec	4 792	0,1	-36,0	1 199	0,0	5,3	3 593	0,2	-43,4
Autres langues	84 773	1,2	47,7	16 019	0,3	107,7	68 514	4,6	37,9

¹⁾ serbe et croate, macédonien, slovène

²⁾ suédois, norvégien, danois, islandais, finnois

Population résidante par canton selon la langue principale, en %, en 1990

Tableau 2.2

	Total	Allemand	Français	Italien	Romanche	Espagnol	Langues slaves de l'ancienne Yougoslavie	Portugais	Langues turques	Anglais	Albanais	Autres langues
Suisse	100,0	63,6	19,2	7,6	0,6	1,7	1,6	1,4	0,9	0,9	0,5	2,0
Cantons germanophones												
Zurich	100,0	82,5	1,5	5,8	0,3	1,7	2,0	0,8	1,1	1,0	0,6	2,7
Lucerne	100,0	88,6	0,6	2,8	0,1	1,1	2,6	0,8	0,4	0,4	1,0	1,3
Uri	100,0	93,2	0,2	1,9	0,2	0,2	1,9	0,3	1,1	0,1	0,3	0,7
Schwytz	100,0	89,4	0,4	3,1	0,2	0,4	2,4	0,4	0,9	0,5	0,9	1,4
Obwald	100,0	92,8	0,4	1,4	0,1	0,4	1,4	0,9	0,7	0,3	0,5	1,1
Nidwald	100,0	93,1	0,5	1,7	0,2	0,5	1,4	0,4	0,6	0,6	0,3	0,8
Glaris	100,0	83,6	0,3	6,8	0,2	1,4	2,2	0,4	2,4	0,3	1,1	1,3
Zoug	100,0	85,0	1,1	3,7	0,3	1,0	2,9	0,6	1,7	1,3	0,3	2,1
Soleure	100,0	87,1	1,1	4,7	0,1	0,8	1,6	0,3	1,7	0,3	0,5	1,6
Bâle-Ville	100,0	78,6	2,7	6,4	0,1	2,8	2,3	0,5	2,6	1,1	0,3	2,5
Bâle-Campagne	100,0	86,1	1,7	4,6	0,1	1,1	1,2	0,4	1,4	0,8	0,4	2,2
Schaffhouse	100,0	86,7	0,6	4,0	0,1	1,2	3,1	0,5	1,5	0,5	0,4	1,5
Appenzell Rh.-Ext.	100,0	88,6	0,3	2,9	0,2	1,2	3,1	0,5	1,0	0,3	0,3	1,5
Appenzell Rh.-Int.	100,0	91,7	0,2	1,7	0,1	1,3	2,9	0,2	0,6	0,1	0,5	0,6
Saint-Gall	100,0	87,2	0,5	3,6	0,3	1,0	2,9	0,5	1,2	0,4	0,9	1,7
Argovie	100,0	85,7	0,9	4,9	0,1	0,9	2,3	0,6	1,4	0,6	0,8	1,8
Thurgovie	100,0	86,2	0,4	4,4	0,2	1,0	2,0	1,1	1,6	0,3	1,4	1,4
Cantons francophones												
Vaud	100,0	6,0	77,1	4,4	0,1	3,4	0,8	3,5	0,3	1,8	0,3	2,3
Neuchâtel	100,0	5,2	80,2	4,8	0,1	2,0	0,4	4,5	0,3	0,8	0,2	1,6
Genève	100,0	5,5	70,4	5,3	0,1	5,4	0,4	4,8	0,3	3,3	0,2	4,3
Jura	100,0	4,8	87,8	2,5	0,1	2,2	0,4	0,8	0,3	0,2	0,1	0,7
Canton italoophone												
Tessin	100,0	9,8	1,9	82,8	0,1	1,0	1,2	0,8	0,4	0,5	0,2	1,3
Cantons multilingues												
Berne	100,0	83,7	7,8	2,7	0,1	1,3	0,9	0,4	0,5	0,5	0,4	1,6
Fribourg	100,0	29,7	61,0	1,9	0,1	1,4	0,6	2,7	0,5	0,5	0,4	1,4
Grisons	100,0	65,3	0,5	11,0	17,1	0,7	2,1	1,0	0,4	0,4	0,3	1,2
Valais	100,0	29,4	59,7	3,0	0,1	1,2	1,0	3,4	0,2	0,6	0,5	1,0

Population résidante par canton selon la langue principale, en %, en 2000

Tableau 2.2 (suite)

	Total	Allemand	Français	Italien	Romanche	Espagnol	Serbe et croate	Portugais	Turc	Anglais	Albanais	Autres langues
Suisse	100,0	63,7	20,4	6,5	0,5	1,1	1,4	1,2	0,6	1,0	1,3	2,4
Cantons germanophones												
Zurich	100,0	83,4	1,4	4,0	0,2	1,3	1,7	1,1	0,8	1,3	1,6	3,2
Lucerne	100,0	88,9	0,6	1,9	0,1	0,7	2,1	0,9	0,3	0,5	1,9	2,1
Uri	100,0	93,5	0,2	1,3	0,1	0,2	1,9	0,4	0,7	0,1	0,6	0,8
Schwytz	100,0	89,9	0,4	1,9	0,2	0,3	2,1	0,5	0,4	0,6	1,9	1,8
Obwald	100,0	92,3	0,4	1,0	0,1	0,3	1,2	1,1	0,3	0,5	1,4	1,3
Nidwald	100,0	92,5	0,6	1,4	0,1	0,4	1,2	0,7	0,0	0,8	1,0	1,2
Glaris	100,0	85,8	0,3	4,4	0,1	0,9	1,9	0,8	1,4	0,2	2,5	1,7
Zoug	100,0	85,1	1,1	2,5	0,2	0,7	2,7	1,0	0,9	1,7	1,1	3,0
Soleure	100,0	88,3	1,0	3,1	0,1	0,5	1,5	0,4	1,3	0,4	1,6	1,9
Bâle-Ville	100,0	79,3	2,5	5,0	0,1	2,1	1,9	0,8	2,2	1,4	1,3	3,4
Bâle-Campagne	100,0	87,2	1,5	3,5	0,1	0,8	1,1	0,4	1,1	0,9	1,0	2,4
Schaffhouse	100,0	87,6	0,5	2,6	0,1	0,7	2,5	0,5	0,9	0,5	1,9	2,1
Appenzell Rh.-Ext.	100,0	91,2	0,3	1,7	0,1	0,7	2,3	0,5	0,6	0,3	0,7	1,4
Appenzell Rh.-Int.	100,0	92,9	0,2	0,9	0,1	0,6	2,5	0,3	0,4	0,3	1,0	0,8
Saint-Gall	100,0	88,0	0,4	2,3	0,2	0,6	2,5	0,6	0,7	0,4	2,3	2,0
Argovie	100,0	87,1	0,8	3,3	0,1	0,6	1,9	0,7	1,0	0,6	1,8	2,1
Thurgovie	100,0	88,5	0,4	2,8	0,1	0,6	1,4	1,1	0,9	0,3	2,2	1,7
Cantons francophones												
Vaud	100,0	4,7	81,8	2,9	0,0	1,6	0,9	2,4	0,2	2,0	0,9	2,5
Neuchâtel	100,0	4,1	85,3	3,2	0,1	1,1	0,6	2,5	0,3	0,7	0,4	1,7
Genève	100,0	3,9	75,8	3,7	0,1	3,3	0,5	3,5	0,2	3,9	0,7	4,5
Jura	100,0	4,4	90,0	1,8	0,0	1,2	0,4	0,7	0,1	0,2	0,6	0,7
Canton italoophone												
Tessin	100,0	8,3	1,6	83,1	0,1	1,0	1,7	1,1	0,3	0,5	0,6	1,6
Cantons multilingues												
Berne	100,0	84,0	7,6	2,0	0,1	0,9	0,8	0,6	0,3	0,5	0,9	2,2
Fribourg	100,0	29,2	63,2	1,3	0,1	0,7	0,4	1,8	0,3	0,5	1,0	1,5
Grisons	100,0	68,3	0,5	10,2	14,5	0,5	1,6	1,7	0,2	0,4	0,7	1,5
Valais	100,0	28,4	62,8	2,2	0,0	0,5	1,0	2,3	0,1	0,5	0,9	1,3

Population résidante par canton selon la langue principale, variation en %, de 1990 à 2000

Tableau 2.3

	Total	Allemand	Français	Italien	Romanche	Espagnol	Langues slaves de l'ancienne Yougoslavie	Portugais	Langues turques	Anglais	Albanais	Autres langues
Suisse	6,0	6,1	12,4	-10,1	-11,4	-33,7	2,2	-4,5	-27,0	20,8	164,8	21,3
Cantons germanophones												
Zurich	5,8	6,9	2,3	-27,8	-20,9	-19,9	-1,7	48,3	-23,0	38,1	174,2	21,0
Lucerne	7,4	7,7	0,3	-26,0	-18,0	-33,2	-8,1	21,8	-34,3	13,7	102,1	59,5
Uri	1,7	2,0	1,5	-29,6	-25,0	-5,7	3,5	53,2	-38,3	6,8	157,5	28,6
Schwytz	15,0	15,5	12,6	-28,3	-2,1	-12,4	4,6	43,0	-45,6	38,5	144,3	40,3
Obwald	11,7	11,1	16,1	-18,2	0,0	-16,7	13,7	38,1	-53,0	85,9	216,1	13,9
Nidwald	12,7	12,1	37,1	-4,7	-4,0	-5,2	7,5	88,9	-91,2	43,7	231,2	48,9
Glaris	-0,8	1,8	-2,4	-35,3	-36,0	-37,4	-4,4	97,4	-42,4	-28,9	117,6	10,3
Zoug	17,0	17,1	24,1	-20,1	-29,7	-21,7	17,2	78,9	-40,0	59,3	322,9	54,4
Soleure	5,4	6,9	-10,7	-29,7	-24,0	-40,9	3,8	38,2	-21,7	23,7	199,1	25,3
Bâle-Ville	-5,7	-4,8	-14,2	-26,7	-19,8	-30,1	-16,8	42,6	-21,7	22,1	304,5	23,9
Bâle-Campagne	4,4	5,7	-10,7	-20,9	-35,7	-23,9	-1,1	13,1	-16,9	20,5	169,1	12,8
Schaffhouse	1,7	2,8	-11,5	-33,7	-12,1	-38,4	-11,0	0,3	-34,3	11,3	347,6	28,6
Appenzell Rh.-Ext.	2,4	5,5	5,1	-40,0	-17,6	-37,8	-22,1	-4,2	-45,2	-1,1	201,5	-8,1
Appenzell Rh.-Int.	5,4	6,8	40,9	-42,7	-21,4	-53,6	-7,6	37,5	-29,1	95,0	106,8	23,8
Saint-Gall	5,9	7,0	-9,3	-30,1	-21,0	-33,9	-1,1	23,1	-36,9	-3,8	159,3	13,7
Argovie	7,9	9,7	-5,6	-27,9	-18,1	-27,1	1,0	14,5	-22,1	5,8	154,5	15,6
Thurgovie	9,3	12,3	4,6	-31,5	-18,9	-36,7	-15,7	11,9	-40,6	0,8	81,6	20,6
Cantons francophones												
Vaud	6,5	-15,4	13,0	-29,7	-16,8	-50,2	20,0	-27,2	-18,0	17,3	250,9	11,2
Neuchâtel	2,4	-20,1	8,9	-31,0	-13,6	-43,1	64,0	-43,3	8,5	-1,0	190,4	8,2
Genève	9,1	-21,4	17,4	-24,1	-24,7	-33,8	56,9	-20,9	-16,6	28,1	267,7	12,8
Jura	3,0	-4,8	5,5	-27,2	-20,6	-45,3	5,7	-10,4	-56,3	-21,8	345,6	-10,3
Canton italoophone												
Tessin	8,7	-7,1	-7,9	9,1	5,2	11,7	76,6	59,1	-23,7	-0,7	213,6	19,1
Cantons multilingues												
Berne	1,5	1,8	-1,9	-26,5	-20,6	-33,8	2,2	44,2	-23,1	3,5	169,5	34,1
Fribourg	13,2	11,5	17,3	-21,9	12,0	-43,8	3,8	-25,9	-31,2	17,6	206,0	17,4
Grisons	7,6	12,4	13,5	-0,4	-8,9	-28,2	-14,8	84,6	-50,9	11,7	113,5	36,6
Valais	9,0	5,3	14,7	-20,5	-8,8	-49,5	16,6	-27,2	-49,8	-11,6	122,6	29,8

Communes qui ont changé de région linguistique entre 1970 et 2000 et leur population résidante, en nombres absolus et en %

Tableau 2.4

	Population résidante à la fin de la période	Personnes parlant la langue de l'ancienne région linguistique		Personnes parlant la langue de la nouvelle région linguistique	
		Nombres absolus	En %	Nombres absolus	En %
Changements entre 1970 et 1980					
Région linguistique francophone → germanophone					
FR Walleried	244	114	46,7	130	53,3
Région linguistique romanche → germanophone					
GR Alvaschein	149	71	47,7	73	49,0
GR Tiefencastel	277	124	44,8	138	49,8
GR Alvaneu	379	157	41,4	189	49,9
GR Marmorera	27	11	40,7	14	51,9
GR Feldis/Veulden	107	50	46,7	54	50,5
GR Rhâzüns	958	369	38,5	486	50,7
GR Tarasp	293	129	44,0	138	47,1
GR Madulain	94	35	37,2	42	44,7
Changements entre 1980 et 1990					
Région linguistique germanophone → francophone					
FR Walleried	310	124	40,0	183	59,0
Région linguistique francophone → germanophone					
FR Courgevax	833	314	37,7	386	46,3
Région linguistique italophone → germanophone					
GR Bivio	223	76	34,1	120	53,8
Région linguistique germanophone → italophone					
TI Orselina	854	386	45,2	388	45,4
Région linguistique germanophone → romanche					
GR Alvaschein	145	64	44,1	67	46,2
Région linguistique romanche → germanophone					
GR Lantsch/Lenz	453	197	43,5	226	49,9
GR Scheid	115	42	36,5	72	62,6
GR Pignia	94	32	34,0	60	63,8
GR Trin	922	270	29,3	566	61,4
GR La Punt-Chamues-ch	569	145	25,5	341	59,9
GR Zuoz	1 199	407	33,9	547	45,6
Changements entre 1990 et 2000					
Région linguistique germanophone → italophone					
TI Bosco/Gurin	71	23	32,4	37	52,1
Région linguistique romanche → germanophone					
GR Alvaschein	154	62	40,3	82	53,2
GR Brienz/Brinzauls	117	37	31,6	80	68,4
GR Laax	1 150	461	40,1	579	50,3
GR Surcuolm	130	58	44,6	72	55,4
GR Patzen-Fardün	64	31	48,4	33	51,6

Langues nationales et non nationales selon la région linguistique, en nombres absolus et en %, en 2000

Tableau 2.5

Région linguistique	Nombre de communes	Population résidente	Parlant la langue de la région linguistique		Parlant une autre langue nationale		Parlant une langue non nationale	
	Total	Total	Nombres absolus	En %	Nombres absolus	En %	Nombres absolus	En %
Suisse	2 896	7 288 010	6 208 918	85,2	422 553	5,8	656 539	9,0
Région germanophone	1 669	5 221 135	4 519 601	86,6	245 621	4,7	455 913	8,7
Région francophone	892	1 720 365	1 404 482	81,6	137 507	8,0	178 376	10,4
Région italophone	269	320 247	266 730	83,3	32 287	10,1	21 230	6,6
Région romanche	66	26 263	18 105	68,9	7 138	27,2	1 020	3,9

Langues nationales et non nationales des ressortissants des pays de l'ancienne Yougoslavie, en nombres absolus et en %, en 2000

Tableau 2.6

	Yougoslavie		Croatie		Slovénie		Bosnie et Herzégovine		Macédoine	
	Nombres absolus	En %	Nombres absolus	En %	Nombres absolus	En %	Nombres absolus	En %	Nombres absolus	En %
Total	213 524	100,0	43 084	100,0	2 795	100,0	47 286	100,0	55 714	100,0
Langues nationales	96 346	45,1	20 587	47,8	1 543	55,2	19 917	42,1	25 966	46,6
dont :										
Allemand	74 067	34,7	17 752	41,2	1 405	50,3	15 834	33,5	22 051	39,6
Français	18 321	8,6	1 098	2,5	71	2,5	3 259	6,9	3 174	5,7
Italien	3 908	1,8	1 719	4,0	67	2,4	801	1,7	737	1,3
Langues non nationales	117 178	54,9	22 497	52,2	1 252	44,8	27 369	57,9	29 748	53,4
dont :										
Serbe et croate	45 344	21,2	22 222	51,6	112	4,0	27 144	57,4	926	1,7
Albanais	69 297	32,5	144	0,3	10	0,4	84	0,2	22 448	40,3
Slovène	31	0,0	12	0,0	1 107	39,6	5	0,0	3	0,0
Macédonien	244	0,1	12	0,0	1	0,0	11	0,0	5 808	10,4
Autres langues	2 262	1,1	107	0,2	22	0,8	125	0,3	563	1,0

Population résidante selon la langue principale avec au moins 600 locuteurs, en 2000

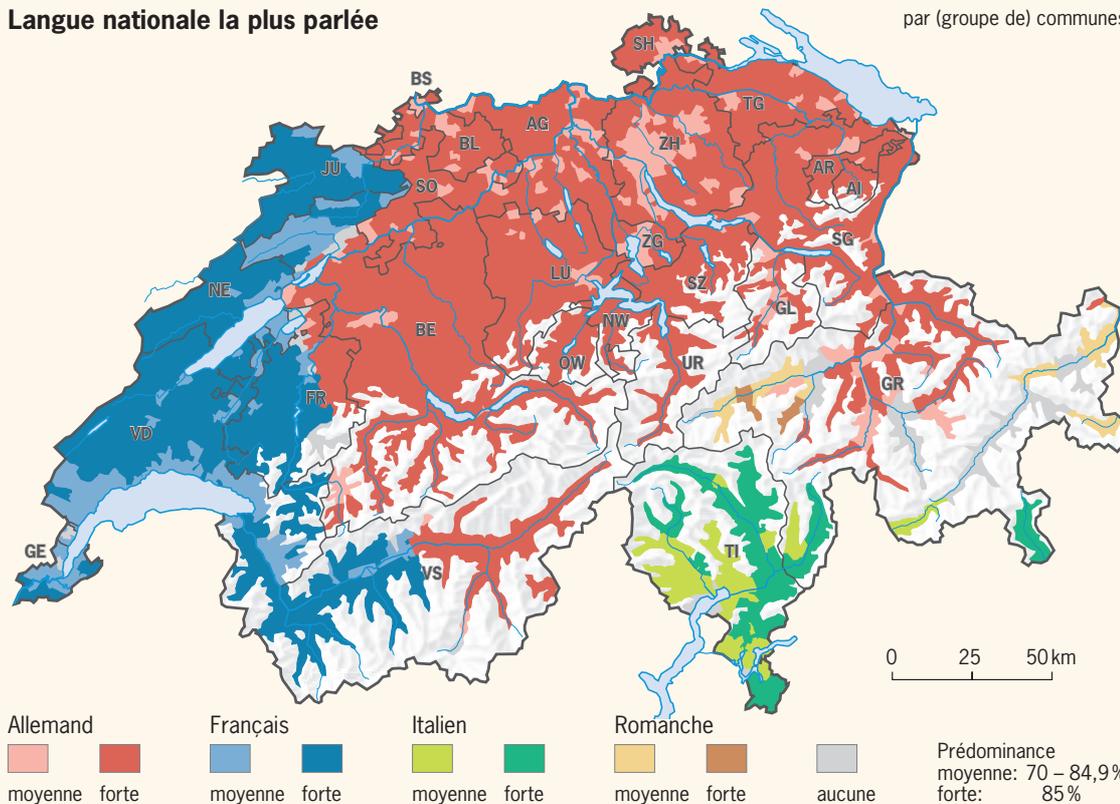
Tableau 2.7

Allemand	4 639 762	Macédonien	6 415	Ourdu	1 407
Français	1 484 411	Hongrois	6 194	Norvégien	1 361
Italien	470 961	Suédois	5 560	Araméen	1 333
Serbe et croate	103 350	Tchèque	5 444	Coréen	1 202
Albanais	94 937	Polonais	5 206	Hébreu	1 176
Portugais	89 527	Grec	4 792	Tibétain	1 108
Espagnol	76 750	Vietnamien	4 226	Arménien	981
Anglais	73 422	Japonais	4 100	Indonésien	944
Turc	44 523	Farsi	3 467	Amharique	938
Romanche	35 072	Roumain	3 397	Cingalais	900
Tamil	21 816	Tagale	3 019	Khmer	877
Arabe	14 345	Danois	2 739	Malayalam	742
Néerlandais	11 840	Somali	2 661	Lingala	718
Russe	8 570	Finnois	2 628	Hindi	696
Chinois	8 279	Slovaque	2 018	Bengali	650
Thai	7 569	Slovène	1 601	Tigrigna	621
Kurde	7 531	Bulgare	1 579		

Carte 2.1
Population résidante selon la langue principale, en 2000: langues nationales

Langue nationale la plus parlée

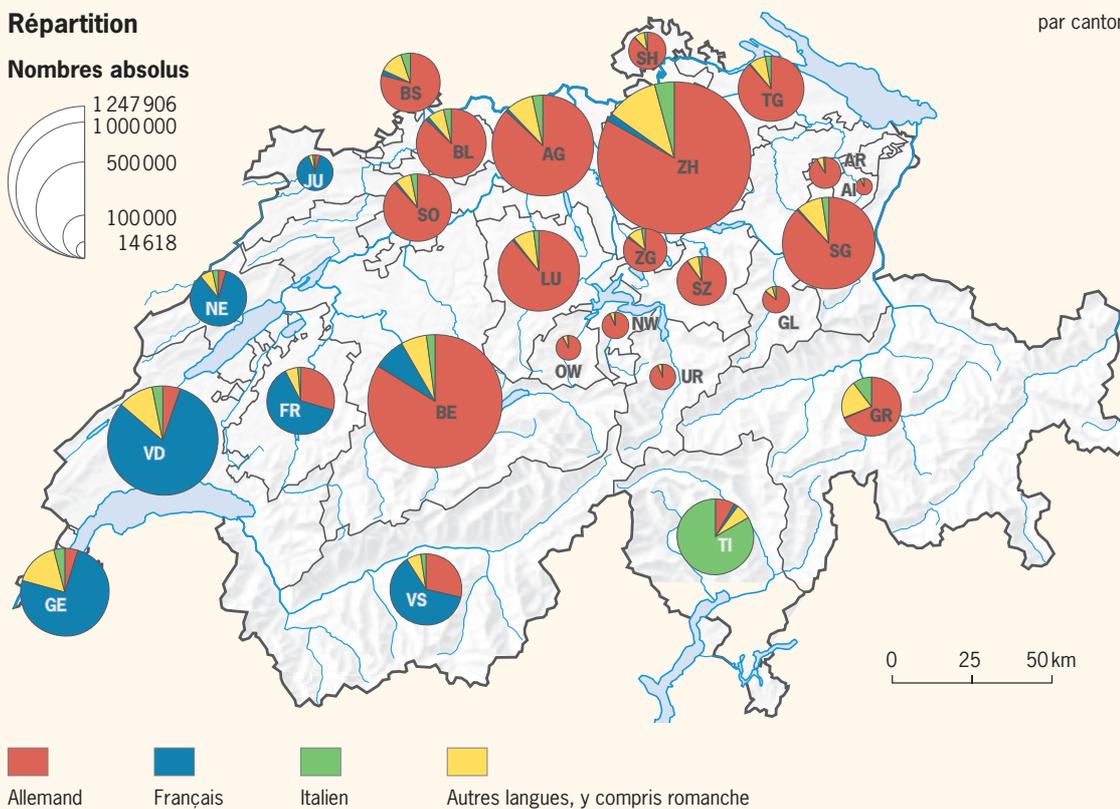
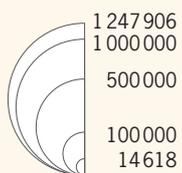
par (groupe de) communes



Répartition

par canton

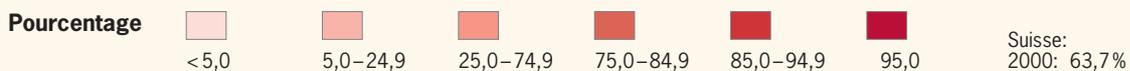
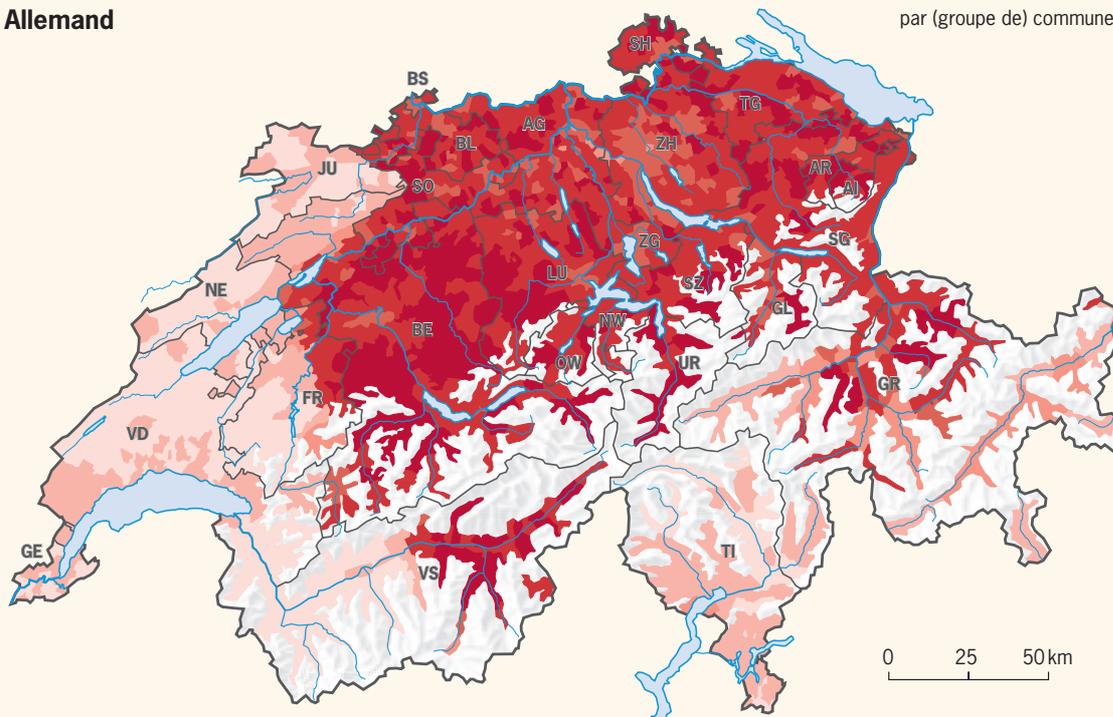
Nombres absolus



Carte 2.2a
Population résidante selon la langue principale, en 2000: langues nationales

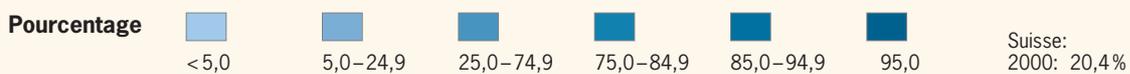
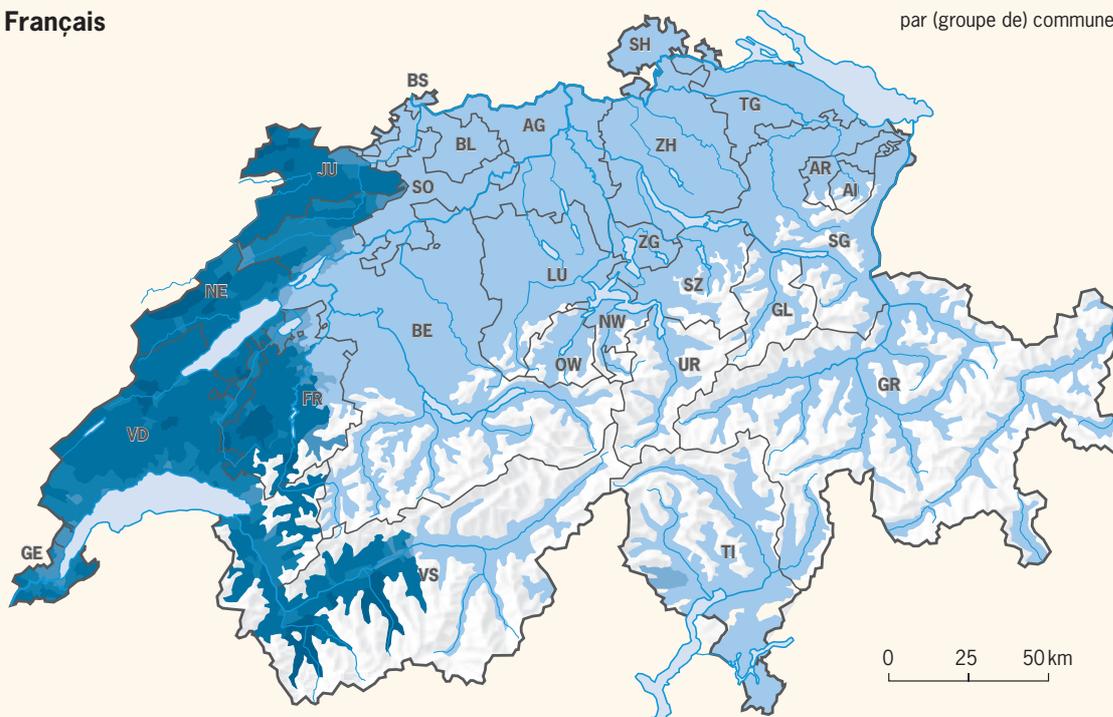
Allemand

par (groupe de) communes



Français

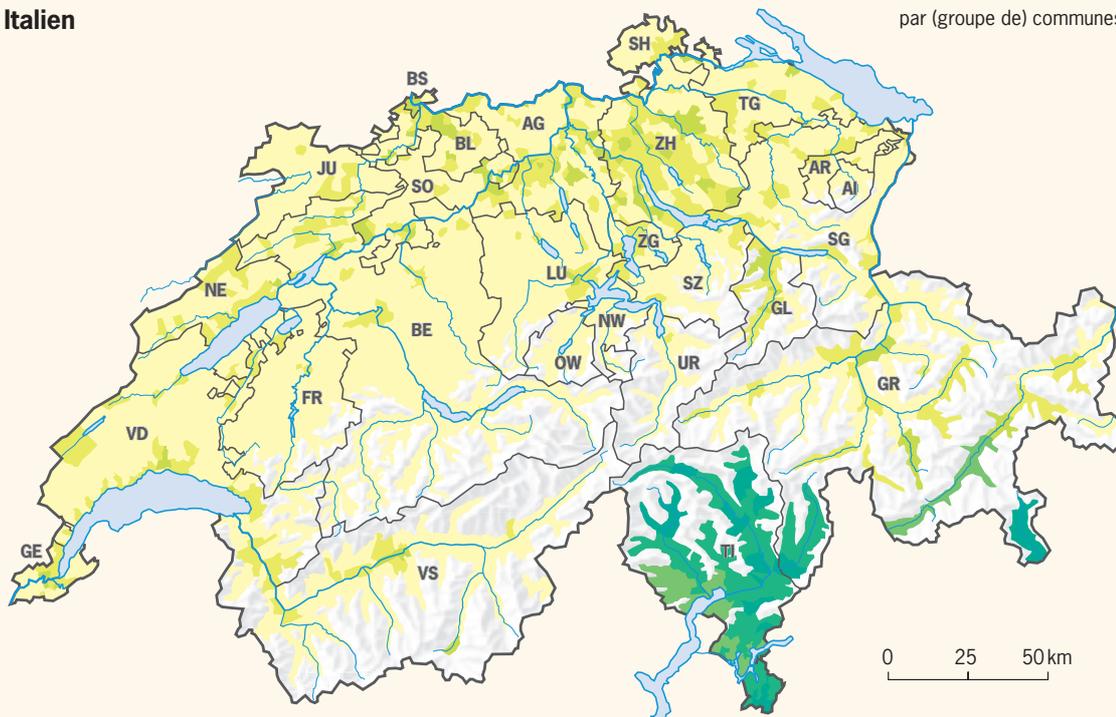
par (groupe de) communes



Carte 2.2b
Population résidante selon la langue principale, en 2000: langues nationales

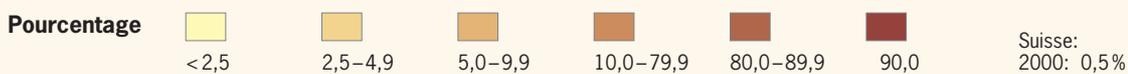
Italien

par (groupe de) communes



Romanche

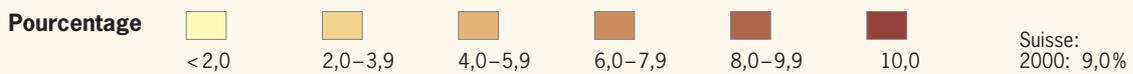
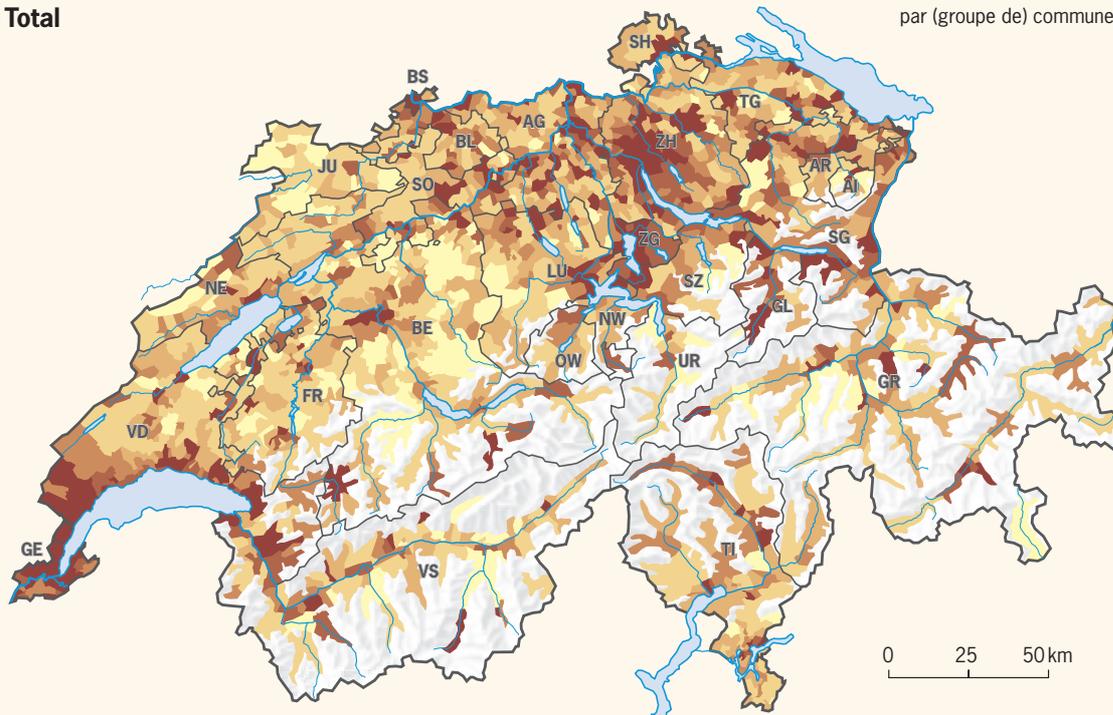
par (groupe de) communes



Carte 2.3 Population résidante selon la langue principale, en 2000: langues non nationales

Total

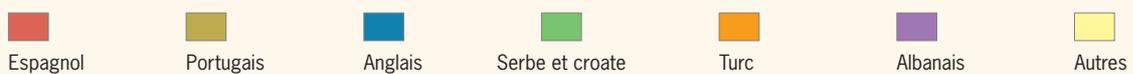
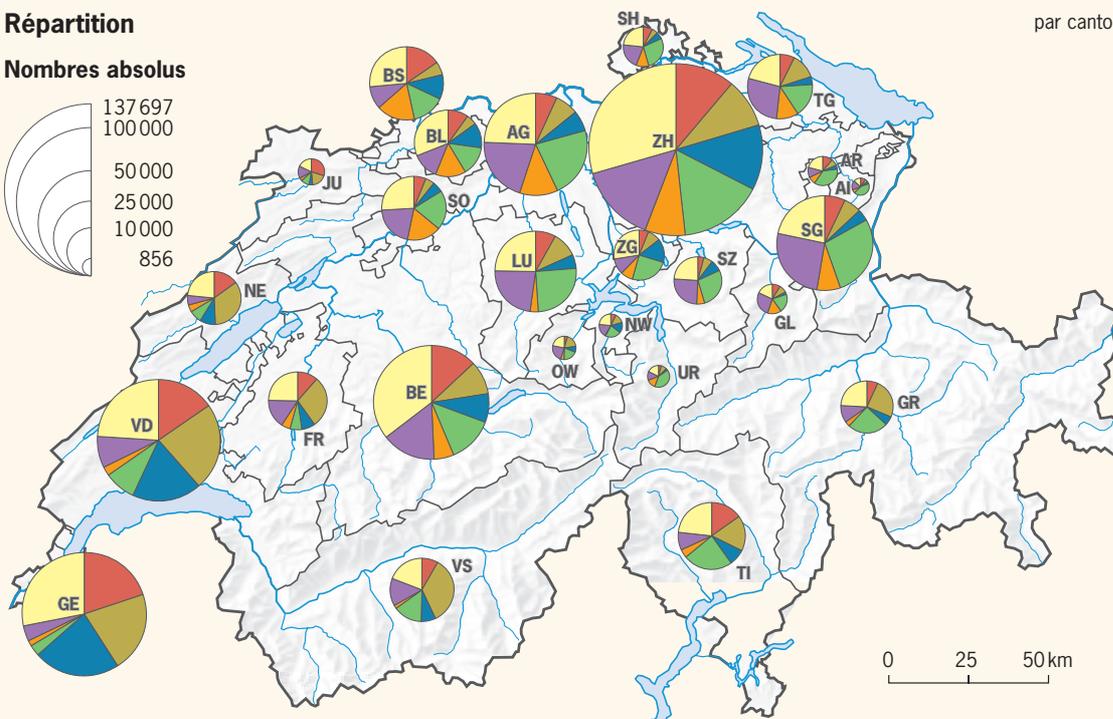
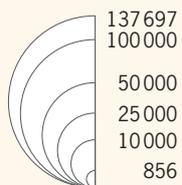
par (groupe de) communes



Répartition

par canton

Nombres absolus

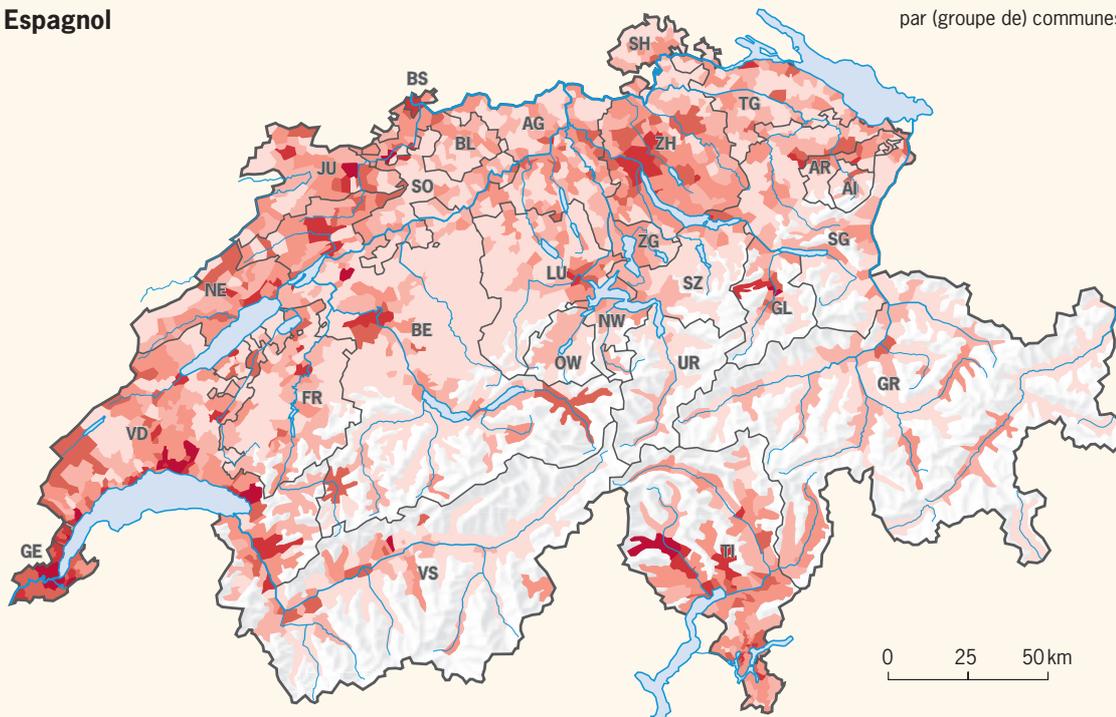


Carte 2.4a

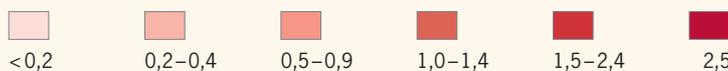
Population résidante selon la langue principale, en 2000: langues non nationales

Espagnol

par (groupe de) communes



Pourcentage



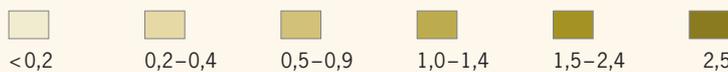
Suisse:
2000: 1,1%

Portugais

par (groupe de) communes



Pourcentage



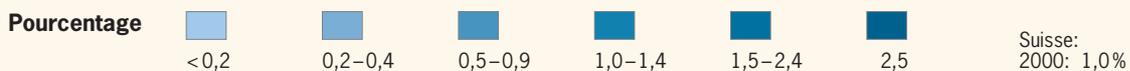
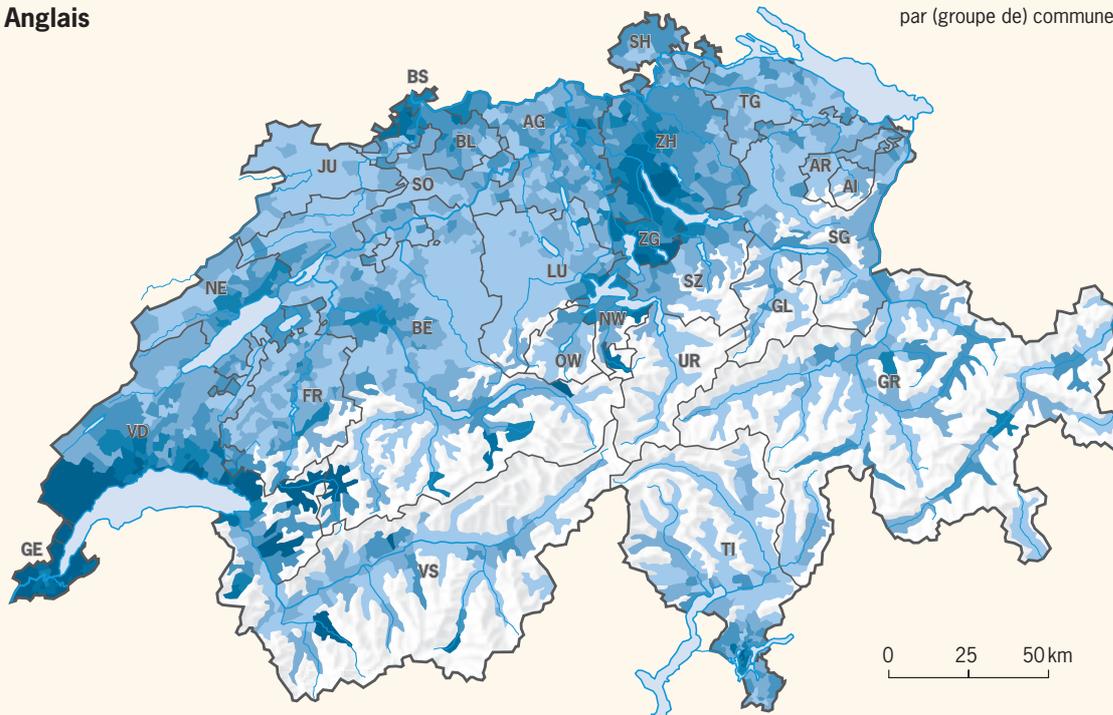
Suisse:
2000: 1,2%

Carte 2.4b

Population résidante selon la langue principale, en 2000: langues non nationales

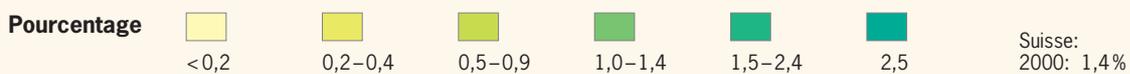
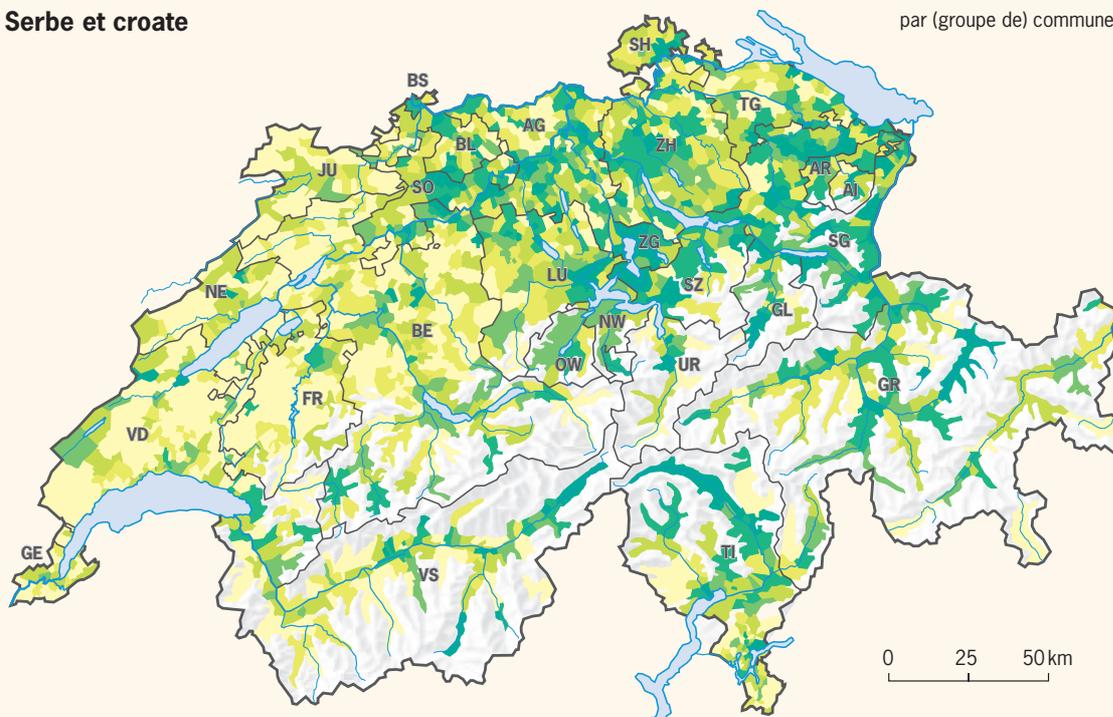
Anglais

par (groupe de) communes



Serbe et croate

par (groupe de) communes

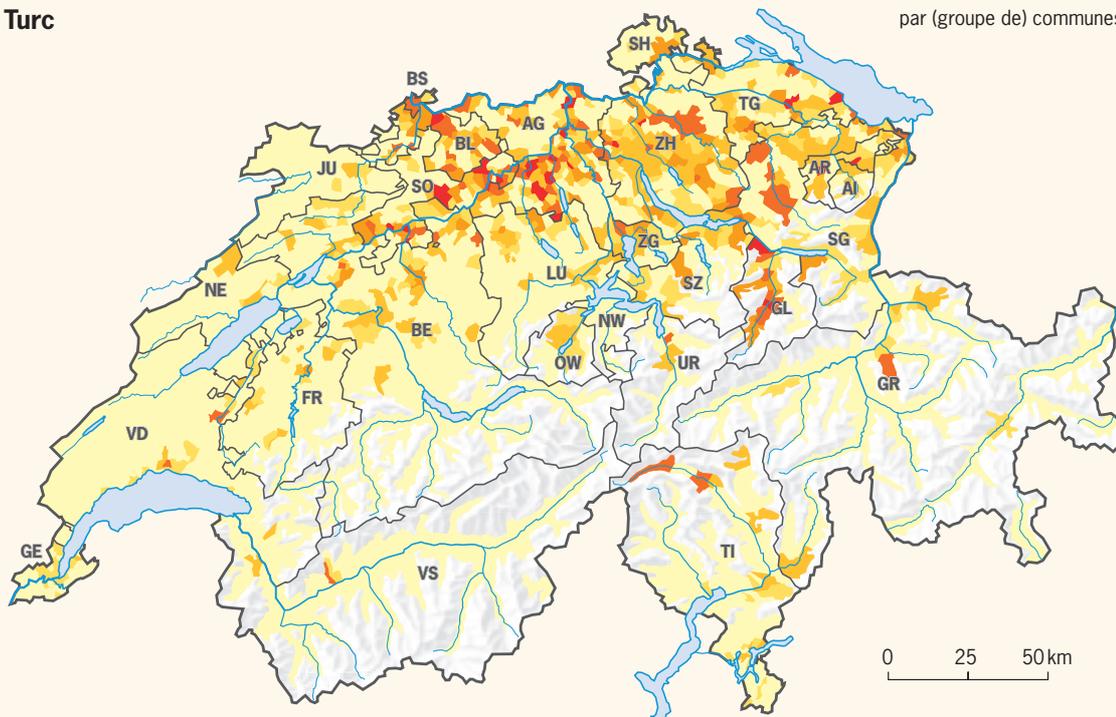


Carte 2.4c

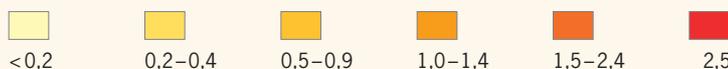
Population résidante selon la langue principale, en 2000: langues non nationales

Turc

par (groupe de) communes



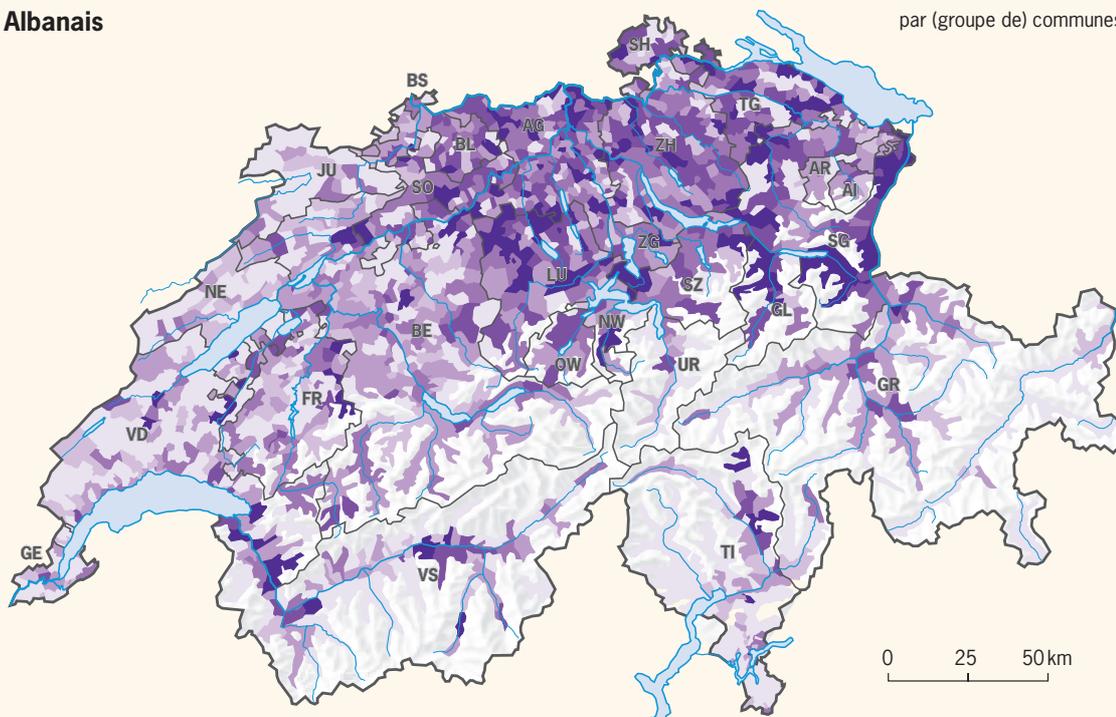
Pourcentage



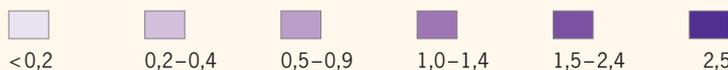
Suisse:
2000: 0,6%

Albanais

par (groupe de) communes



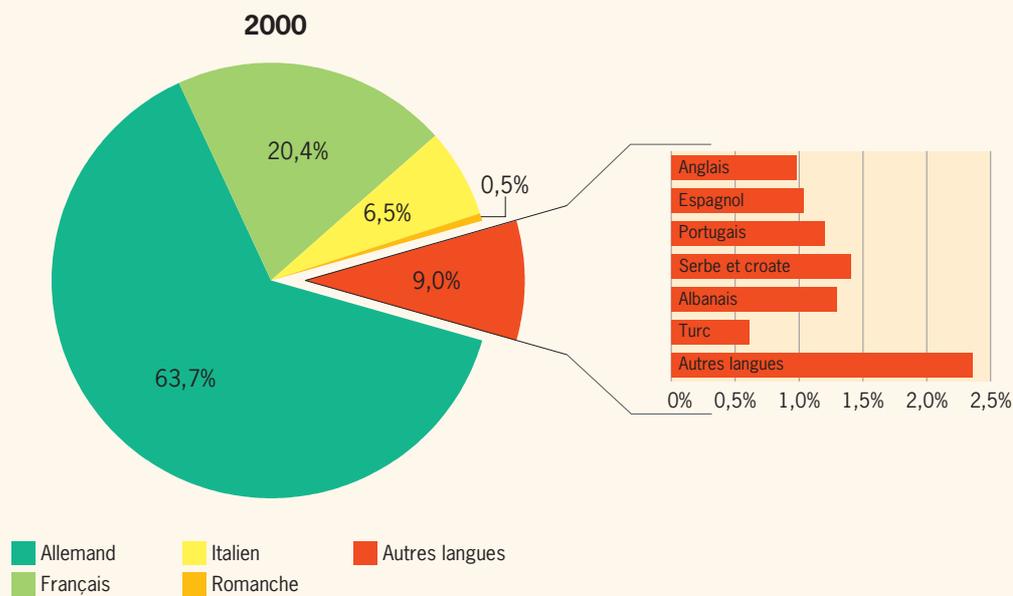
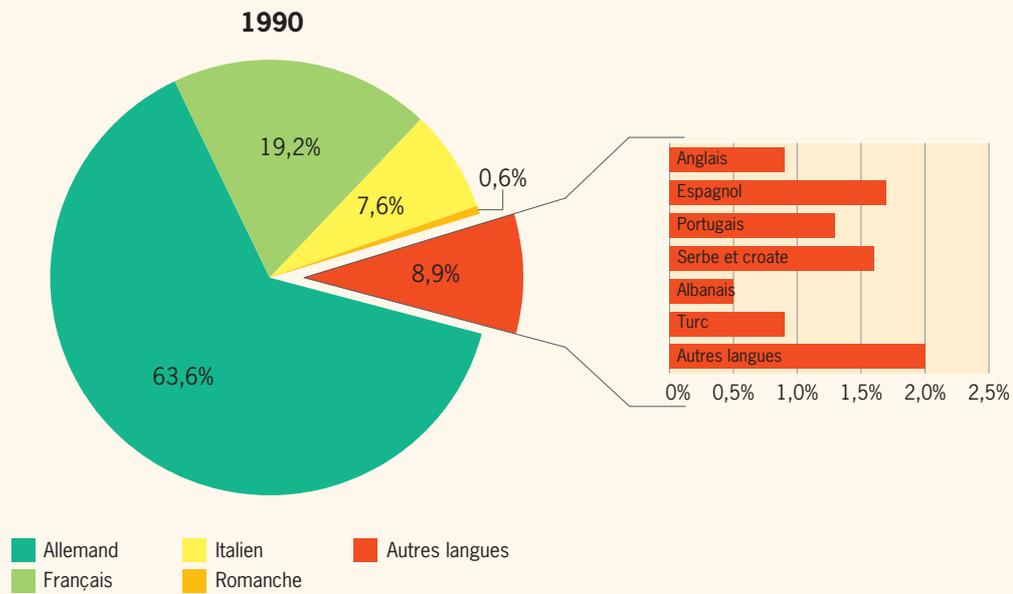
Pourcentage



Suisse:
2000: 1,3%

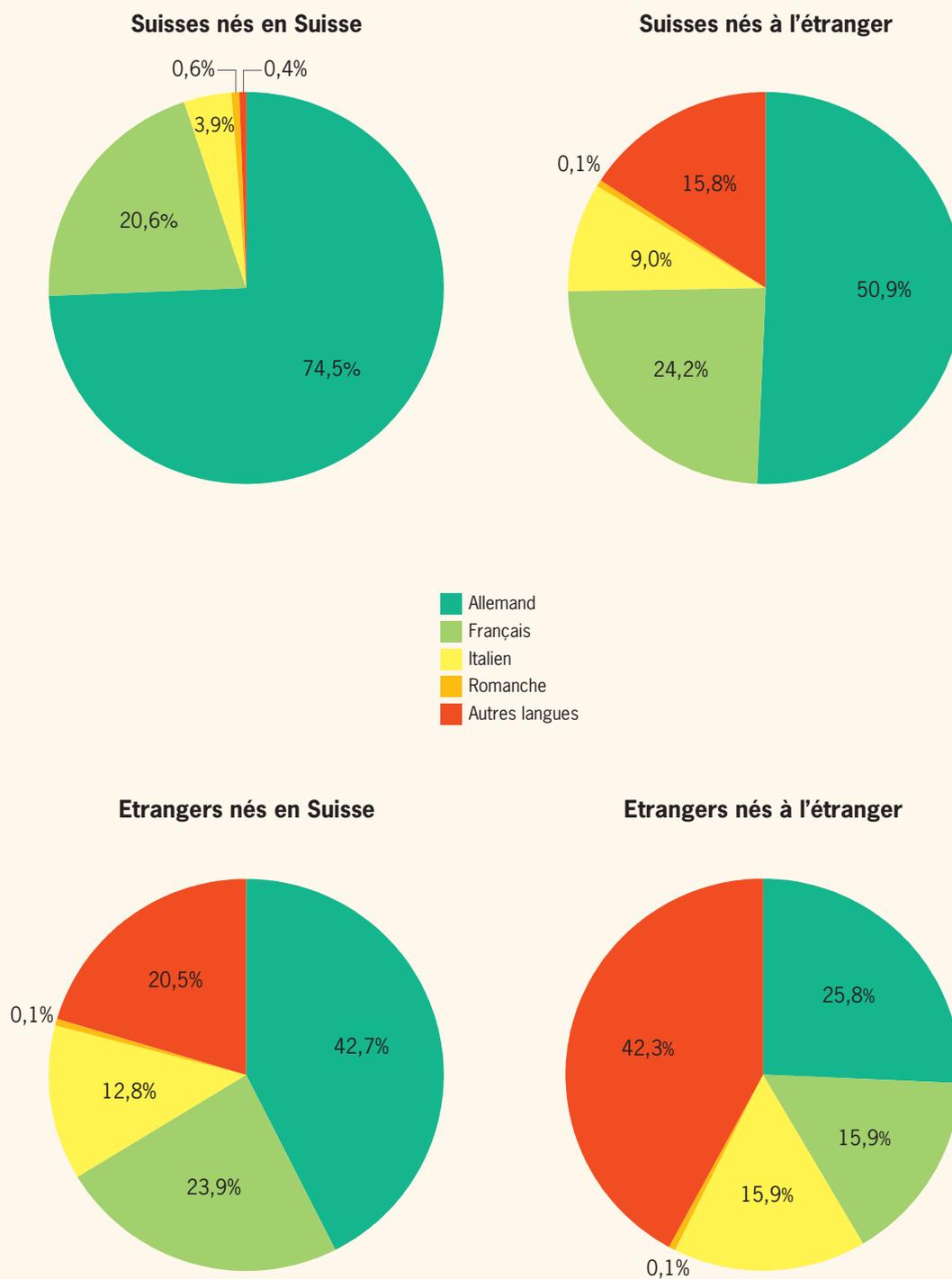
Graphique 2.1

Population résidante selon la langue principale, en 1990 et 2000, en %



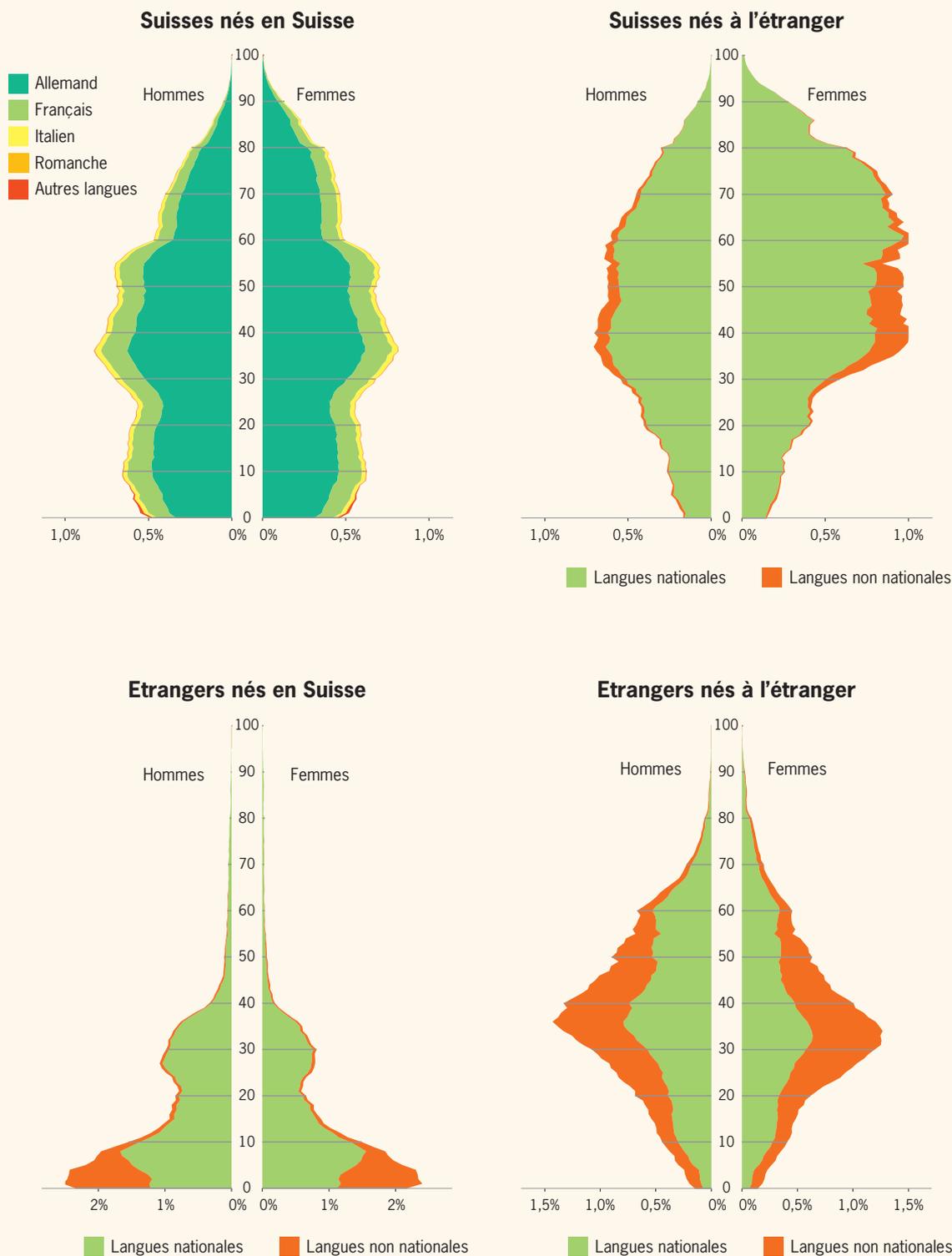
Graphique 2.2

Population résidente selon la nationalité, le lieu de naissance et la langue nationale, en 2000, en %



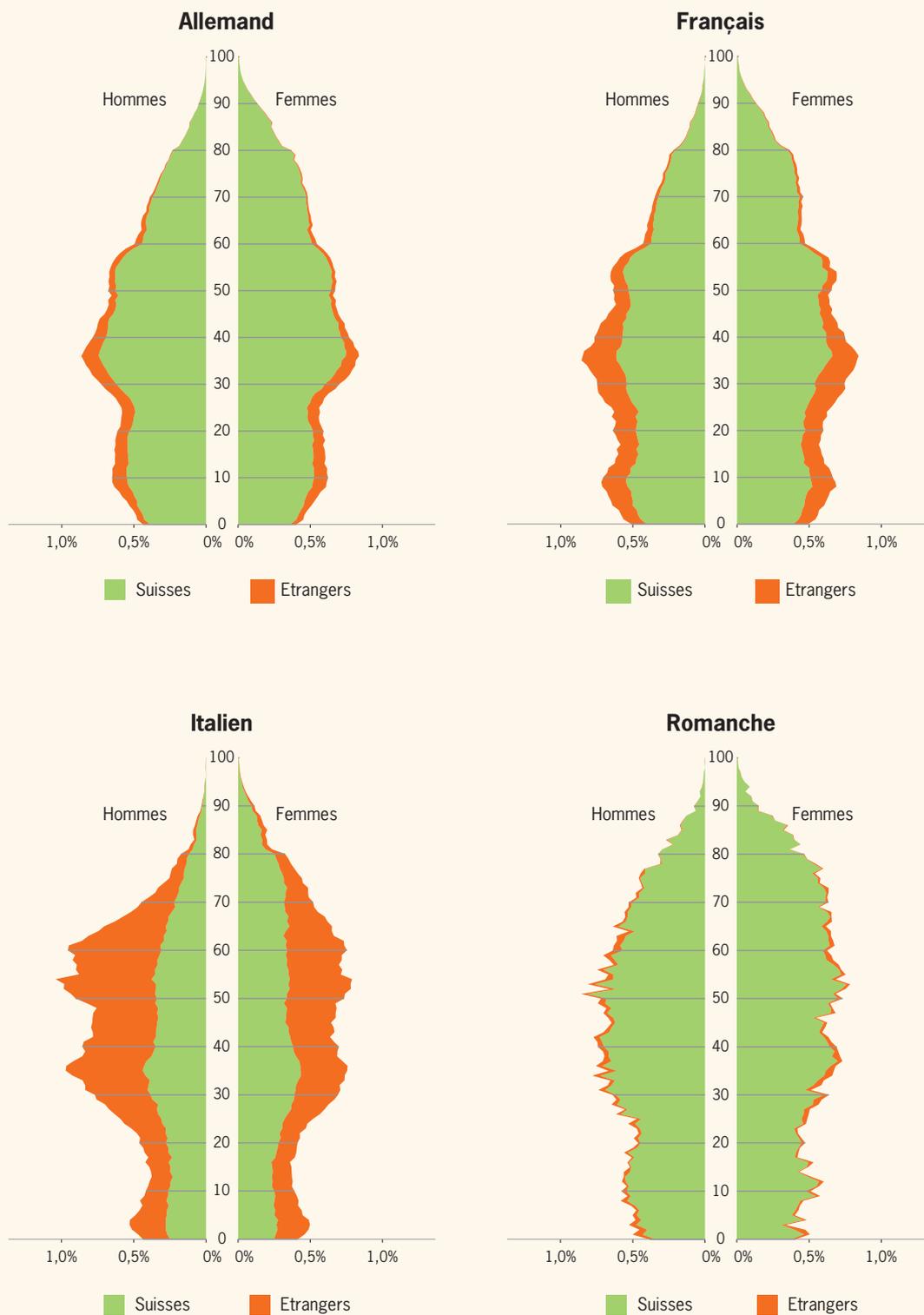
Graphique 2.3

Population résidante selon l'âge, le sexe, le lieu de naissance et la langue nationale, en 2000, en %



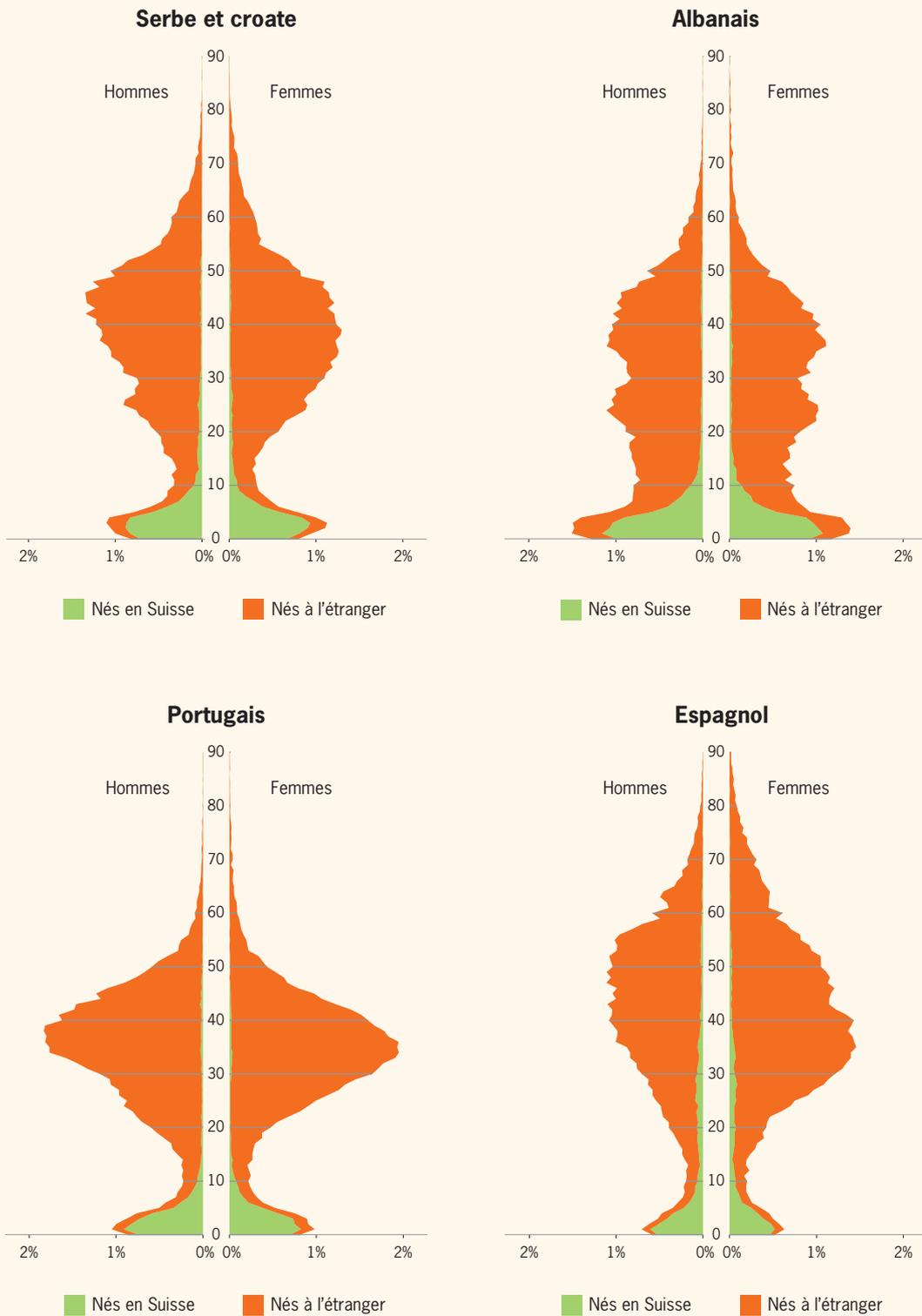
Graphique 2.4

Langues nationales selon l'âge, le sexe et la nationalité des locuteurs, en 2000, en %

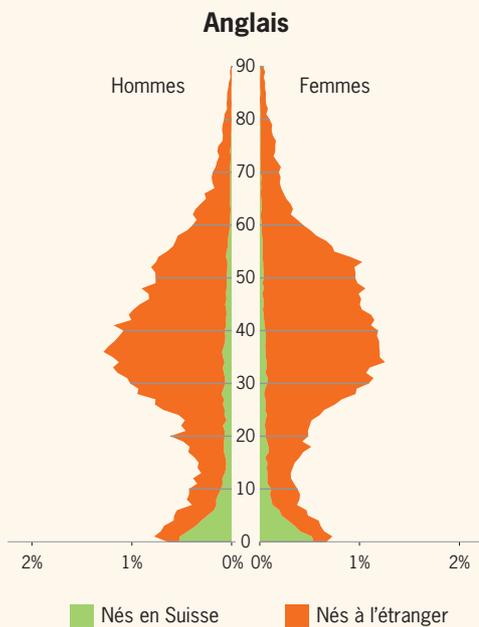


Graphique 2.5a

Langues non nationales selon l'âge, le sexe et le lieu de naissance des locuteurs, en 2000, en %



Graphique 2.5b

Langues non nationales selon l'âge, le sexe et le lieu de naissance des locuteurs, en 2000, en %

© Office fédéral de la statistique, Neuchâtel 2003

Source: Recensement fédéral de la population 2000, OFS

TRANSFORMATION DU PAYSAGE RELIGIEUX SUISSE

Lors du recensement fédéral de la population de l'an 2000, 41,8% de la population a déclaré appartenir à l'Eglise catholique romaine et 33,0% à l'Eglise évangélique réformée. Par rapport à 1990, ces deux grandes Eglises ont enregistré un recul de leurs fidèles, non seulement en termes relatifs mais aussi en nombres absolus. Les parts représentées par les Eglises évangéliques libres et les autres communautés protestantes (2,2%), la communauté de confession juive (0,2%) et les catholiques-chrétiens (0,2%) sont en revanche restées constantes. La proportion des personnes ayant déclaré n'appartenir à aucune Eglise ou communauté religieuse (11,1%) et celle des adhérents aux groupes religieux nouvellement représentés¹ en Suisse (7,1%) ont par contre fortement augmenté.

Trois raisons expliquent le recul des Eglises nationales en Suisse. Premièrement, le nombre des Suisses et des Suissesses qui ne se sentent plus appartenir à une Eglise ou à une communauté religieuse augmente. Deuxièmement, la population immigrée arrive en Suisse avec d'autres traditions religieuses. Et troisièmement, le vieillissement démographique touche aussi les Eglises nationales. La population de l'Eglise évangélique réformée est particulièrement âgée.

L'absence d'appartenance religieuse comme mode de vie

En l'an 2000, 11,1% de la population résidante s'est déclarée sans appartenance religieuse, soit 300'000 personnes de plus qu'en 1990 (leur part était alors de 7,4%). En 1970, elles ne représentaient que 1,1% de la population. Leur proportion est la plus faible chez les jeunes de 14 à 16 ans (à l'âge de la confirmation) ainsi que chez les personnes âgées de 65 ans et plus. Inversement, elle est particulièrement élevée chez les personnes âgées de 30 à 50 ans, qui se trouvent au sommet de leur activité professionnelle et sociale. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à se dire sans appartenance religieuse.

On observe des disparités importantes entre les cantons et les régions suisses. La part des personnes sans appartenance religieuse est deux fois plus élevée dans les régions urbaines que dans les zones rurales. Elle est aussi nettement plus importante en Suisse romande qu'en Suisse alémanique et en Suisse italienne. Les Eglises ont beaucoup perdu de terrain de Genève à Schaffhouse, en passant par les cantons de Vaud et de Neuchâtel, les régions de Soleure et

¹ Sont comprises dans la catégorie des «nouveaux groupes religieux» les Eglises orthodoxes, les autres communautés chrétiennes, les communautés musulmanes et les autres communautés religieuses.

de Bâle, l'Argovie et la ville de Zurich. Le canton de Bâle-Ville compte la plus forte proportion de personnes sans confession (31,0%), devant ceux de Genève (22,6%) et de Neuchâtel (21,8%). Les parts les plus faibles, comprises entre 2 et 6%, sont relevées dans les cantons catholiques de Suisse centrale, de Saint-Gall, d'Appenzell Rhodes-Intérieures, du Jura, de Fribourg et du Valais, ainsi que dans les Grisons, canton de confession mixte.

Les migrations entraînent une plus grande diversité des communautés religieuses

En 2000, 41,8% de la population a déclaré appartenir à l'Eglise catholique romaine (contre 46,2% en 1990) et 33,0% à l'Eglise évangélique réformée (38,5% en 1990). Par rapport à 1990, les deux grandes Eglises nationales ont enregistré un recul de leurs fidèles, non seulement en termes relatifs mais aussi en nombres absolus (-363'000 personnes). Sont en revanche restées constantes les parts représentées par les Eglises évangéliques libres et les autres communautés protestantes (2,2%), la communauté de confession juive (0,2%) et les catholiques-chrétiens (0,2%).

7,1% de la population a déclaré appartenir à une autre Eglise ou communauté religieuse, contre seulement 3,7% en 1990 et 0,7% en 1970. Avec respectivement 4,3% (311'000 personnes) et 1,8% (132'000 personnes), les membres des communautés musulmanes et ceux des Eglises chrétiennes-orthodoxes représentent les pourcentages les plus élevés d'adhérents aux nouveaux groupes religieux qui n'étaient pas ou très peu représentés en Suisse autrefois. Vient ensuite les hindous (28'000 personnes ou 0,4%) et les bouddhistes (21'000 personnes ou 0,3%). De plus en plus de personnes adhèrent aussi à des systèmes de croyances syncrétistes, qui réunissent des éléments du christianisme et d'autres religions.

Le pluralisme dans le domaine religieux est en premier lieu une conséquence des migrations. Seulement 1,6% des personnes de nationalité suisse comptent au nombre des adhérents aux nouveaux groupes religieux, contre 28,1% des étrangers. Depuis 1990, le nombre des musulmans et des membres des Eglises chrétiennes-orthodoxes a doublé, conséquence directe de l'immigration en provenance de Bosnie et Herzégovine, de Serbie, de Macédoine et du Kosovo depuis l'éclatement de l'ancienne Yougoslavie. Pour les Albanais du Kosovo et de Macédoine, qui constituent à l'heure actuelle la communauté musulmane la plus importante de Suisse, l'appartenance linguistico-ethnique prime toutefois sur l'appartenance religieuse.

Les adhérents aux nouveaux groupes religieux se concentrent dans la Suisse du Nord-Ouest, dans la région de Zurich et en Suisse orientale. Leur pourcentage est le plus élevé dans les cantons de Bâle-Ville (10,8%), de Glaris et de Saint-Gall (chacun 9,8%), de Zurich et de Schaffhouse (chacun 9,0%), ainsi qu'en Argovie et en Thurgovie (chacun 8,5%). La Suisse latine en compte une proportion nettement inférieure à la moyenne: elle s'échelonne entre 2,7% dans le canton du Jura et 7,1% dans le canton de Genève (Tessin: 4,6%).

La structure démographique des communautés religieuses n'est pas homogène

L'appartenance à une Eglise ou à une communauté religieuse est le plus souvent transmise par les parents à leurs enfants. La structure démographique d'une communauté religieuse influence

par conséquent l'évolution du nombre de ses membres. Les Eglises évangélique réformée et catholique-chrétienne, qui n'ont pas pu renouveler leur communauté en intégrant des immigrants, ont ainsi particulièrement vieilli. Dans l'Eglise évangélique réformée, 26,2% des membres sont âgés de 60 ans ou plus et 28,0% ont entre 40 et 60 ans.

Les Eglises évangéliques libres et les autres communautés protestantes comptent une proportion sensiblement plus élevée de personnes jeunes, de familles et d'enfants. Seul 18,2% de leurs membres ont plus de 60 ans. Ces communautés ont intégré nettement plus de personnes de nationalité étrangère que l'Eglise évangélique réformée.

L'immigration en provenance de l'Europe du sud a fortement rajeuni la structure démographique des catholiques romains. Les plus de 60 ans représentent 20,2% des fidèles et les 40 à 59 ans, 27,4%. Le nombre d'enfants des familles de confession catholique romaine est toutefois tombé au même niveau que celui des familles faisant partie de l'Eglise évangélique réformée. Comme les générations d'enfants sont moins nombreuses de moitié que celles de leurs parents, le vieillissement de l'Eglise catholique romaine va sensiblement s'accélérer.

Les diverses communautés réunies au sein de la catégorie des nouveaux groupes religieux ont une structure démographique totalement différente de celle des Eglises nationales (et de celle du groupe des « sans appartenance religieuse »). Il s'agit de personnes jeunes, la proportion des plus de 60 ans ne dépassant pas 4,6%. Les familles ont un nombre relativement élevé d'enfants et les générations d'enfants sont presque aussi nombreuses que celles de leurs parents. Ces communautés ont donc un potentiel de croissance nettement plus élevé.

Les anciennes frontières confessionnelles disparaissent, de nouvelles limites apparaissent

Par suite de l'augmentation du nombre des personnes sans confession, de l'importance croissante des religions non traditionnelles, de la mobilité géographique et de la multiplication des mariages mixtes, les anciennes frontières confessionnelles de la Suisse ont continué à s'estomper. Dans une large zone, essentiellement urbaine, qui part du lac Léman, suit l'Arc jurassien, longe le lac de Constance et aboutit dans la vallée saint-galloise du Rhin, il n'y a plus d'Eglise ni de communauté religieuse qui domine nettement. Les protestants ne prédominent plus que dans le canton de Berne (en particulier en Emmental et dans l'Ouest de l'Oberland bernois) et dans certaines communes des Grisons et du canton de Schaffhouse; les catholiques romains prédominent encore dans les cantons de Fribourg, du Jura, du Valais, du Tessin, d'Appenzell Rhodes-Intérieures et en Suisse centrale (sauf à Lucerne et environs).

Les régions sans dominance confessionnelle ne sont pas homogènes. Une nouvelle ligne de séparation a vu le jour : la Suisse romande présente un nombre plus élevé de personnes qui ne se sentent plus appartenir à aucune Eglise ou communauté religieuse et une faible proportion d'adhérents aux nouveaux groupes religieux. Ces derniers sont en revanche particulièrement implantés dans le Nord-Ouest et le Nord-Est du pays, par suite de la venue de populations immigrées. Dans la région de Bâle, qui fait figure de zone intermédiaire, ces deux tendances coexistent.

La question de l'appartenance religieuse dans le recensement de la population

La Suisse pluriconfessionnelle est l'un des rares pays européens à demander à ses habitants d'indiquer leur appartenance religieuse lors du recensement de la population. C'est depuis le premier recensement fédéral de la population, en 1850, que cette question est posée. Jusqu'en 1900, on faisait seulement la distinction entre les confessions catholique, protestante et israélite. Les « autres confessions » ont été regroupées à partir de 1860 dans une seule catégorie. A l'époque, on parlait du principe que tous les habitants avaient une confession. En 1900, la possibilité de distinguer les « autres confessions » a été introduite. En 1920, on a recensé pour la première fois séparément les catholiques-chrétiens et les catholiques romains et, en 1960, on a introduit les rubriques « sans appartenance » et « pas d'indication » dans les questionnaires (cf. Bovay, « L'évolution de l'appartenance religieuse et confessionnelle en Suisse », OFS, Berne, 1997). Légèrement modifié en 1990, le libellé de la question sur la confession est ainsi formulé depuis : « De quelle Eglise ou de quelle communauté religieuse faites-vous partie ? ». Pour le recensement de l'an 2000, le questionnaire comportait pour la première fois un champ avec la réponse préimprimée à l'intention des communautés musulmanes et un autre pour les communautés orthodoxes.

Avec la perte d'influence des Eglises, l'appartenance religieuse est devenue moins importante. Elle reste néanmoins un précieux indicateur de l'évolution des valeurs dans la société et une clé pour comprendre les mutations sociales. Les données du recensement de la population constituent en outre bien souvent la seule source d'information des Eglises et des communautés religieuses sur l'évolution et la structure de leurs fidèles. Enfin, le développement des religions qui, traditionnellement, n'étaient pas ou que très peu représentées en Suisse, a rendu la question de l'appartenance religieuse à nouveau très actuelle.

Depuis 1960, le nombre des personnes qui ne répondent pas à la question de la religion est en augmentation. Elles étaient 316'000, soit 4,3% de la population, en l'an 2000. Avec 8,7%, leur proportion est particulièrement élevée chez la population de nationalité étrangère. Cela tient au fait que, même si la protection des données est garantie, l'appartenance religieuse est souvent considérée comme relevant de la sphère privée. Par ailleurs, la question elle-même peut être difficile à comprendre pour les personnes d'une autre culture; en cas de mariages mixtes, les parents peuvent aussi ne pas savoir quelle religion indiquer pour leurs enfants. Pour les personnes de nationalité suisse, l'absence d'indication concernant l'appartenance religieuse est particulièrement fréquente chez les plus âgées et chez les enfants. Chez les personnes de nationalité étrangère, elle concerne principalement les familles ayant des enfants.

L'appartenance religieuse ayant une forte composante subjective, l'OFS renonce, en cas d'absence d'indication, à compléter cette question en tirant des informations du contexte (par exemple, à partir de la religion des parents).

Werner Haug, vice-directeur de l'OFS

Population résidante selon la religion, la nationalité et le sexe, en nombres absolus et en %, en 2000

Tableau 3.1

	Total		Hommes		Femmes	
	Nombres absolus	En %	Nombres absolus	En %	Nombres absolus	En %
Population résidante	7 288 010	100,0	3 567 567	100,0	3 720 443	100,0
Eglises et communautés protestantes	2 569 124	35,3	1 210 770	33,9	1 358 354	36,5
Eglise évangélique réformée	2 408 049	33,0	1 137 854	31,9	1 270 195	34,1
Eglises évangéliques libres et autres communautés protestantes	161 075	2,2	72 916	2,0	88 159	2,4
Eglise catholique romaine	3 047 887	41,8	1 476 009	41,4	1 571 878	42,2
Eglise catholique-chrétienne	13 312	0,2	6 134	0,2	7 178	0,2
Eglises chrétiennes-orthodoxes	131 851	1,8	64 276	1,8	67 575	1,8
Autres communautés chrétiennes	14 385	0,2	6 494	0,2	7 891	0,2
Communauté de confession juive	17 914	0,2	8 774	0,2	9 140	0,2
Communautés islamiques	310 807	4,3	169 726	4,8	141 081	3,8
Autres Eglises et communautés religieuses	57 126	0,8	28 237	0,8	28 889	0,8
Communautés bouddhistes	21 305	0,3	7 880	0,2	13 425	0,4
Communautés hindouistes	27 839	0,4	15 693	0,4	12 146	0,3
Eglises et communautés religieuses restantes	7 982	0,1	4 664	0,1	3 318	0,1
Aucune appartenance	809 838	11,1	437 865	12,3	371 973	10,0
Sans indication	315 766	4,3	159 282	4,5	156 484	4,2
Suisses	5 792 461	100,0	2 766 020	100,0	3 026 441	100,0
Eglises et communautés protestantes	2 474 879	42,7	1 163 544	42,1	1 311 335	43,3
Eglise évangélique réformée	2 332 744	40,3	1 099 929	39,8	1 232 815	40,7
Eglises évangéliques libres et autres communautés protestantes	142 135	2,5	63 615	2,3	78 520	2,6
Eglise catholique romaine	2 384 490	41,2	1 119 419	40,5	1 265 071	41,8
Eglise catholique-chrétienne	12 791	0,2	5 839	0,2	6 952	0,2
Eglises chrétiennes-orthodoxes	28 935	0,5	13 273	0,5	15 662	0,5
Autres communautés chrétiennes	9 471	0,2	3 973	0,1	5 498	0,2
Communauté de confession juive	14 119	0,2	6 751	0,2	7 368	0,2
Communautés islamiques	36 479	0,6	19 733	0,7	16 746	0,6
Autres Eglises et communautés religieuses	19 387	0,3	8 932	0,3	10 455	0,3
Communautés bouddhistes	11 124	0,2	4 220	0,2	6 904	0,2
Communautés hindouistes	2 095	0,0	1 095	0,0	1 000	0,0
Eglises et communautés religieuses restantes	6 168	0,1	3 617	0,1	2 551	0,1
Aucune appartenance	626 219	10,8	334 907	12,1	291 312	9,6
Sans indication	185 691	3,2	89 649	3,2	96 042	3,2
Etrangers	1 495 549	100,0	801 547	100,0	694 002	100,0
Eglises et communautés protestantes	94 245	6,3	47 226	5,9	47 019	6,8
Eglise évangélique réformée	75 305	5,0	37 925	4,7	37 380	5,4
Eglises évangéliques libres et autres communautés protestantes	18 940	1,3	9 301	1,2	9 639	1,4
Eglise catholique romaine	663 397	44,4	356 590	44,5	306 807	44,2
Eglise catholique-chrétienne	521	0,0	295	0,0	226	0,0
Eglises chrétiennes-orthodoxes	102 916	6,9	51 003	6,4	51 913	7,5
Autres communautés chrétiennes	4 914	0,3	2 521	0,3	2 393	0,3
Communauté de confession juive	3 795	0,3	2 023	0,3	1 772	0,3
Communautés islamiques	274 328	18,3	149 993	18,7	124 335	17,9
Autres Eglises et communautés religieuses	37 739	2,5	19 305	2,4	18 434	2,7
Communautés bouddhistes	10 181	0,7	3 660	0,5	6 521	0,9
Communautés hindouistes	25 744	1,7	14 598	1,8	11 146	1,6
Eglises et communautés religieuses restantes	1 814	0,1	1 047	0,1	767	0,1
Aucune appartenance	183 619	12,3	102 958	12,8	80 661	11,6
Sans indication	130 075	8,7	69 633	8,7	60 442	8,7

Population résidante selon la religion et la nationalité, variation 1990-2000, en nombres absolus et en %

Tableau 3.2

	1990		2000		Variation	
	Nombres absolus	En %	Nombres absolus	En %	Nombres absolus	En %
Population résidante	6 873 687	100,0	7 288 010	100,0	414 323	6,0
Eglises et communautés protestantes	2 798 012	40,7	2 569 124	35,3	- 228 888	-8,2
Eglise évangélique réformée	2 646 723	38,5	2 408 049	33,0	- 238 674	-9,0
Eglises évangéliques libres et autres communautés protestantes	151 289	2,2	161 075	2,2	9 786	6,5
Eglise catholique romaine	3 172 321	46,2	3 047 887	41,8	- 124 434	-3,9
Eglise catholique-chrétienne	11 748	0,2	13 312	0,2	1 564	13,3
Eglises chrétiennes-orthodoxes	71 501	1,0	131 851	1,8	60 350	84,4
Autres communautés chrétiennes	8 310	0,1	14 385	0,2	6 075	73,1
Communauté de confession juive	17 577	0,3	17 914	0,2	337	1,9
Communautés islamiques	152 217	2,2	310 807	4,3	158 590	104,2
Autres Eglises et communautés religieuses	29 175	0,4	57 126	0,8	27 951	95,8
Aucune appartenance	510 927	7,4	809 838	11,1	298 911	58,5
Sans indication	101 899	1,5	315 766	4,3	213 867	209,9
Suisses	5 628 255	100,0	5 792 461	100,0	164 206	2,9
Eglises et communautés protestantes	2 700 119	48,0	2 474 879	42,7	- 225 240	-8,3
Eglise évangélique réformée	2 571 108	45,7	2 332 744	40,3	- 238 364	-9,3
Eglises évangéliques libres et autres communautés protestantes	129 011	2,3	142 135	2,5	13 124	10,2
Eglise catholique romaine	2 434 613	43,3	2 384 490	41,2	- 50 123	-2,1
Eglise catholique-chrétienne	11 356	0,2	12 791	0,2	1 435	12,6
Eglises chrétiennes-orthodoxes	8 618	0,2	28 935	0,5	20 317	235,8
Autres communautés chrétiennes	6 911	0,1	9 471	0,2	2 560	37,0
Communauté de confession juive	13 138	0,2	14 119	0,2	981	7,5
Communautés islamiques	7 735	0,1	36 479	0,6	28 744	371,6
Autres Eglises et communautés religieuses	7 999	0,1	19 387	0,3	11 388	142,4
Aucune appartenance	375 027	6,7	626 219	10,8	251 192	67,0
Sans indication	62 739	1,1	185 691	3,2	122 952	196,0
Etrangers	1 245 432	100,0	1 495 549	100,0	250 117	20,1
Eglises et communautés protestantes	97 893	7,9	94 245	6,3	- 3 648	-3,7
Eglise évangélique réformée	75 615	6,1	75 305	5,0	- 310	-0,4
Eglises évangéliques libres et autres communautés protestantes	22 278	1,8	18 940	1,3	- 3 338	-15,0
Eglise catholique romaine	737 708	59,2	663 397	44,4	- 74 311	-10,1
Eglise catholique-chrétienne	392	0,0	521	0,0	129	32,9
Eglises chrétiennes-orthodoxes	62 883	5,0	102 916	6,9	40 033	63,7
Autres communautés chrétiennes	1 399	0,1	4 914	0,3	3 515	251,3
Communauté de confession juive	4 439	0,4	3 795	0,3	- 644	-14,5
Communautés islamiques	144 482	11,6	274 328	18,3	129 846	89,9
Autres Eglises et communautés religieuses	21 176	1,7	37 739	2,5	16 563	78,2
Aucune appartenance	135 900	10,9	183 619	12,3	47 719	35,1
Sans indication	39 160	3,1	130 075	8,7	90 915	232,2

Population résidante des cantons selon la religion, en 2000

Tableau 3.3

	Suisse	ZH	BE	LU	UR	SZ	OW	NW	GL
Population résidante	7 288 010	1 247 906	957 197	350 504	34 777	128 704	32 427	37 235	38 183
Eglises et com. protestantes	2 569 124	532 183	642 297	42 926	2 074	16 401	2 492	4 431	16 786
Eglise évangélique réformée	2 408 049	497 986	607 358	39 426	1 809	15 140	2 255	4 024	16 058
Eglises évangéliques libres et autres com. protestantes	161 075	34 197	34 939	3 500	265	1 261	237	407	728
Eglise catholique romaine	3 047 887	380 440	153 357	248 545	29 846	92 868	25 992	28 132	14 246
Eglise catholique-chrétienne	13 312	1 435	1 064	471	22	46	14	17	11
Eglises chrétiennes-orthodoxes	131 851	29 592	9 153	7 801	525	2 758	464	418	873
Autres communautés chrétiennes	14 385	2 503	1 355	564	35	136	23	68	22
Communauté de confession juive	17 914	6 461	807	399	7	51	5	13	7
Communautés islamiques	310 807	66 520	28 377	13 227	683	5 598	985	812	2 480
Autres Eglises et communautés religieuses	57 126	13 358	9 566	2 883	112	763	131	127	374
Communautés bouddhistes	21 305	5 878	2 662	875	44	272	41	27	202
Communautés hindouistes	27 839	6 024	5 991	1 715	46	429	82	70	154
Eglises et com. relig. restantes	7 982	1 456	913	293	22	62	8	30	18
Aucune appartenance	809 838	165 324	74 162	20 681	818	6 331	1 212	2 162	2 479
Sans indication	315 766	50 090	37 059	13 007	655	3 752	1 109	1 055	905
	ZG	FR	SO	BS	BL	SH	AR	AI	SG
Population résidante	100 052	241 706	244 341	188 079	259 374	73 392	53 504	14 618	452 837
Eglises et com. protestantes	17 590	36 819	76 292	51 103	111 097	37 025	27 495	1 449	127 929
Eglise évangélique réformée	16 377	34 401	72 427	47 107	104 881	34 250	25 675	1 343	119 439
Eglises évangéliques libres et autres com. protestantes	1 213	2 418	3 865	3 996	6 216	2 775	1 820	106	8 490
Eglise catholique romaine	61 873	170 069	106 263	46 802	83 034	17 790	16 307	11 888	236 733
Eglise catholique-chrétienne	64	162	1 876	519	1 088	83	45	2	330
Eglises chrétiennes-orthodoxes	2 620	1 961	3 561	4 783	3 336	1 712	1 568	215	12 709
Autres communautés chrétiennes	216	265	654	657	854	137	131	21	700
Communauté de confession juive	148	138	91	1 421	318	23	41	4	231
Communautés islamiques	4 248	7 389	13 165	12 643	11 053	4 254	1 528	503	27 747
Autres Eglises et communautés religieuses	972	901	2 060	2 316	2 279	486	179	23	3 286
Communautés bouddhistes	189	481	722	800	701	147	101	9	1 501
Communautés hindouistes	705	241	1 125	995	1 305	289	43	7	1 504
Eglises et com. relig. restantes	78	179	213	521	273	50	35	7	281
Aucune appartenance	8 159	14 500	33 244	58 334	38 167	9 471	4 482	395	28 786
Sans indication	4 162	9 502	7 135	9 501	8 148	2 411	1 728	118	14 386
	GR	AG	TG	TI	VD	VS	NE	GE	JU
Population résidante	187 058	547 493	228 875	306 846	640 657	272 399	167 949	413 673	68 224
Eglises et com. protestantes	76 252	203 949	103 095	21 121	256 507	17 186	63 974	72 138	8 513
Eglise évangélique réformée	74 031	189 606	96 060	17 730	242 272	15 433	59 000	66 695	7 266
Eglises évangéliques libres et autres com. protestantes	2 221	14 343	7 035	3 391	14 235	1 753	4 974	5 443	1 247
Eglise catholique romaine	87 245	219 800	81 541	233 023	215 401	221 146	51 257	163 197	51 092
Eglise catholique-chrétienne	111	3 418	126	562	491	131	559	610	55
Eglises chrétiennes-orthodoxes	2 929	11 523	3 924	7 236	10 560	3 092	1 102	7 166	270
Autres communautés chrétiennes	159	894	807	241	2 061	226	224	1 393	39
Communauté de confession juive	85	342	88	383	2 062	145	266	4 356	22
Communautés islamiques	3 913	30 072	13 584	5 747	24 757	7 394	5 056	17 762	1 310
Autres Eglises et communautés religieuses	1 047	4 047	1 244	1 009	4 979	813	779	3 200	192
Communautés bouddhistes	247	1 463	624	432	1 677	378	328	1 430	74
Communautés hindouistes	686	2 089	486	440	2 007	205	221	921	59
Eglises et com. relig. restantes	114	495	134	137	1 295	230	230	849	59
Aucune appartenance	9 448	57 573	16 457	23 032	89 405	10 750	36 582	93 634	4 250
Sans indication	5 869	15 875	8 009	14 492	34 434	11 516	8 150	50 217	2 481

Population résidante des grandes villes selon la religion, en 2000

Tableau 3.4

	Zurich	Genève	Bâle	Berne	Lausanne	Winter- thour	Saint-Gall	Lucerne
Population résidante	363 273	177 964	166 558	128 634	124 914	90 483	72 626	59 496
Eglises et communautés protestantes	116 630	26 020	42 045	63 105	36 084	40 135	20 961	9 227
Eglise évangélique réformée	110 008	24 105	39 180	60 455	33 993	37 170	19 578	8 673
Eglises évangéliques libres et autres com. protestantes	6 622	1 915	2 865	2 650	2 091	2 965	1 383	554
Eglise catholique romaine	120 853	66 491	41 916	31 510	47 225	25 769	31 978	35 682
Eglise catholique-chrétienne	562	220	459	229	65	83	112	140
Eglises chrétiennes-orthodoxes	12 490	3 959	4 567	1 874	2 698	2 300	3 253	1 744
Autres communautés chrétiennes	762	507	599	231	255	168	119	95
Communauté de confession juive	4 903	2 601	1 325	324	849	81	133	196
Communautés islamiques	20 888	8 698	12 368	4 907	7 501	6 612	4 856	1 824
Autres Eglises et communautés religieuses	6 097	1 604	2 178	2 236	1 567	801	837	1 073
Communautés bouddhistes	1 873	707	746	629	452	451	403	305
Communautés hindouistes	3 647	474	947	1 430	772	271	365	690
Eglises et communautés religieuses restantes	577	423	485	177	343	79	69	78
Aucune appartenance	61 153	41 289	52 321	16 363	21 080	10 214	7 221	6 310
Sans indication	18 935	26 575	8 780	7 855	7 590	4 320	3 156	3 205
	Bienne	Thoune	Köniz	La Chaux- de-Fonds	Fribourg	Schaff- house	Coire	Neuchâtel
Population résidante	48 655	40 377	37 782	37 016	35 547	33 628	32 989	32 914
Eglises et communautés protestantes	20 579	28 120	23 076	11 425	3 082	14 502	12 710	10 296
Eglise évangélique réformée	19 191	26 334	21 948	10 258	2 763	13 499	12 199	9 443
Eglises évangéliques libres et autres com. protestantes	1 388	1 786	1 128	1 167	319	1 003	511	853
Eglise catholique romaine	14 241	5 852	7 426	11 320	24 614	9 267	14 713	10 809
Eglise catholique-chrétienne	87	37	42	300	13	48	15	80
Eglises chrétiennes-orthodoxes	613	441	370	205	443	814	589	374
Autres communautés chrétiennes	94	37	80	31	30	61	21	50
Communauté de confession juive	61	17	45	129	62	18	13	58
Communautés islamiques	3 156	1 365	980	1 369	1 676	2 450	917	1 723
Autres Eglises et communautés religieuses	632	497	528	218	275	345	424	258
Communautés bouddhistes	329	115	154	90	161	78	56	99
Communautés hindouistes	235	347	327	83	71	245	350	100
Eglises et communautés religieuses restantes	68	35	47	45	43	22	18	59
Aucune appartenance	6 012	2 765	3 661	10 059	2 843	4 907	1 998	7 549
Sans indication	3 180	1 246	1 574	1 960	2 509	1 216	1 589	1 717

Eglises évangéliques libres et autres communautés protestantes, en 2000

Tableau 3.5

Eglises évangéliques libres et autres communautés protestantes	161 075
Eglise évangélique méthodiste	8 411
Communautés néo-piétistes et évangéliques	31 780
Assemblée évangélique libre EEL	14 045
Eglise évangélique Chrischona	9 039
Union des assemblées missionnaires	3 876
Evangelisches Gemeinschaftswerk EGW	1 055
Autres	3 765
Communautés pentecôtistes	20 062
Mission de pentecôte suisse	9 741
Bewegung Plus / Gemeinde für Urchristentum	2 850
Freie Christengemeinde FCG	2 204
Eglise évangélique du Réveil EER	1 484
Autres	3 783
Eglises néo-apostoliques	27 781
Témoins de Jéhovah	20 330
Autres Eglises et communautés protestantes	52 711
Mennonites (anabaptistes)	2 725
Eglise évangélique néobaptiste	3 019
Communautés baptistes	3 764
Armée du Salut	3 793
Assemblée évangélique des frères AEF	4 389
Adventistes du septième jour	2 809
Mormons	3 436
Autres	28 776

«Nouveaux groupes religieux», en 2000

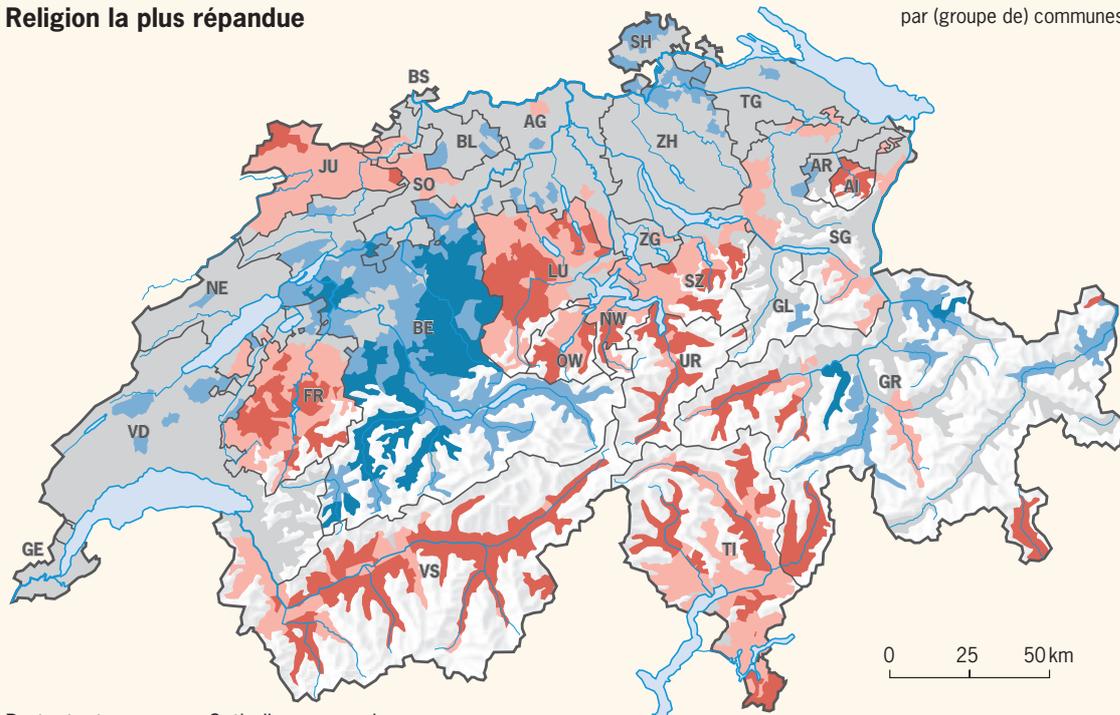
Tableau 3.6

«Nouveaux groupes religieux»	514 169
Eglises chrétiennes-orthodoxes	131 851
Autres communautés chrétiennes	14 385
Eglises anglicanes	6 224
St. Michaelsvereinigung Dozwil	1 579
Communauté des chrétiens	2 520
Autres	4 062
Communautés islamiques	310 807
Communautés bouddhistes	21 305
Communautés hindouistes	27 839
Eglises et communautés religieuses restantes	7 982

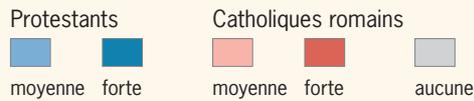
Carte 3.1 Population résidante selon la religion, en 2000

Religion la plus répandue

par (groupe de) communes



0 25 50 km



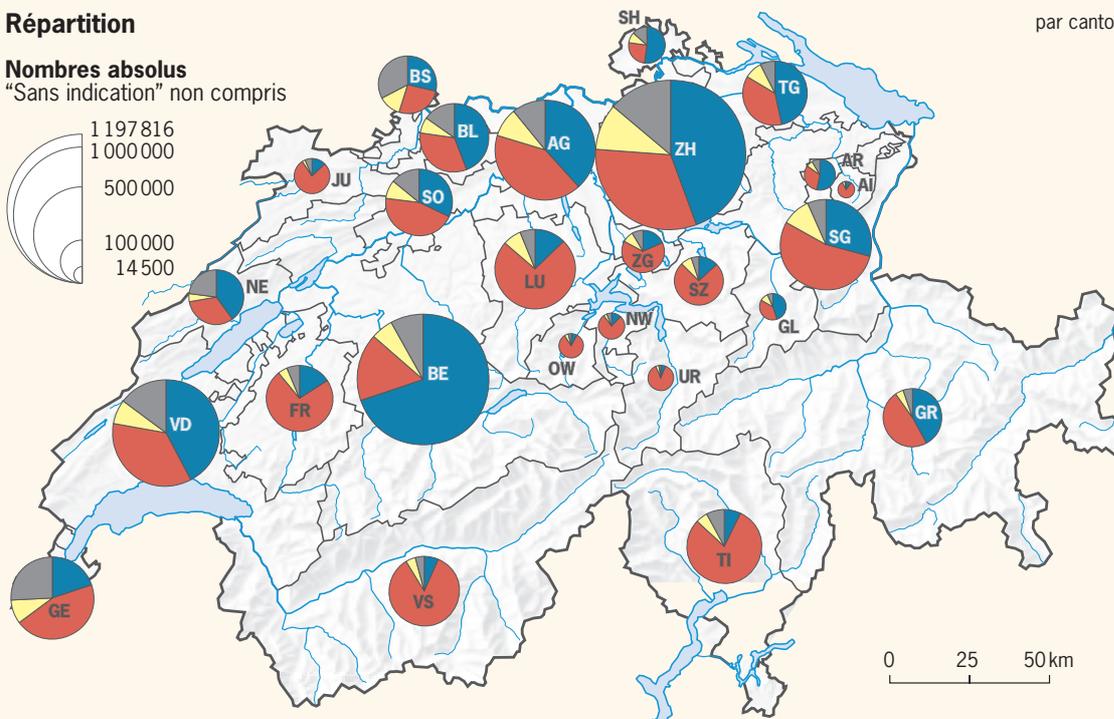
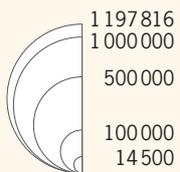
Prédominance
moyenne: 70 – 84,9%
forte: 85%

Répartition

par canton

Nombres absolus

"Sans indication" non compris



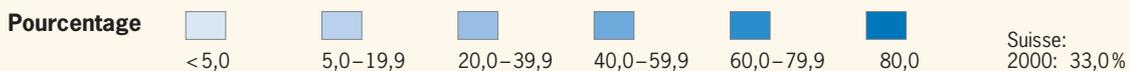
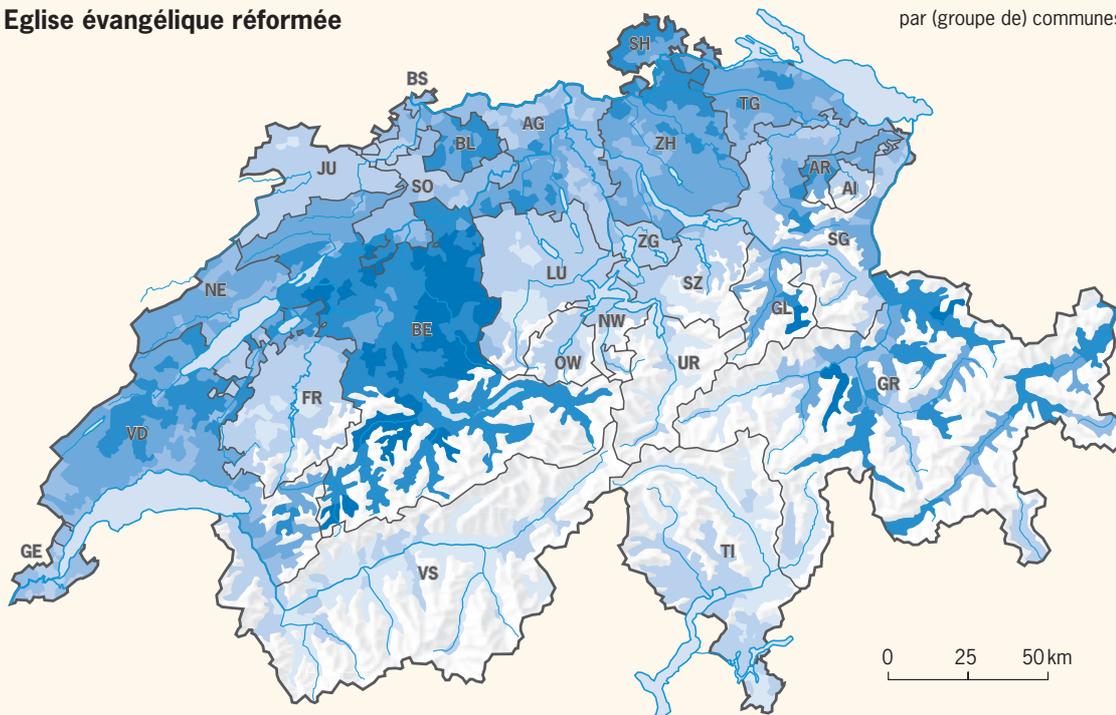
0 25 50 km



Carte 3.2a
Population résidante selon la religion, en 2000

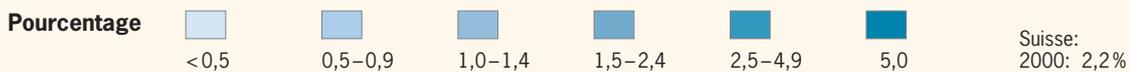
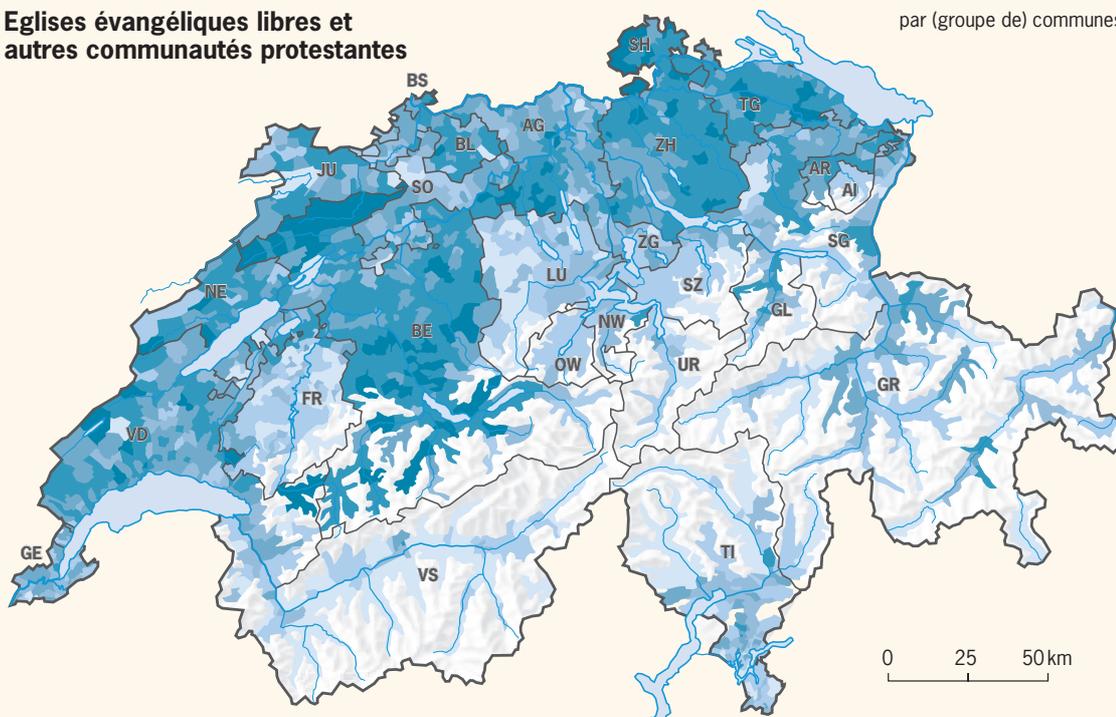
Eglise évangélique réformée

par (groupe de) communes



Eglises évangéliques libres et autres communautés protestantes

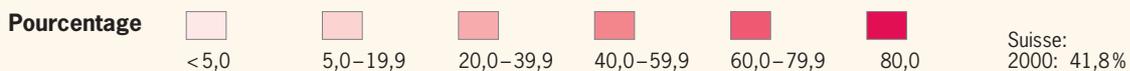
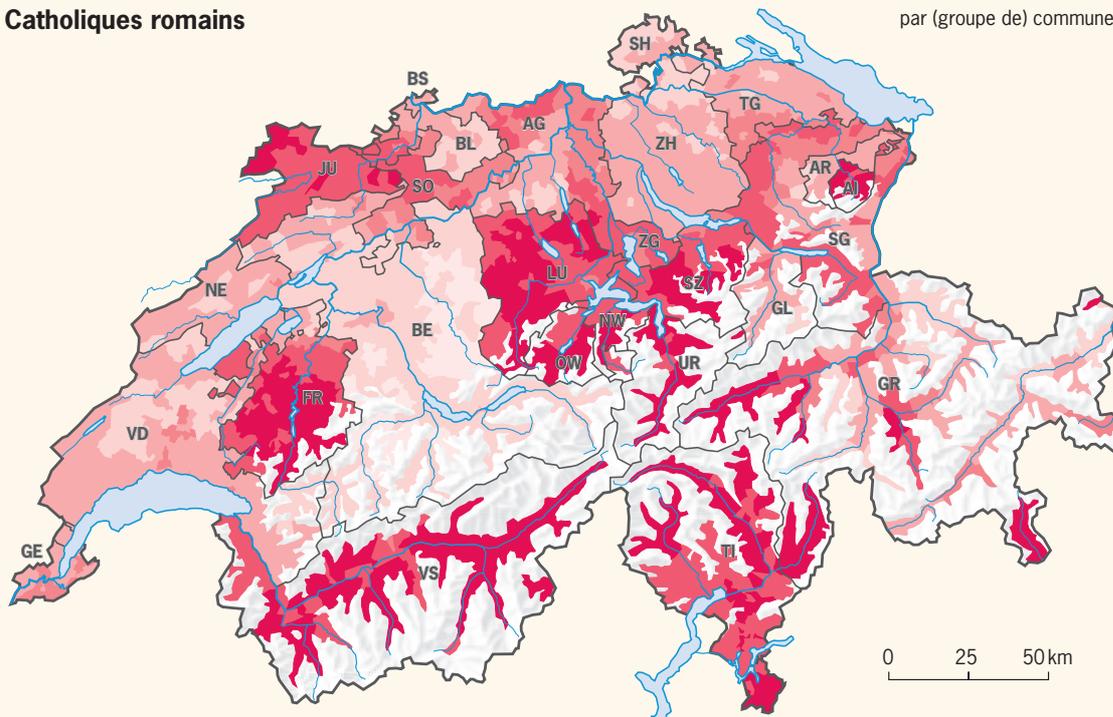
par (groupe de) communes



Carte 3.2b
Population résidante selon la religion, en 2000

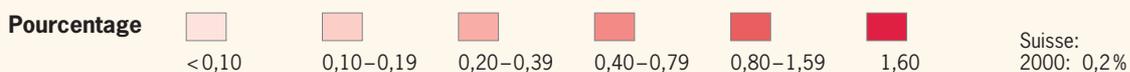
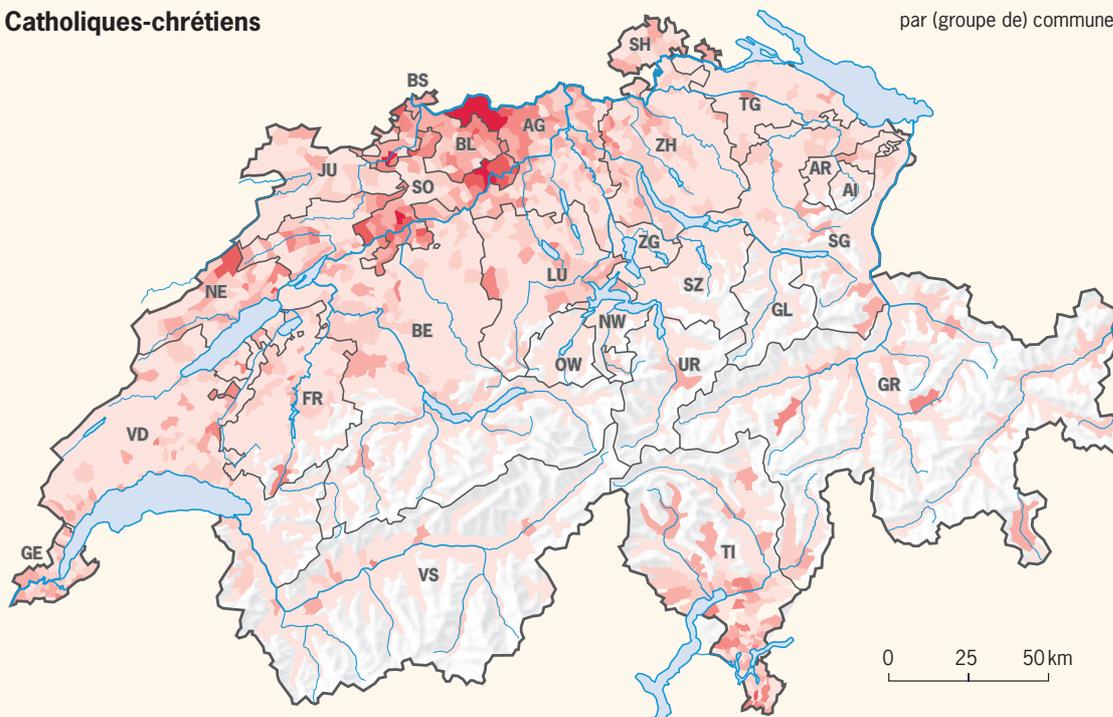
Catholiques romains

par (groupe de) communes



Catholiques-chrétiens

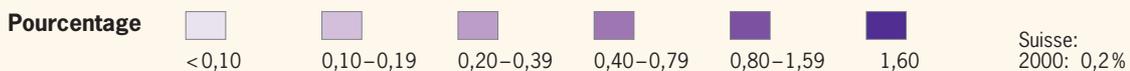
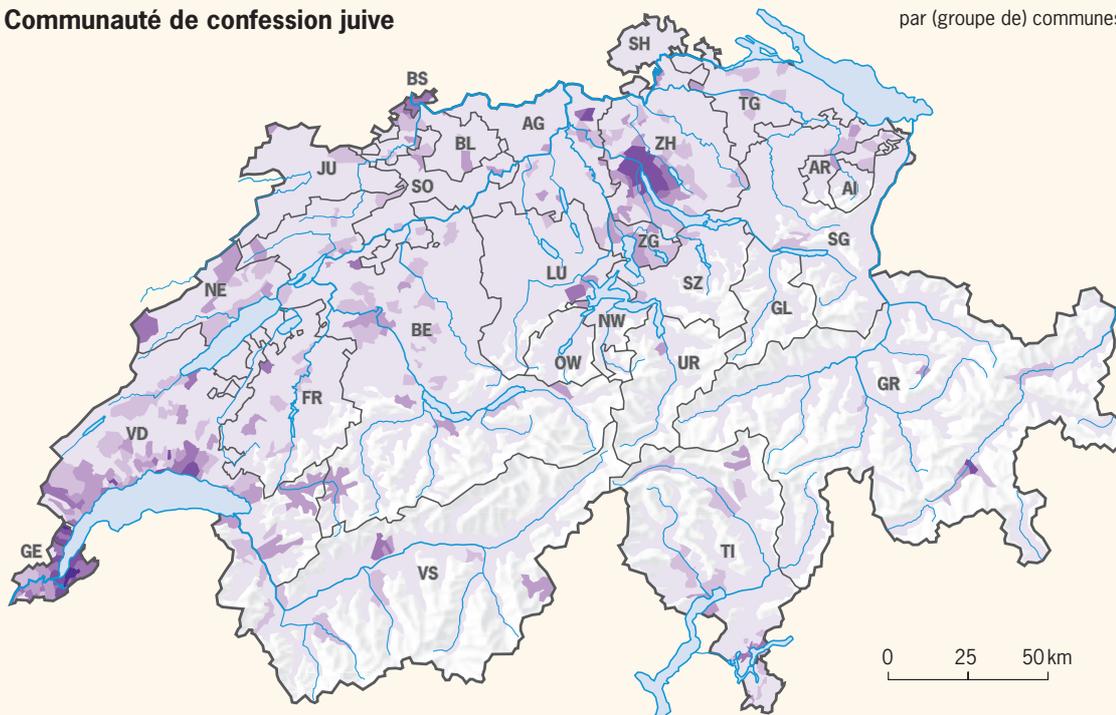
par (groupe de) communes



Carte 3.2c
Population résidante selon la religion, en 2000

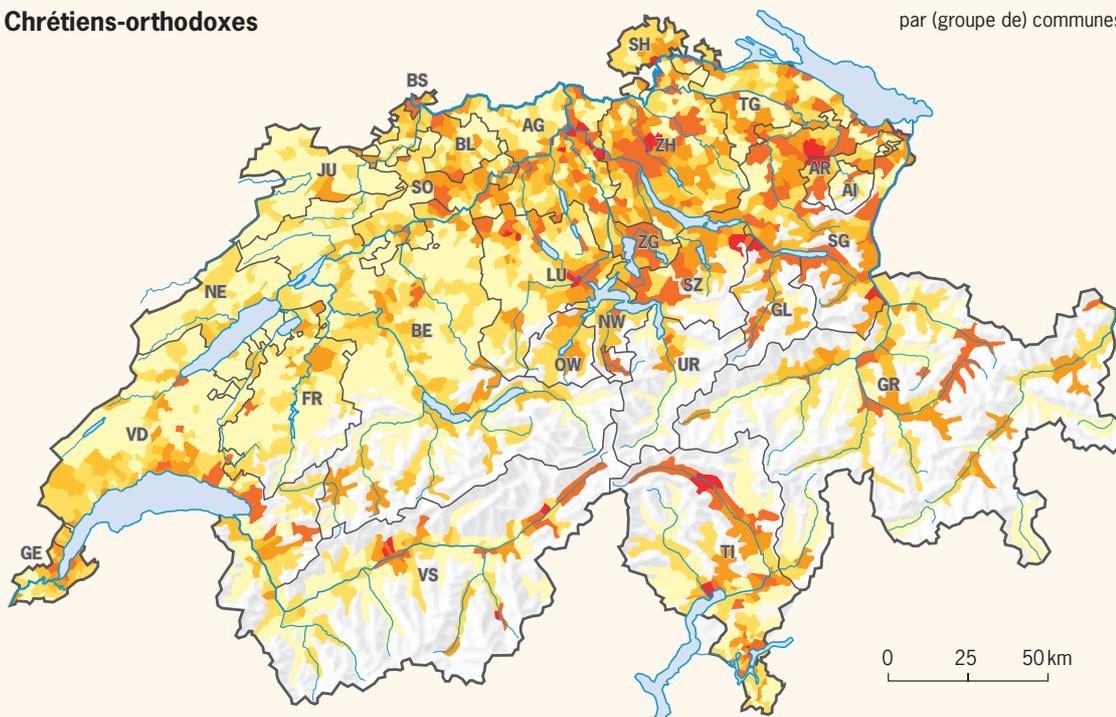
Communauté de confession juive

par (groupe de) communes



Chrétiens-orthodoxes

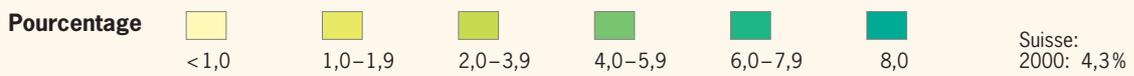
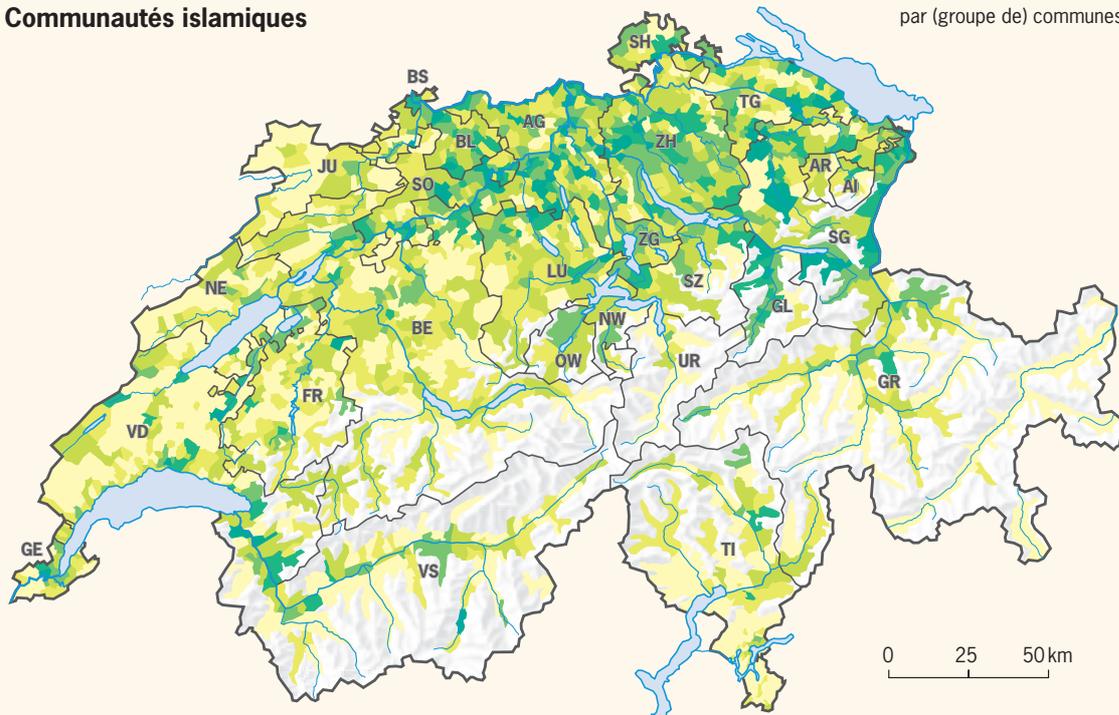
par (groupe de) communes



Carte 3.2d
Population résidante selon la religion, en 2000

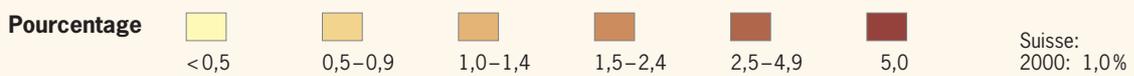
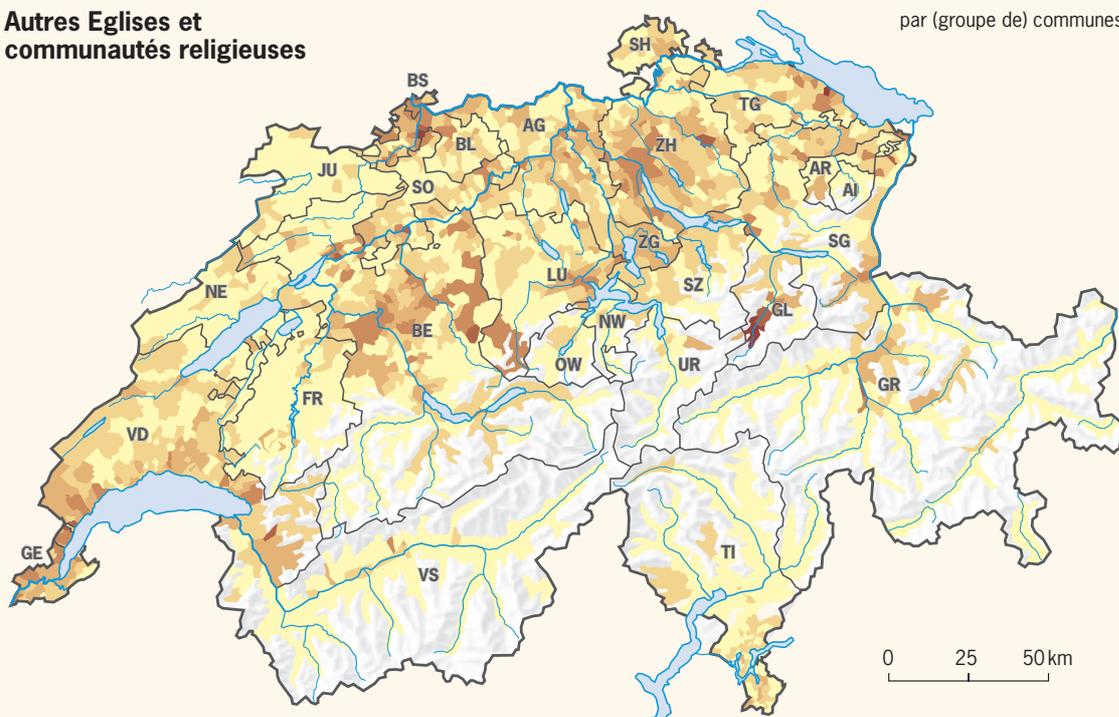
Communautés islamiques

par (groupe de) communes



Autres Eglises et communautés religieuses

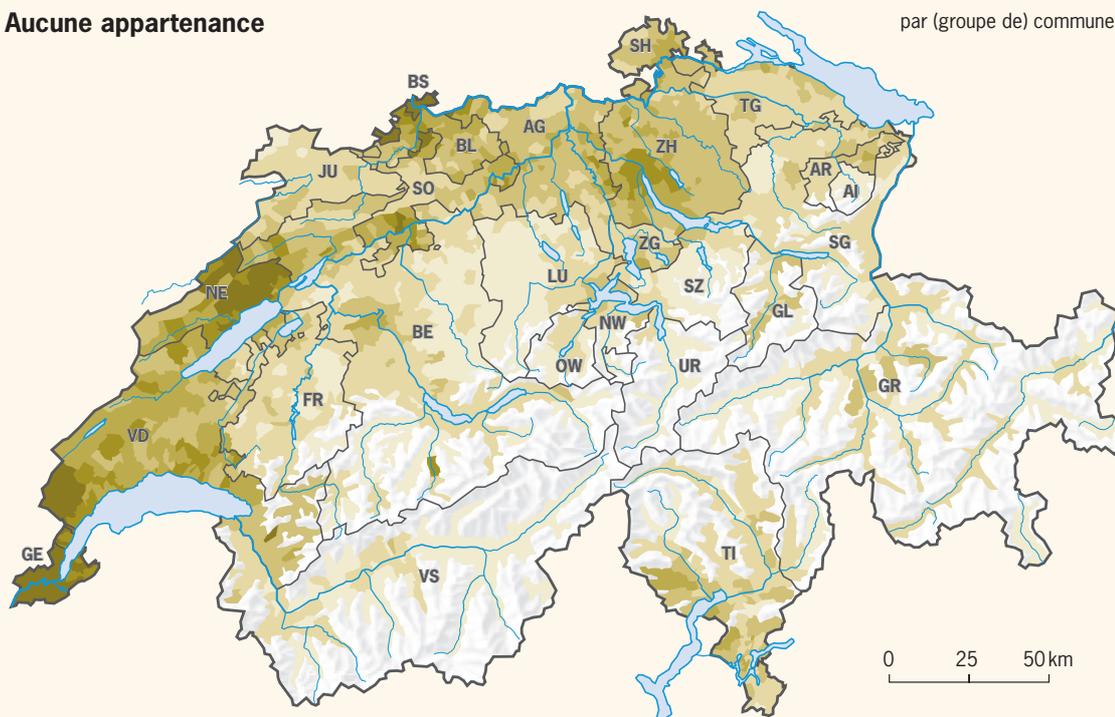
par (groupe de) communes



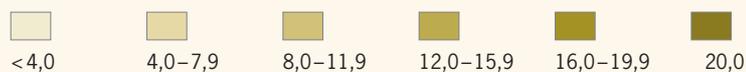
Carte 3.2e
Population résidente selon la religion, en 2000

Aucune appartenance

par (groupe de) communes



Pourcentage



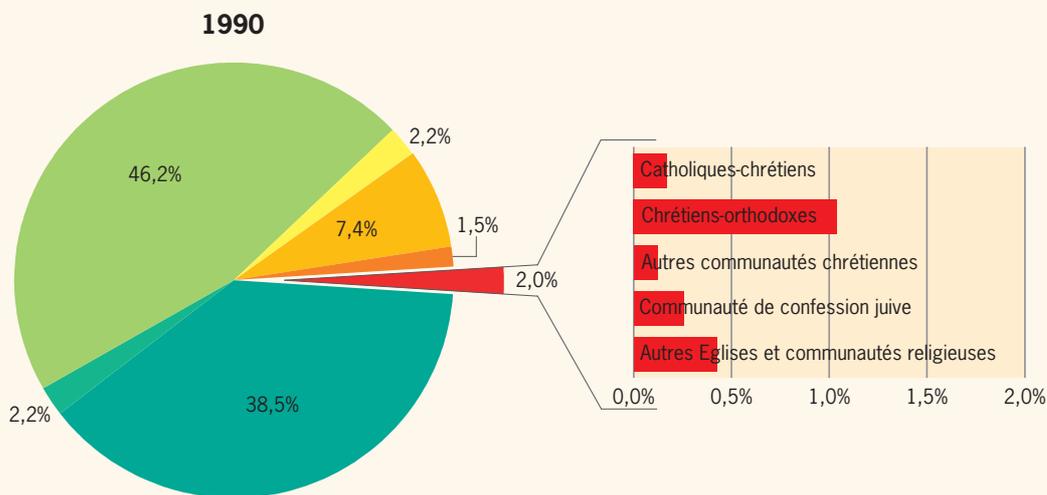
Suisse:
2000: 11,1%

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2003

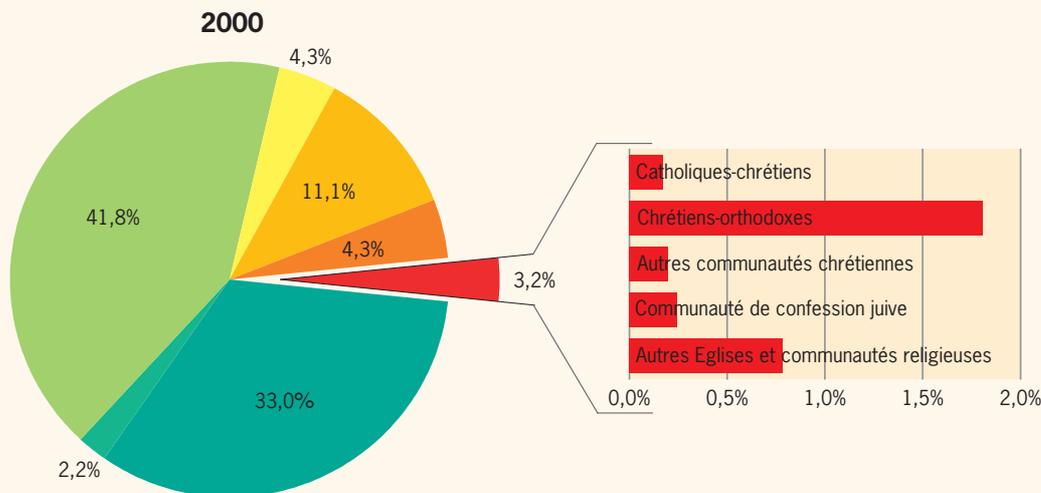
Source: Recensement fédéral de la population 2000, OFS

Graphique 3.1

Population résidante selon la religion, en 1990 et 2000, en %

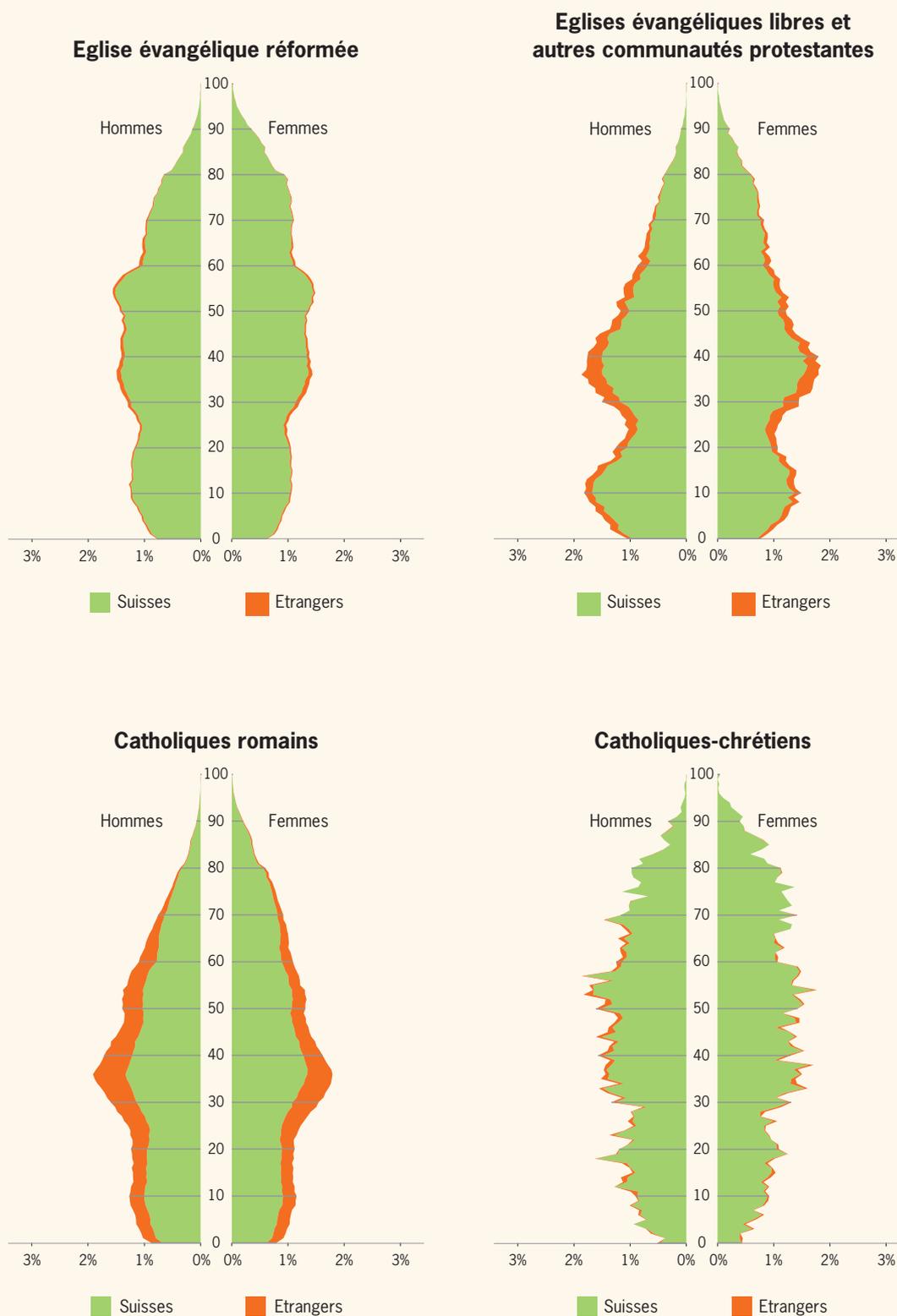


- Eglise évangélique réformée
- Eglises évangéliques libres et autres communautés protestantes
- Catholiques romains
- Communautés islamiques
- Aucune appartenance
- Sans indication
- Autres religions



Graphique 3.2a

Population résidente selon la religion, par âge, sexe et nationalité, en 2000, en %

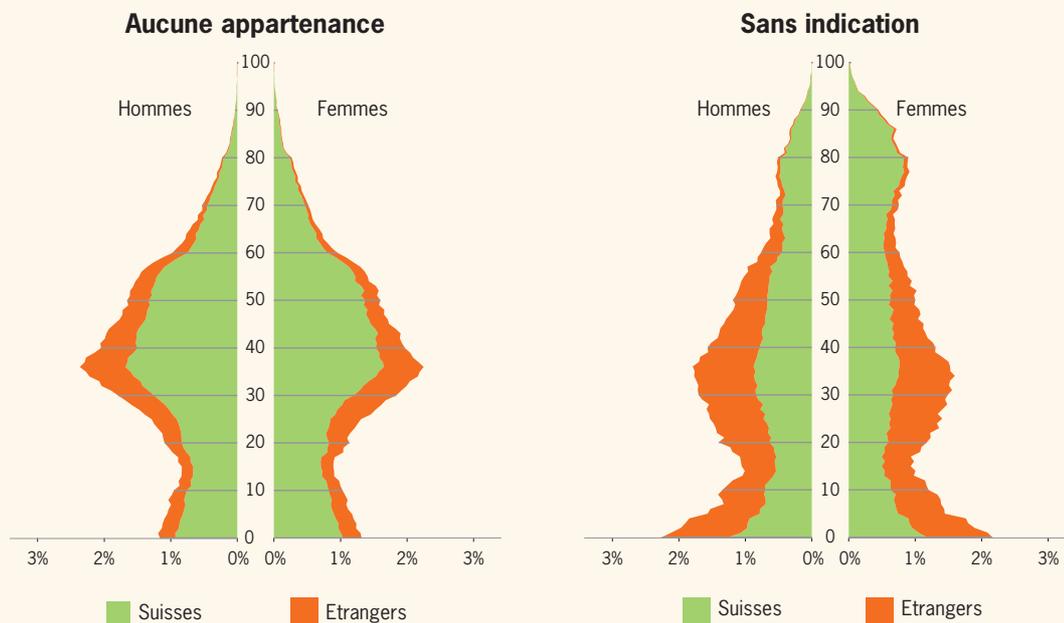


Graphique 3.2b

Population résidante selon la religion, par âge, sexe et nationalité, en 2000, en %



Graphique 3.2c

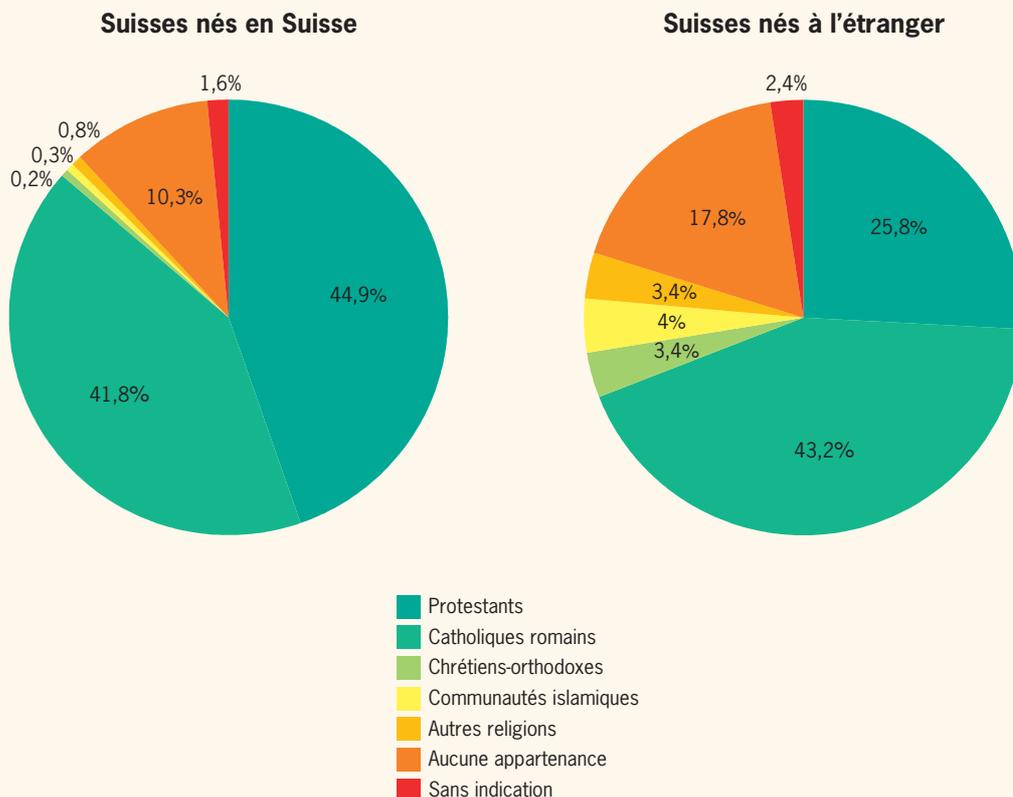
Population résidente selon la religion, par âge, sexe et nationalité, en 2000, en %

© Office fédéral de la statistique, Neuchâtel 2003

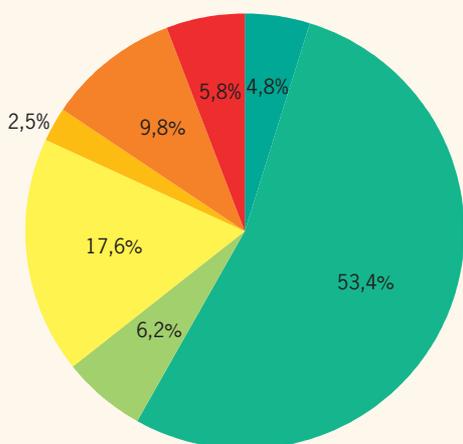
Source: Recensement fédéral de la population 2000, OFS

Graphique 3.3

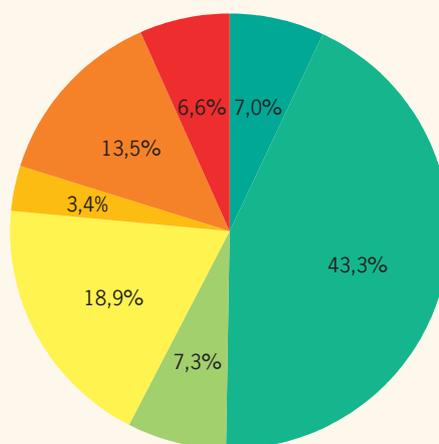
Population résidante selon la nationalité, le lieu de naissance et la religion, en 2000, en %



Etrangers nés en Suisse



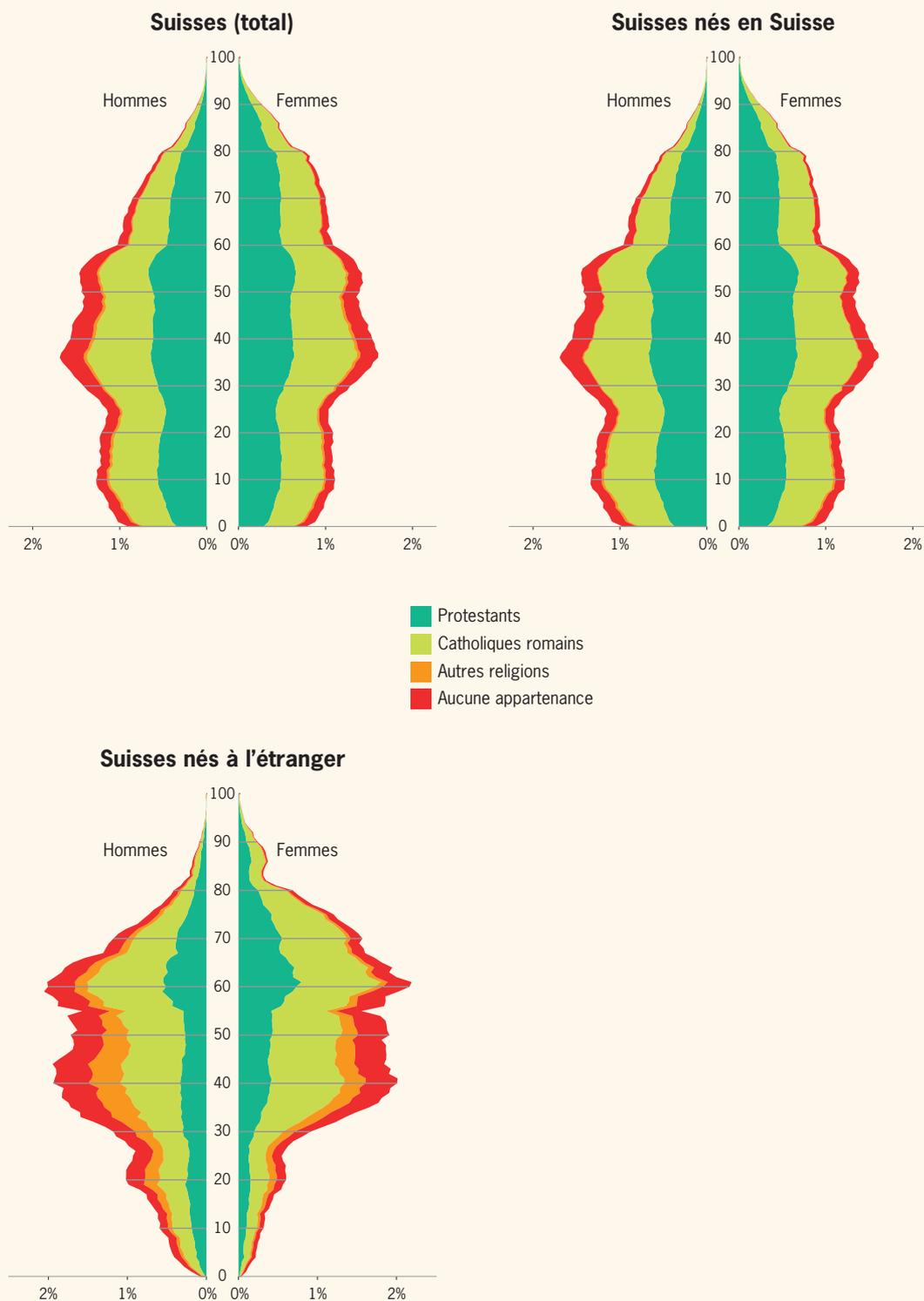
Etrangers nés à l'étranger



Graphique 3.4a

Population résidente selon la nationalité, l'âge, le sexe, le lieu de naissance et la religion, en 2000, en %

"Sans indication" non compris



Graphique 3.4b

Population résidante selon la nationalité, l'âge, le sexe, le lieu de naissance et la religion, en 2000, en %

"Sans indication" non compris

